

ALGÉRIE-JORDANIE
**Lamamra en visite
de travail au
Royaume hachémite
de Jordanie**

P.24

ALGÉRIE-ARABIE SAOUDITE
**Le ministre de la
Justice en visite au
Royaume d'Arabie
saoudite**

P.14

ALGÉRIE-QATAR
**Une délégation
d'hommes d'affaires
qataris prochainement
à Alger**

P.24

PÊCHE-ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les deux secteurs signent une convention-cadre de coopération



Signée par les ministres des deux secteurs, respectivement MM. Hichem Sofiane Salaouatchi et Abdelbaki Benziane, la convention vise la mise en place d'un cadre pour les partenariats entre les institutions et les structures de la recherche des deux secteurs, et ce, à la faveur de la création d'équipes conjointes de recherche, la promotion de l'innovation technologique dans les sociétés économiques de pêche et d'aquaculture et le développement des activités scientifiques et technologiques dans ce domaine.

P.4

CONSEIL DE LA NATION

**Goudjil se réunit avec
les membres du groupe
parlementaire des
indépendants**

P.3

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

**Une étude sera
présentée par le CAPC
le 27 mars**

P.6

OMS

**Près de 6 millions de
décès dus à la COVID-19
dans le monde**

P.11

SANTÉ

MALADIES
DU COEUR

**6 choses
à savoir
sur le test
d'effort**

Pp 12-13

F O T B A L L

LIGUE 1
(20^e JOURNÉE)
**JSK bat le
NAHD (3-2)
et monte sur
le podium**

P.21



MUSIQUE

**Faïz
Ghemmati,
lauréat du
Grand Prix
El-Hachemi-
Gueroabi
2022**

P.16

INTEMPÉRIES

**La Sûreté
nationale
appelle les
conducteurs à
la vigilance et
à la prudence**

P.24

PRÉSIDENCE

Lancement d'un concours national de création d'une plate-forme électronique pour la réception des doléances des citoyens



Le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-up, Yacine El Mahdi Walid a annoncé, samedi, le lancement d'un concours national de création d'une plate-forme électronique pour la Présidence de la République, à mettre à la disposition du Médiateur de la République afin de recevoir les doléances des citoyens.

Lors d'une conférence de presse, animée au Centre international des conférences (CIC), en marge des travaux de la 2e édition de la Conférence nationale des start-up "Algeria Disrupt 2022", le ministre délégué a fait état du "lancement d'une plate-forme électronique pour la Présidence de la République, afin d'entrer en contact et recevoir les doléances des citoyens".

Il s'agit, a-t-il expliqué, d'une initiative, première du genre, où les services de la Présidence de la République ouvrent leurs portes aux chefs de projets innovants et de start-up, invitant ces derniers, ainsi que les centres de recherche universitaire et les laboratoires spécialisés à "participer à ce concours dédié à la création d'une plate-forme électronique qui sera mise à la disposition du Médiateur de la République".

CONSEIL DE LA NATION

Goudjil se réunit avec les membres du groupe parlementaire des indépendants

Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil s'est réuni, dimanche, avec les membres du groupe parlementaire des indépendants au Conseil, et ce, avant l'annonce de sa composition officielle cet après-midi, indique un communiqué de la chambre haute du Parlement. "A l'issue de la séance d'installation, jeudi 24 février 2022, des nouveaux membres, élus et désignés, au Conseil de la nation où le moudjahid Salah Goudjil a été plébiscité président de la chambre haute du parlement, le président du Conseil, M. Salah Goudjil s'est réuni dimanche 6 mars 2022 avec les membres du groupe parlementaire des indépendants au Conseil de la nation avant l'annonce officielle de sa composition cet après-midi", a précisé la même source. "La proclamation par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs du renouvellement partiel des membres du Conseil de la nation, le 10 février 2022, a confirmé l'obtention de 14 sièges par des candidats indépendant", a rappelé le communiqué.

COUR D'ALGER

Report du verdict dans l'affaire du groupe Condor au 20 mars

La Cour d'Alger a reporté, dimanche, le verdict contre les accusés poursuivis dans les affaires des filiales du groupe Condor, propriété des frères Benhamadi à l'audience du 20 mars en cours.

Le parquet a requis une peine de 10 ans de prison ferme assortie d'une amende de 8 millions de DA à l'encontre de l'accusé Omar Benhamadi, ainsi qu'à l'encontre de Abderrahmane et Smail Benhamadi, étant les principaux propriétaires des différentes filiales du groupe Benhamadi.

Le procureur général a également requis, à l'encontre des 63 autres accusés, des peines allant de 2 à 6 ans de prison ferme assorties d'amendes de 2 millions de DA pour la majorité des accusés poursuivis pour dilapidation de deniers publics, abus de fonction et octroi d'indus avantages. Le parquet a également requis contre les sociétés "Travocovia", "GB Pharma" et "Altrapco", le versement d'une amende de 40 millions de DA, avec confiscation de

TOURISME

La 14^e édition des Journées internationales de marketing touristique à Alger mercredi et jeudi

La 14^e édition des Journées internationales de marketing touristique se dérouleront, mercredi et jeudi à Alger, sous le parrainage du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, avec pour thème: "Enjeu et défis de la destination Algérie", indique, dimanche, un communiqué de l'organisateur de cette manifestation.

La thématique retenue pour cette édition reflète l'actualité de l'heure et revisitera le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication", précise RH.

International qui organise ces Journées, lesquelles permettront de "mieux appréhender les enjeux de l'avenir, notamment les impératifs de la durabilité du développement, sans omettre la pérennité des performances qui garantiront une plus grande pertinence des ajustements aux programmes prévus".

La même source ajoute que les 15 conférences ayant précédé ces Journées, animées par des experts nationaux et internationaux, proposeront des thèmes d'actualité se rapportant au rôle assigné à l'appareil diplomatique dans la promotion de la destination Algérie, le tourisme interne comme vecteur de croissance, la situation actuelle des transports, le digital au service de l'hôtellerie traditionnelle et bien d'autres thèmes qui seront abordés par des experts dans le domaine.

TRANSPORTS AÉRIEN

Visite inopinée du ministre des Transports au siège d'Air Algérie à Audin (Alger)



Le ministre des Transports, Aïssa Bekkaï a effectué samedi une visite inopinée au siège de l'agence commerciale de la compagnie aérienne Air Algérie, sis Place Audin à Alger, indique un communiqué du ministère.

Le ministre s'est enquis des conditions d'accueil des citoyens ainsi que de la qualité des prestations offertes par les agents commerciaux, insistant sur l'importance d'une bonne prise en charge des clients et l'écoute de leurs préoccupations, note la même source.

M. Bekkaï a eu des discussions avec des employés de la compagnie ainsi qu'avec des citoyens qui lui ont fait part de certains problèmes, à l'instar du nombre de vols et des prix des billets. A ce propos, le ministre a fait état des efforts de la tutelle visant à élever le nombre de vols les tout prochains jours, dans le but d'atténuer la pression sur Air Algérie et assurer un retour des prix des billets à un niveau accessible, a conclu le communiqué.

tous les biens saisis et des biens fonciers et mobiliers ainsi que le gel des comptes bancaires.

Le Pôle pénal économique et financier du Tribunal de Sidi M'hamed (Alger) avait prononcé, en décembre 2021, une peine de cinq (05) ans de prison dont deux (02) avec sursis à l'encontre de Omar Benhamadi, assortie d'une amende de quatre (04) millions Da, pour "conclusion de marchés illégaux et obtention d'indus avantages".

Abderrahmane Benhamadi avait été condamné à une peine de quatre (04) ans de prison, dont deux (02) avec sursis, assortie d'une amende d'un (01) million DA, tandis que Smail Benhamadi a éclopé d'une peine de deux (02) ans de prison ferme, assortie d'un (1) million DA.

Les sociétés "Travocovia", "GB Pharma" et "Altrapco", filiales du groupe Condor avaient été condamnées, chacune, à verser une amende de quatre (04) millions DA et verser in solidum un montant de 10.000 Da au Trésor public.

ALGÉRIE - QATAR

Tiaret : l'ambassadeur du Qatar en Algérie à la recherche d'opportunités d'investissement dans les domaines du tourisme et de l'élevage équin



L'ambassadeur du Qatar en Algérie, Abdelaziz Ben Ali En-Neema s'est rendu jeudi à Tiaret, pour rechercher les opportunités de coopération et d'investissement dans les domaines du tourisme et de l'élevage équin, a-t-on appris auprès des services de wilaya. Le diplomate qatari a visité, en compagnie du wali de Tiaret, Mohamed Amine Dramchi la jumenterie de Chaouchaoua, a-t-on indiqué de même source, soulignant que cette visite s'inscrit dans le cadre de l'examen d'opportunités de coopération dans le domaine de l'élevage de chevaux.

Le centre équestre de Chaouchaoua, classé monument historique et touristique national en 1999 et s'étendant sur plus de 804 hectares, s'occupe de l'élevage de divers races, notamment les chevaux pur-sang arabe et barbe.

MALADIES À TRANSMISSION HYDRIQUE

Des cours de sensibilisation au profit d'élèves scolarisés à Kouba les 6 et 7 mars

Des cours de sensibilisation contre les maladies à transmission hydrique seront présentés les 6 et 7 mars prochains par l'Algérienne des eaux (ADE) au profit d'élèves scolarisés à Kouba (Alger), a annoncé jeudi la société dans un communiqué. Cette initiative entre dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de l'eau, ayant pour thème cette année «Les eaux souterraines, rendre l'invisible visible», a précisé la même source.

L'opération fait suite à la campagne de sensibilisation nationale lancée par l'ADE contre les maladies à transmission hydrique, en préparation de la saison estivale, ajoute le communiqué.

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

Le procès de l'ancien homme d'affaires Ali Haddad reporté à lundi prochain

Le juge du pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a reporté, jeudi après-midi, le procès de l'ancien homme d'affaires Ali Haddad et de deux anciens ministres des secteurs des Transports et des Travaux publics à lundi prochain.

Le report intervient à la demande de la défense de l'accusé Ali Haddad, en raison de la difficulté de contacter l'établissement pénitentiaire de Tazoult (Batna) où l'accusé est incarcéré. Ali Haddad, les anciens ministres Ammar Ghoul, Abdelkader Kadi et d'autres responsables du secteur sont poursuivis pour octroi de privilèges injustifiés, abus de fonction et infraction à la loi, notamment lors de la conclusion d'un marché de réalisation du projet de doublement du chemin de wilaya de Ain Defla et de son raccordement à l'échangeur de l'autoroute Est-Ouest.

Le procès avait débuté, jeudi matin, par l'audition de l'ancien directeur des travaux publics de la wilaya de Ain Defla pour la période 2005-2010, Khelifaoui Ali.

CONSEIL DE LA NATION Constitution du premier groupe parlementaire des Indépendants

La formation du groupe parlementaire des Indépendants a été annoncée, dimanche au siège du Conseil de la nation, une première depuis la création de la Chambre haute du Parlement.

M. Bettahar Lazreg a été plébiscité président du groupe, a indiqué le Conseil de la nation dans un communiqué.

L'annonce a été faite lors d'une réunion des membres des Indépendants au Conseil de la nation "en présence de 12 membres sur un total de 14", à l'issue de laquelle ils ont fait une déclaration où ils ont affirmé que cette proclamation "se veut une marque déposée au nom de la nouvelle République", étant entendu que "c'est la première fois que le groupe parlementaire des Indépendants soit constitué au Conseil de la nation depuis sa création en 1998".

"La ligne politique du groupe s'inscrit dans le prolongement du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", ont-ils soutenu dans leur déclaration, annonçant leur "totale" adhésion à la démarche du président de la République pour édifier "une Algérie



nouvelle, forte de ses institutions démocratiques issues de la volonté libre et souveraine du peuple". Ils ont exprimé leur disponibilité à coordonner avec les autres formations politiques au sein du Conseil de la nation afin d'approfondir la pratique démocratique et promouvoir le rôle du Conseil et sa stabilité. Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil s'est réuni dans la matinée avec les membres du groupe parlementaire des Indépendants, avant l'annonce de sa composition officielle.

PARTIS Réda Benounane élu nouveau président de Talaie El-Hourriyet

Réda Benounane a été élu, samedi, nouveau président du parti Talaie El-Hourriyet pour un mandat de cinq ans, lors du premier congrès du parti.

M. Benounane a obtenu 63% des voix, lors du scrutin à bulletin secret, contre 37% pour l'avocat Brahim Sedrati, sur 488 suffrages exprimés.

Dans une déclaration à l'APS, le nouveau chef du parti Talaie El-Hourriyet a confirmé que les élections se sont déroulées dans un cadre démocratique, et les deux candidats ont présenté aux militants, avant le scrutin, leur vision sur l'avenir du parti, ainsi que leurs programmes politique, économique et social.

M. Benounane a précisé qu'après son élection, il était dans l'obligation de "travailler avec tout le monde pour ancrer le principe de la démocratie, d'abord au sein du parti, la réunification des rangs des militants et l'ouverture des portes à quiconque souhaite s'engager dans la vie politique et la formation", rappelant que sa formation politique adopte une "ligne constante" et "s'oppose à ce qui ne sert pas l'intérêt public".

Concernant l'installation du bureau politique du parti, M. Benounane a indiqué qu'il présentera, pour approbation, la liste des membres au Comité central qui sera élu ce cette nuit.

Belaïd : «Le Front El Moustakbal poursuivra son parcours militant pour contribuer à l'édification d'une Algérie "forte"»

Le président du parti Front El Moustakbal, Abdelaziz Belaïd a affirmé, samedi à Alger, que son parti poursuivra son parcours militant pour contribuer à l'édification d'une Algérie "forte, prospère et développée".

S'exprimant lors d'une cérémonie à l'occasion du 10^{ème} anniversaire de la création de son parti, M. Belaïd a indiqué que le Front El Moustakbal poursuivra son parcours militant pour resserrer les rangs de la nation et édifier une démocratie solide sous-tendue par la légitimité en vue de l'édification d'une Algérie forte, prospère et développée".

"L'Algérie a besoin de la conjugaison des efforts et l'union dans la bataille d'édification basée sur le savoir et l'éthique pour un départ de la vie socioéconomique à laquelle aspire le citoyen, outre la création d'un climat politique garantissant la compétitivité et l'efficacité pour tous les partenaires", a-t-il indiqué.

Soulignant que son parti "soutient la légitimité et la stabilité ainsi que l'attachement au dialogue et appui les réformes initiées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune", M. Belaïd a mis en avant les réalisations de sa formation politique durant une décennie face aux différents défis tout en faisant prévaloir l'intérêt suprême du pays.

Benounane : «Le parti Talaie El-Hourriyet face à de grands enjeux politiques»

Le président de l'instance présidentielle du parti Talaie El-Hourriyet, Réda Benounane a affirmé, samedi à Alger, que son parti était désormais face à d'"importants enjeux politiques qui le positionnent devant de lourdes responsabilités historiques en vue de construire un front interne solide".

Intervenant à l'ouverture des travaux du premier congrès de son parti, M. Benounane a indiqué que ce congrès "se tient dans une conjoncture délicate à tous les niveaux", mettant en avant "la nécessité de contribuer à l'édification et la consécration du processus démocratique".

À ce propos, il a expliqué que sa formation politique "est appelée aujourd'hui plus que jamais à contribuer à l'effort national de reconsidération de l'action politique probe et du pluripartisme".

L'action politique qui vise à amorcer un changement doit s'inscrire en droite ligne avec les changements régionaux dans lesquels se sont immiscées des forces étrangères hostiles, cherchant à créer un climat d'instabilité et à drainer la région vers le chaos, a-t-il martelé, jugeant nécessaire de prendre en compte les mutations profondes opérées au niveau international et porteuses de grands risques en défaveur notamment des populations vulnérables dépourvues de moyens de résistance.

En revanche, l'Algérie possède toutes les potentialités qui font d'elle un pays axial dans la région, de par sa plus grande superficie en Afrique et son armée moderne, a soutenu M. Benounane qui a souligné l'impératif de "renforcer et consolider ce poids politique, mais également de freiner notre dépendance à la politique d'importation". A noter que plusieurs commissions ont été formées à huis-clos, dont la commission des motions, des statuts, du règlement intérieur et des candidatures. Après examen des motions par les délégués, il sera procédé à l'élection du nouveau président du parti parmi les deux candidats jusque-là en lice, en l'occurrence : l'avocat, Brahim Sedrati et le président de la Chambre nationale des notaires, Réda Benounane.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'APN La Commission des affaires juridiques écoute les propositions des présidents de groupes parlementaires

La Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) a écouté, dimanche, les propositions des présidents des groupes parlementaires sur les dispositions du règlement intérieur de l'Assemblée, en vue de les mettre en conformité avec la Constitution de 2020, a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement.

"La Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés a tenu une réunion, présidée par M. Mohamed Aziz, consacrée aux propositions des présidents de groupes parlementaires dans le cadre de l'examen des dispositions du règlement intérieur de l'APN en vue de les mettre en conformité avec la Constitution de 2020", a précisé la même source. Par ailleurs, la

Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'APN a tenu une réunion, présidée par M. Ali Rebidj, président de la Commission, pour l'examen des amendements proposés au projet de loi modifiant et complétant la loi n14-90 relative aux modalités de l'exercice du droit syndical, ajout e le communiqué, soulignant que ladite réunion s'est déroulée

en présence des délégués des auteurs de ces amendements.

Rappeler que le Bureau de l'APN avait soumis, jeudi dernier, 22 amendements remplissant les conditions légales à la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle pour les examiner avec les délégués de leurs auteurs, a conclu le communiqué.

COMMUNES Lancement de sessions de formation au profit des présidents d'APC de wilayas du Centre

Des sessions de formation au profit des présidents des Assemblées populaires communales (APC) des wilayas de Tizi-Ouzou, Boumerdes, Bouira et Tipasa, ont été lancés dimanche par les chefs de l'exécutif de ces wilayas. Inscrite dans le cadre du programme fixé par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Urbanisme visant à former et à accompagner les élus locaux, cette formation se poursuivra jusqu'en

juin prochain. Plusieurs axes liés à la gestion municipale, dont "missions et organisation de l'APC", "les marchés publics", "programmes de développement local", "l'investissement local", "fonction publique et contentieux", "le service d'état civil" et "prévention et gestion des risques", sont au menu. Les walis de Tizi-Ouzou, Boumerdes, Bouira et Tipasa qui ont donné le coup d'envoi de cette formation, ont rappelé que celle-ci vise

à améliorer les performances des responsables élus municipaux et à valoriser leur rôle dans la concrétisation des programmes de développement inscrits par l'Etat, afin d'améliorer le cadre de vie des citoyens.

Les chefs d'exécutifs de ces quatre wilayas ont exhorté les présidents des APC à profiter de ce genre de formation pour approfondir leurs connaissances en matière de gestion locale.

SUD-COLLECTIVITÉS LOCALES Les présidents d'APC en session de formation

Une session de formation en direction des présidents des Assemblées populaires communales (APC) a été organisée dimanche dans les wilayas du Sud du pays, dans le cadre d'un programme du ministère de tutelle visant la formation et l'accompagnement des élus. Animée par des cadres de l'administration centrale, la formation en question traite de questions en rapport avec l'organisation de la commune, la gestion de la ressource humaine, la finance locale et les marchés publics, les programmes de développement local, la

fonction publique et le contentieux, ainsi que la gestion et la prévention des risques. A ce sujet, le wali d'Ouargla, Mustapha Aghmir, a indiqué que la session de formation s'inscrit dans le cadre du programme arrêté par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, visant à consacrer une stratégie globale de dynamisation des collectivités locales à travers la promotion du système de formation, aux plans administratif, organisationnel et juridique. Une formation susceptible de permettre

une amélioration des prestations de l'administration en vue de mieux répondre aux attentes du citoyen, a-t-il souligné. S'exprimant lui aussi en ouverture de ce cycle de formation, le wali de Tougourt, Nacer Sebaa, a affirmé que la formation touche à ce qui a trait, en plus de la gestion administrative et financière de la collectivité, aux aspects de prévention des risques majeurs et des modes d'élaboration des plans d'organisation des secours, en harmonie avec le plan national. Pour sa part, le wali d'Illizi, Ahmed Bellhaddad, a souligné l'at-

tachement de l'Etat à l'accompagnement et la formation des élus locaux, à leur tête les présidents d'APC, pour leur permettre de relever les défis de développement, d'une part, et d'améliorer et moderniser le service public en vue de conférer une efficacité à la gestion de la chose publique, d'autre part. Ces cycles de formation ont concerné les présidents d'APC des wilayas du Sud, dont Ouargla, Tougourt, Illizi, Djanet, Ghardaïa, El-Menea, Adrar, Timimoun, Bordj Badji Mokhtar, Tamanrasset, In-Guezzam et In-Salah.

PROJETS DE NUMÉRISATION Les lauréats du concours "Hakathon Tahadi Digimact" primés à Oran

Les lauréats des trois meilleurs projets de la compétition "Hakathon Tahadi Digimact" ont été primés dimanche à Oran en marge de l'inauguration du la première édition du salon Méditerranéen Digital Action (Digimact) en présence des ministres de la Numérisation et des Statistiques et de la Poste et des Télécommunications, respectivement Hocine Chahabil et Karim Bibi Triki.

Les deux ministres, accompagnés du wali d'Oran, Saïd Sayoud, ont présidé la cérémonie de remise des prix aux lauréats, puis l'inauguration du salon qui avait ouvert ses portes aux visiteurs samedi.

Le concours "Tahadi Digimact" s'est déroulé en ligne, du 27 au 29 janvier 2022, autour de trois thématiques porteuses d'innovation et à fort impact sociétal, à savoir Tourisme (Discover Oran), Santé (Oran Health Management) et Mobilité (Mobility in Oran), ont précisé les organisateurs.

Le premier prix a été décerné à l'équipe "Mass" de Oussama Seddiki et Mohamed Anis Lounis, dans le Tahadi "Mobility in Oran", pour le projet "MobOran", alors que le deuxième a été accordé au trio Mabrouk Bennaoui, Younes Ammari et Aymen Benchohra formant l'équipe "Médi-tech" dans le Tahadi "Healthcare management" pour leur projet "Ankidni".

Le troisième prix est revenu à l'équipe "Celec Team" de Benelhadj Djelloul Oussama, Sadadou Mohamed, Hamoudi Youba et Zereg Assam pour le projet "Tahadi", dans la catégorie "Discover Oran".

Le ministre de la Numérisation et des Statistiques a salué le choix de la thématique principale de cette première édition du Digimact, soit le marketing territorial, d'autant que la wilaya d'Oran accueille dans quelques mois les Jeux méditerranéens, affirmant que cet événement sportif aura un impact certain sur les plans économique et culturel.

Le ministre de la Poste et des Télécommunications a estimé, pour sa part, que l'infrastructure en matière des nouvelles TIC, est un maillon important pour une organisation réussie des événements de grande envergure, comme les Jeux méditerranéens, affirmant que son département a élaboré un plan d'action exécuté, pour une grande partie, pour garantir un service de haute qualité, répondant aux normes internationales.

LE MINISTRE DE LA PÊCHE ET DES PRODUCTIONS HALIEUTIQUES, HICHEM SOFIANE SALAOUATCHI: «Lancement d'une étude nationale sur la consommation de poisson en Algérie»

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Hichem Sofiane Salaouatchi a annoncé, dimanche à Alger, le lancement d'une étude nationale sur la consommation de poisson en Algérie.

Intervenant lors d'une conférence de presse en marge d'une réunion sur la stratégie de recherche scientifique et de développement technologique dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, M. Salaouatchi a précisé que cette étude, "première du genre en Algérie", permettrait de déterminer avec précision la moyenne de consommation des différents types de poisson en Algérie.

Cette étude permettra également de connaître les poissons les plus prisés par les Algériens, aux fins de prendre

LE MINISTRE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT, YACINE HAMMADI : «Vers l'élaboration d'un projet de loi régissant les activités du guide touristique»

L'élaboration d'un projet de loi régissant l'activité du guide touristique débutera, "prochainement", a révélé, samedi à Alger, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hammadi.

S'exprimant lors d'une rencontre avec le ministre des Transports, Aïssa Bekkal consacrée à l'écoute des préoccupations des guides touristiques et de voyages, M. Hammadi a précisé que le projet de loi "premier du genre, s'inscrit dans le cadre de la loi d'orientation du tourisme qui englobe l'arsenal juridique régissant le secteur".

Ce projet de loi vise notamment à "organiser et réglementer l'activité des guides touristiques et à faciliter leur accès aux ports et aéroports pour accueillir les contingents des touristes qui visitent l'Algérie ainsi que leur accompagnement dans leurs déplacements dans les différentes régions", relevant que dans le cadre de ce projet de loi, des décrets exécutifs et des textes réglementaires seront promulgués pour prendre en charge les différentes activités touristiques dans ce domaine.

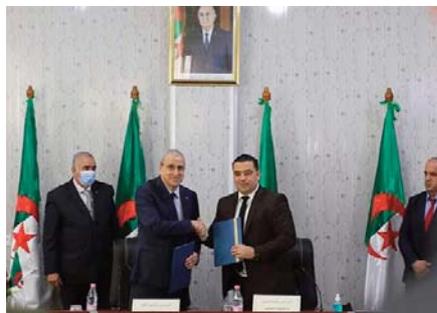
Concernant l'ouverture de l'activité du Hadj et la Omra, le ministre a expliqué que cette question relève des préro-

PÊCHE - ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR Les deux secteurs signent une convention-cadre de coopération

Une convention-cadre de coopération a été signée dimanche à Alger entre les ministères de la Pêche et des Productions halieutiques et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Signée par les ministres des deux secteurs, respectivement MM. Hichem Sofiane Salaouatchi et Abdelbaki Benziane, la convention vise la mise en place d'un cadre pour les partenariats entre les institutions et les structures de la recherche des deux secteurs, et ce, à la faveur de la création d'équipes conjointes de recherche, la promotion de l'innovation technologique dans les sociétés économiques de pêche et d'aquaculture et le développement des activités scientifiques et technologiques dans ce domaine.

Afin d'atteindre les objectifs escomptés de cette convention-cadre, trois (3) autres conventions de coopération ont été signées entre le Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA) relevant du ministère de la Pêche et trois centres de recherche, en l'occurrence, le Centre national de développement des technologies avancées (CDTA), le Centre de recherches scientifique et technique sur les zones arides (CRSTRA) et le Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (CREAD). Ces conventions



devront "renforcer la dynamique que connaît le secteur de la pêche et de l'aquaculture dans le pays et de lui permettre de mieux bénéficier des différentes expériences et innovations en vue d'améliorer la performance et réaliser les résultats escomptés sur le moyen et long termes", a déclaré M. Salaouatchi.

Il s'agira, explique le ministre, d'oeuvrer à la conjugaison des efforts des deux secteurs et la coordination de leurs actions afin de garantir une coopération permanente pour une meilleure connaissance des ressources biologiques aquatiques et le développement de la technologie et de l'innovation concer-

nant les activités de la pêche et de l'aquaculture.

Ces conventions se veulent un cadre référentiel pour la création de réseaux thématiques des compétences scientifiques dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture, l'objectif étant de renforcer l'échange d'informations scientifiques et techniques entre les différentes parties prenantes.

Elles faciliteront également la participation des chercheurs relevant du secteur de l'Enseignement supérieur et de la

recherche scientifique aux campagnes et aux stages pratiques en mer à bord des navires du secteur de la pêche, ajoute M. Salaouatchi. Pour sa part, M. Benziane a souligné que la convention-cadre

avec le secteur de la pêche mettra à la disposition de ce dernier toutes les capacités humaines et matérielles dont dispose le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, afin de donner une impulsion positive à son développement.

Dans le même contexte, il a expliqué que les établissements universitaires et de recherche relevant à son secteur assureraient des formations dans de nombreux domaines relatifs à la pêche et aux productions halieutiques, au niveau de 18 unités de formation en licence et 17 unités de formation en master, réparties sur 17 établissements universitaires à travers le pays, outre l'ouverture de 6 cursus de Formation d'ingénieur au niveau de l'Ecole Nationale Supérieure des Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral (ENSSMAL) d'Alger.

Les conventions signées aujourd'hui permettront la réalisation de recherches pratiques adaptées aux besoins de l'environnement socio-économique algérien, et favoriseront la mise en place d'entités communes de recherche.

la validation de 124 projets de recherche. Le nombre de projets de recherche liés à la sécurité alimentaire est de 40 projets, dont 35 liés à la pêche et aux productions halieutiques. Parmi ces projets, le ministre a cité un projet de conception d'une plateforme numérique multi-services pour l'aquaculture durable, et un autre portant étude, conception et réalisation d'étangs pour la pisciculture, outre un projet de conception d'un robot aquatique pour l'évaluation des récifs coralliens.

Ces projets de recherche, mis en œuvre à compter de ce mois, contribueront à "parvenir à des solutions scientifiques et pratiques aux problèmes qui concernent essentiellement le secteur de la Pêche", a-t-il conclu.



gatives de l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) relevant du ministère des Affaires religieuses et de Wakfs, sachant que près de 800 agences de tourisme et de voyage actives dans ce domaine.

En réponse aux questions des représentants d'agences de tourisme et de voyages, le ministre des Transports a expliqué la hausse des prix des billets par "l'activité commerciale soumise à l'équation offre-demande", indiquant que l'augmentation était due à "la suspension des vols en raison de la propagation du coronavirus ces dernières années".

Souhaitant que ce segment d'activité contribue, à l'avenir, à la relance économique du pays, M. Bekkaï a exprimé sa disposition à collaborer avec les partenaires concernés afin d'ouvrir le champ de compétitivité aux transports aérien et maritime, et de promouvoir l'investissement et les initiatives.

Et de conclure que les problèmes dont souffrent les agences de tourisme et de voyages ne peuvent être résolues que "par le dialogue et un débat fructueux".

ALGERIA DISRUPT 2022

De nouvelles mesures incitatives pour renforcer les acquis des startups

La 2^{ème} édition de la Conférence nationale des startups "Algeria Disrupt 2022" a vu l'annonce de nouvelles mesures incitatives au profit des startups devant renforcer les acquis du secteur durant les deux dernières années.

Organisée par les services du ministère délégué chargé de l'économie de la connaissance et des start-up au Centre international de conférences Abdellatif Rahal à Alger, cette conférence a été marquée par la participation du Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, de membres du Gouvernement et de hauts responsables d'Etat.

Cet événement, auquel ont pris part des startups et des incubateurs, a été une occasion de rencontre entre les professionnels du secteur et les porteurs de projets innovants.

L'Algérie vit aujourd'hui des mutations multidimensionnelles.

Parallèlement aux réformes politiques entamées par le président de la République depuis son investiture à la tête du pays et l'opération de renouvellement des institutions de l'Etat algérien, les réformes économiques occupent une place importante et axiale dans le programme présidentiel", a souligné le Premier ministre dans son allocution d'ouverture.

Et d'ajouter "les mesures prises au profit du secteur des startups, qui sont une première en Algérie, visaient à aplanir les obstacles entravant les projets innovants dans notre pays et à attirer des connaissances permettant de mettre en place une économie basée sur la connaissance dans notre pays".

Pour sa part, le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie de la connaissance et des start-up, Yacine El Mahdi Walid, s'est félicité du développement réalisé dans l'environnement des startups qui a connu une amélioration



notable durant les dernières années, tant au niveau des cadres juridiques et réglementaires qu'au niveau des mécanismes d'appui et de financement mis en place par l'Etat".

A cette occasion, le ministre délégué a présenté le bilan d'activité annuel de son secteur ainsi que les engagements obtenus en matière d'appui des startups en Algérie. M. Walid a annoncé, en outre, de nouvelles mesures au profit des startups et des incubateurs, à l'instar d'un mécanisme relatif à la prise en charge des frais inhérents aux brevets d'invention et à la propriété intellectuelle qui s'inscrit dans le cadre des instructions données par le président de la République lors du Conseil des ministres.

Il a annoncé également un nouveau

programme au profit des porteurs de projets innovants pour bénéficier d'accompagnement financier et d'incubateurs répartis sur le territoire national.

Lors de cette conférence, le directeur des startups et des structures de soutien au ministère délégué, Noureddine Ouadah, a présenté une synthèse sur les travaux du Comité national des Startups, chargé de l'examen des demandes d'obtention du label "Startup", composé d'experts du secteur privé et cadres de dix ministères.

De son côté, Nassima Arhab, chargée d'études et de synthèse (CES) au niveau du ministère délégué, a annoncé de nouvelles mesures de soutien à l'innovation en Algérie, dont le programme "Kick Start", qui vise à accompagner les porteurs de

projets innovants dans la création de leurs start-up. Elle a également fourni des explications sur la prise en charge par l'Etat des dépenses liées aux brevets d'invention afin d'aplanir tous les obstacles entravant un projet innovant. Une convention entre le Group public "Elec El Djazair" et la startup "Algeria Venture", a été également signée lors de cette rencontre. A ce propos, le directeur général d' "Algeria Venture" Sid Ali Zerrouki, a révélé un programme d'innovation ouvert qui permettra aux startups d'apporter des solutions innovantes aux entreprises du groupe industriel.

Dans le cadre des nouvelles mesures annoncées lors de la conférence, le représentant de la Banque d'Algérie (BA) a dévoilé une batterie de procédures liées à l'exportation des services numériques, d'autant que les exportations numériques algériennes à l'étranger sont en hausse.

De son côté le président de l'Union algérienne des sociétés d'assurances (UAR), a annoncé le lancement d'un laboratoire des technologies financières, dans le cadre des efforts entrepris par les compagnies d'assurances en vue d'accompagner les startups et sortir de la dépendance technologique des sociétés étrangères.

Lors de la conférence, un concours national a été annoncé pour la conception de la première plateforme numérique dédiée à la réception des doléances, un projet sur lequel travaille la Présidence de la République et qui sera mis à la disposition du médiateur de la République.

A la fin de cet événement, le prix du meilleur incubateur d'entreprises algériennes pour l'année 2022 a été décerné à la startup "Incube Me".

Les efforts de l'Etat en matière de la promotion de l'économie de la connaissance salués

Les participants à un panel sur les incubateurs privés, organisé samedi à Alger, ont salué les efforts consentis par l'Etat en matière de promotion de l'économie de connaissances, appelant, toutefois, à la levée des contraintes bureaucratiques entravant l'activité des incubateurs et des startups. Organisé dans le cadre de la 2^{ème} édition de la Conférence nationale des startups "Algeria Disrupt 2022", le panel a rassemblé des représentants de plusieurs incubateurs privés. Les participants ont affiché leur satisfaction quant aux efforts des pouvoirs publics en matière d'organisation et de promotion des startups et incubateurs. Pour le représentant de l'incubateur Innoest, ce secteur a connu plusieurs avancées depuis la création du ministère délégué auprès du

Premier ministre chargé de l'Economie de la Connaissance et des Startups, dont les efforts ont permis la mise en place de plusieurs startups même à l'intérieur du pays. Abondant dans le même sens, le représentant de l'incubateur IncubeMe a souligné que les mesures prises dans le secteur ont permis d'instaurer la confiance entre les intervenants dans ce domaine d'activité et l'Etat. Toutefois, les incubateurs ont affirmé qu'ils font face toujours à certaines pratiques bureaucratiques nuisibles.

C'est dans ce cadre que le représentant de l'incubateur TakzHub a appelé à allouer des espaces de travail aux startups, précisant que les projets innovants ont souvent besoin de zones d'expérimentation pour qu'ils soient validés. Il a souli-

gné, en outre, "la nécessité de débloquer l'accès des incubateurs et startups à certains marchés publics". Le représentant de l'incubateur WestInnov a, quant à lui, soulevé la problématique du foncier, appelant l'administration à adopter une certaine souplesse avec les acteurs de l'économie de la connaissance. Lors d'un second panel consacré à l'"Open innovation", qui consiste à innover de manière ouverte, grâce notamment à des idées venues de l'extérieur de l'entreprise, les participants, dont le directeur général de l'accélérateur public de startups Algeria Venture, Sid Ali Zerrouki, ont appelé les entreprises actives en Algérie à octroyer des marchés aux startups, comme mesure de soutien à leur plans de recherche et développement (R&D).

Walid : «L'évolution du e-paiement en Algérie a favorisé l'émergence des start-up»

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie de la connaissance et des start-up, Yacine El Mahdi Walid a indiqué samedi à Alger que la grande évolution du e-paiement en Algérie avait encouragé l'émergence des start-up. S'exprimant lors d'une conférence de presse en marge des travaux de la 2^e édition de la Conférence nationale des startups "Algeria Disrupt 2022", le ministre délégué s'est dit "confiant" quant à l'orientation de l'Algérie vers les transactions commerciales électroniques à même d'aider à la transition vers l'économie numérique.

La majorité des Algériens sont des jeunes en quête de tout

ce qui a lien avec les technologies", a-t-il estimé affirmant que la transition numérique était devenue "une nécessité" pour le pays. Dans ce sens, M. Walid a cité la forte hausse du e-paiement en Algérie avec un taux de près de 500 %. Aussi, plus de 100.000 étudiants se sont acquis des frais d'inscription universitaire cette année via le e-paiement, a-t-il ajouté. Le nombre de cartes interbancaires en circulation a augmenté de 20% au terme de l'année 2021 par rapport à 2020, pour atteindre 11,6 millions de cartes, a indiqué le Groupement d'intérêt économique (GIE) dans son dernier rapport annuel.

EMPLOI

La législation algérienne favorise l'inclusion économique des femmes

La législation algérienne favorise parfaitement le travail des femmes et leur participation à la vie économique, ont estimé, dimanche à Alger, des experts, tout en préconisant l'adoption d'une politique publique consacrant la "parité effective" homme-femme sur le marché du travail. S'exprimant lors d'une rencontre sur l'inclusion économique des femmes, organisée par le Cercle d'Action et de réflexion pour l'entreprise (CARE), en partenariat avec l'ambassade d'Espagne, les participants se sont accordés à dire que l'Algérie dispose d'une législation conforme aux conventions internationales et qui favorise l'insertion économique de la femme et consacre l'égalité de genre.

"Nos textes juridiques ont toujours été favorables à la participation des femmes à la

vie économique", s'est félicitée l'avocate Nadia Ait Zaï, soulignant que l'Algérie a ratifié un grand nombre de textes relatifs au travail qui constituent la source du codes de travail algérien, consacrant l'égalité homme-femme et bannissant la discrimination.

Elle a également évoqué le code pénal qui protège les femmes dans la sphère publique privée et professionnelle contre toute agression physique et morale et contre toute forme de discrimination.

Mais, en dépit de ces textes de lois favorables, la présence des femmes sur le marché du travail demeure assez faible, regrette Maître Ait Zaï.

Se référant à un document du ministère de la solidarité sur la Charte de la femme travailleuse, cette juriste a attribué cette faible

présence de la gente féminine sur le marché de l'emploi à plusieurs obstacles dont le manque de moyens de transports, le manque de garderies, l'éloignement entre le domicile et le lieu de travail ainsi que la difficulté d'accès au financement bancaire et aux assiettes foncières pour les entrepreneurs. A cet égard, elle a proposé la mise en place d'un système qui renforce l'inclusion économique des femmes et qui consacre la parité de la femme sur le marché de l'emploi et améliore son accès aux postes de décision dans les entreprises et les administrations. Pour sa part, l'économiste Mouloud Hédar a estimé que la diversification de l'économie nationale favoriserait davantage l'intégration des femmes dans la participation au développement économique du pays en leur

ouvrant de nombreux créneaux prometteurs.

M. Hédar a souligné par ailleurs que le modèle de la croissance algérienne actuel, porté jusque-là par les secteurs des hydrocarbures et le BTP est "lourdement handicapant" pour les femmes notamment pour celles qui ont fait des études supérieures. "Certes, la législation algérienne favorise le travail des femmes et leur participation au développement de l'économie, mais il y a beaucoup de chemin à faire pour concrétiser cette parité sur le terrain", a-t-il jugé, en ajoutant que la question de l'emploi féminin, un "potentiel inexploité pour l'économie algérienne", doit faire l'objet d'une profonde étude.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Agli : «Une étude sera présentée par le CAPC le 27 mars»

Une étude comprenant des propositions pour atteindre la sécurité alimentaire en Algérie sera présentée par la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) le 27 mars courant, a indiqué samedi à Alger le président de cette organisation patronale, Sami Agli.

"Le document est finalisé" et sera dévoilé à quelques jours du début du mois de Ramadhan, a précisé M. Agli lors de la rencontre organisée par le CAPC pour présenter son "Livre Blanc" sur l'entreprise et le développement économique.

Le président de la confédération a justifié le choix de cette période par le fait que ce mois soit considéré comme "un baromètre" pour tout ce qui touche à l'alimentaire. La réalisation de cette étude a été motivée par l'importance de la thématique de la sécurité alimentaire, considérée comme un des "défis" de l'économie et de l'entreprise algérienne, selon le président de la CAPC. M. Agli a annoncé, également, qu'une autre étude, cette fois-ci, sur la sécurité énergétique sera "dévoilée durant le mois de Ramadhan ou juste après", et que la CAPC poursuivra ses propositions en exposant son plaidoyer sur la transition numérique, suivi par un document qui traite de la diversification économique.

Invité à intervenir, au vu de l'importance de la sécurité énergétique, le président de la Commission énergie de la CAPC, Riadh Boujemadi, a énuméré les piliers de la transition énergétique en Algérie évoquant, notamment, "le mix énergétique, l'efficacité énergétique, la mobilité propre, la Smart énergie et l'internationalisation du savoir-faire algérien". Pour sa part, le vice-président du CAPC Souhil Guessoum qui est aussi un expert dans le numérique, a salué dans son intervention sur la numérisation en Algérie, l'augmentation de la bande passante, l'instauration de la signature électronique et les différentes mesures d'encouragement au profit des startups. Toutefois, il a déploré la "surtaxation" de certains produits nécessaires pour concrétiser les objectifs de la transition numérique, notamment les ordinateurs, appelant "à généraliser l'annulation des taxes sur les produits des TIC", et à lever les difficultés liées à l'importation de logiciels informatiques. Il a préconisé, de plus, "à la création d'une école spécialisée dans la cyber-sécurité", soulignant la pertinence de créer un Cloud national (espace virtuel de stockage des données). Intervenant au sujet de la numérisation, le président du Conseil national économique, social et environnemental (CNSES), Sidi Mohammed Bouchenak Khelladi, a expliqué que la mise en place du Système national des statistiques (SNS) a pris "beaucoup de retard en raison, notamment, de changements opérés au niveau des institutions", tout en soulignant que "la coordination entre tous les secteurs pour réaliser ce projet est "urgente". M. Bouchenak Khelladi a signalé, au passage, "quelques retencues" de la part de certaines parties dues, selon lui, à la "mauvaise maîtrise de la data à leurs niveaux", tout en rassurant que la mise en place du SNS "est en bonne voie et sera finalisée très prochainement".

SON PDG MOKHTAR REZZOUG L'A ANNONCÉ:

«Le Groupe Transtev lance un plan de relance et de développement»

Le PDG du Groupe Transtev, Mokhtar Rezzoug, a annoncé dimanche à Alger le lancement d'un plan de relance et de développement visant à assurer l'équilibre structurel des filiales du groupe.

Auditionné par la commission des transports et des télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Rezzoug a précisé que le Groupe Transtev entendait, à travers ce plan, renforcer ses filiales en vue de rentabiliser leurs activités à court terme.

Ce plan de relance prévoit, entre autres, l'examen et l'audit des comptes des filiales du groupe, notamment l'Entreprise de transport aérien par câbles (Etac), la Société d'exploitation des tramways d'Algérie (Setram) et la Société d'exploitation des gares routières d'Algérie (Sogral). Le plan prévoit également le lancement d'une étude, en collaboration avec des bureaux d'études spécialisés, pour la restructuration de l'activité de transport par bus et la réorganisation des activités de services aux voyageurs de Sogral. Dans ce cadre, un programme d'intervention en transport sera lancé, en collaboration avec le Bureau d'études du groupe, à travers la réalisation d'études d'adaptation des "bus à haut niveau de



service" (BHNS) au niveau de certaines lignes du tramway à Annaba et Oran d'ici 2025. Il sera en outre question de la réorganisation de certaines gares routières pour l'amélioration de l'offre de transport et de l'élaboration d'un plan de transport dans les régions du sud, notamment dans les dix nouvelles wilayas, pour une couverture plus large.

Sur les motifs de ce plan, M. Rezzoug a affirmé que les filiales du groupe activant notamment dans le transport par bus, connaissent une situation financière "difficile", en dépit des efforts fournis pour augmenter leurs

recettes. La situation financière des filiales du groupe montre la continuité de l'endettement pour les sociétés de transport par bus, d'autant plus que leurs dettes se sont élevées fin 2020, à quelque 7,284 milliards de DA. Le PDG de Transtev a également affirmé que la pandémie de la Covid-19 a eu un grand impact sur le recul des recettes globales du groupe, précisant qu'elles se sont élevées, en 2020, à quelque 14,252 Mds de DA. Par ailleurs, M. Rezzoug a relevé la création d'une entreprise économique spécialisée dans le transport universitaire en novembre 2021, précisant

qu'elle se trouve actuellement en cours de parachèvement des procédures administratives, en vue de lancer son activité et qui englobera d'autres domaines hormis le transport des étudiants. M. Rezzoug a mis l'accent dans l'exposé qu'il a présenté devant les membres de la Commission, "sur la nécessité d'organiser le marché, en vue d'assurer une compétitivité loyale et gagnante pour toutes les entreprises du transport".

A rappeler que le groupe Transtev a été fondé en 2016, en remplacement de la société de gestion des participations de l'Etat Fidber. Le groupe des sociétés de transport terrestre comprend: l'Entreprise du métro d'Alger (EMA), l'entreprise d'exploitation du tramway (Setram), l'entreprise du transport par câbles (Etac), l'entreprise de gestion des gares routières d'Algérie Sogral, ainsi que cinq sociétés de transport des voyageurs par bus. Le nombre des travailleurs du groupe s'élève à 8,424 employés, dont 1,234 travailleurs dans le domaine de transport par bus.

ORAN

Tenue du Salon de l'industrie, du BTP, de l'énergie, de logistique et de l'export du 14 au 17 mars

La quatrième édition du Salon de l'industrie, du BTP, de l'énergie, de logistique et de l'export d'Oran "Oran Invest expo" se tiendra du 14 au 17 mars en cours au Centre des conventions d'Oran (CCO) Ahmed Benahmed, ont indiqué les organisateurs de l'événement samedi dans un communiqué. Organisé sous le parrainage du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, en partenariat avec l'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur (Algex), la Confédération nationale du patronat citoyen (CAPC) et la Bourse de sous-traitance et du partenariat de l'Ouest (BSTPO), "cet événement qui regroupe des secteurs complémentaires et dynamiques vise à donner un souffle nouveau à la relance économique nationale et redynamiser l'activité, après une période de recul qui perdure depuis près de trois années en raison de la propagation de la pandémie de Covid-19", selon la même source. Regroupant plus de 80 exposants, dont des entreprises na-

tionales publiques et privées, ainsi que des entreprises étrangères exerçant dans les secteurs en relation avec son thème, "le salon Oran Invest expo se veut une opportunité d'échange entre les participants afin de dégager des pistes de réflexion sur une relance économique sereine et fondée sur une clairvoyance et un appui sur les avancées technologiques réalisées dans ces secteurs névralgiques", soulignent les organisateurs de cette manifestation. "Se tenant dans une conjoncture économique favorable, marquée essentiellement par la volonté des hautes autorités du pays de mettre en place toutes les conditions nécessaires pour une relance économique réelle, le salon Oran Invest expo est un espace de rencontres, d'échanges d'idées et de projets en vue de concrétiser des investissements porteurs et créateurs de richesses et d'emploi", expliquent-ils. En sus de l'aspect expo et des rencontres professionnelles "B To B", des conférences-débat thématiques autour des sujets les

plus pertinents de la réalité et des perspectives de l'économie algériennes seront tenues en marge du salon. Animées par des managers d'entreprises, des universitaires et professionnels dans diverses spécialités, ces conférences-débat ont pour objectif principal de dégager des recommandations "à même de juguler les obstacles à l'investissement et à relancer l'activité économique nationale". De plus, un espace d'exposition est dédié gratuitement à l'université d'Oran (USTO) et à l'école polytechnique d'Oran, ainsi qu'à des associations de jeunes entrepreneurs afin de les mettre en contact direct avec les opérateurs économiques et faire valoir leurs idées et projets innovants.

Pour rappel, la troisième édition du salon Oran Invest expo s'était tenue en juillet 2021 s'était soldée par la signature de plus de 50 conventions de partenariat entre des entreprises nationales publiques et privées ainsi que des entreprises étrangères en activité en Algérie.

ORAN

Un salon africain d'affaires avec la participation de seize pays à compter de mercredi

La ville d'Oran accueillera, à compter de mercredi, la première édition du salon africain d'affaires, avec la participation de 15 pays, en plus de l'Algérie, a-t-on appris, dimanche, auprès des organisateurs.

Cette manifestation économique, organisée par l'agence "Sada Events" de communication au Centre des conventions d'Oran "Mohamed Benahmed", verra la participation d'hommes d'affaires et de chefs de grandes entreprises économiques des pays participants, ainsi que d'ambassadeurs de ces pays accrédités en Algérie.

Les participants à ce salon de trois jours, exposeront leurs réalisations et leurs produits dans les différents do-



maines et spécialités dans les secteurs de la santé, de l'industrie pharmaceutique, du transport, de la logistique, de l'environnement, des énergies renouvelables, les startups, ainsi que de l'agriculture, des industries alimentaires, de la construction et des travaux

publics, de l'hydraulique, des équipements, de l'industrie du cuir, du textile et autres.

Le programme de ce salon comprend aussi un forum d'hommes d'affaires et de représentants d'instances des pays participants afin d'échanger les visions et les

propositions concernant le développement du continent africain, selon les organisateurs, soulignant que cette édition est organisée dans des conditions "géostratégiques décisives concernant l'avenir du continent africain dont les peuples et les gouvernements aspirent à réaliser une coopération et un partenariat économique juste avec ses opérateurs des différents continents du monde".

Aux côtés de l'Algérie, plusieurs pays participeront à ce salon africain, notamment la Lybie, la Mauritanie, l'Égypte, le Niger, le Mali, le Sénégal, le Nigeria, le Burkina Faso, l'Éthiopie, la Côte d'Ivoire, le Kenya, l'Angola, la Guinée, la Tanzanie et le Cameroun.

APS

CHANGE

Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage (BA)

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage en dinar algérien, communiquées par la Banque d'Algérie (BA), valables du 6 mars au 12 mars 2022.

Billets de banque	Achat	Vente
1 USD	139,77	148,30
1 EUR	155,09	164,61
1 GBP	187,18	198,68
100 JPY	120,75	128,15
1 CHF	151,97	161,26
1 CAD	110,85	117,62
1 DKK	20,85	22,13
1 SEK	14,40	15,28
1 NOK	15,76	16,73
1 AED	38,05	40,38
1 SAR	37,25	39,53
1 KWD	460,22	489,59

Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	141,19	148,30
1 EUR	156,66	164,61
1 GBP	189,08	198,68
100 JPY	121,98	128,15
1 CHF	153,51	161,26
CAD	111,97	117,62
1 SEK	14,55	15,28

AFRIQUE

Les pays membres de la Communauté de l'Afrique de l'Est ont enregistré une croissance économique de 4,2 % en 2021

La 25e réunion ordinaire du comité des affaires monétaires de la Communauté d'Afrique de l'Est (East African Community, EAC) a déclaré que la croissance dans la région s'était redressée en 2021 pour atteindre une moyenne de 4,2 %, a annoncé la communauté dans un communiqué.

Selon le communiqué diffusé à l'issue de la réunion par le siège de l'EAC à Arusha, dans le nord de la Tanzanie, la croissance économique peut être attribuée à l'assouplissement des restrictions liées à la COVID-19, aux investissements publics et aux bonnes performances des secteurs de l'agriculture, des services, de la construction et de la manufacture. La croissance dans la région devra s'améliorer grâce à une reprise de l'activité économique mondiale avec l'assouplissement



des mesures de confinement et la mise en œuvre soutenue de mesures de soutien à la croissance, ajoute le communiqué. Toutefois, indique le communiqué, les risques à la baisse restent élevés en raison du ralentissement de la croissance mondiale, de la montée des tensions géopolitiques et de l'augmentation du prix des matières premières.

L'EAC est composée de six pays qui sont le Burundi, le Kenya, le Rwanda, le Soudan du Sud, la Tanzanie et l'Ouganda.

CHINE

La sécurité alimentaire, un axe majeur de l'action gouvernementale en 2022

La Chine procédera en 2022 à un recensement de ses terres agricoles, 40 ans après le premier recensement, dans le cadre d'une politique visant à stimuler la production agricole et garantir la sécurité alimentaire de cette nation de 1,4 milliard d'âmes.

Ainsi, la Chine compte préparer 6,67 millions d'hectares de terres d'un fort potentiel agricole, selon le rapport de travail présenté par le gouvernement devant l'organe législatif suprême du pays dont les travaux sont actuellement en cours à Pékin. Le rapport détaille de l'action du gouvernement

pour améliorer la production agricole à travers une mise à niveau des villages. Par ailleurs, le recensement des terres que le pays compte conduire vise, selon une circulaire publiée en février par le Conseil d'Etat, à identifier les terres par ordre de qualité et élaborer une nouvelle politique de distribution.

Le rapport gouvernemental présente aussi l'engagement des autorités à renforcer les efforts en vue d'augmenter la production à travers l'élargissement des zones irriguées de grande et moyenne taille.

CUBA-CANADA

Cuba et l'entreprise canadienne Sherrit veulent augmenter l'exploitation denickel

Cuba et la compagnie canadienne Sherrit International, présente dans le pays depuis plus de deux décennies, se sont mis d'accord pour augmenter l'exploitation de nickel, la production électrique et la prospection pétrolière sur l'île, a annoncé samedi le quotidien d'Etat Granma. Le président Miguel Diaz-Canel et le président de l'entreprise canadienne, Leon Binedell, se sont rencontrés vendredi au Palais de la Révolution pour évoquer "l'approfondissement de la participation de cette compagnie dans le développement économique de Cuba", indique Granma. Une augmentation de cette participation va concerner "surtout les activités telles que la mine, la prospection pétrolière et la production élec-

trique", domaines dans lesquels Sherrit International a déjà investi. Depuis plus de vingt ans, Sherrit International est partenaire de l'Etat cubain au sein de l'entreprise mixte Moa Nickel S.A pour l'exploitation de nickel, principal produit d'exportation de l'île. Selon l'annuaire statistique de Cuba, les exportations de produits miniers ont représenté 746 millions de dollars en 2017, contre 623 millions en 2020, une baisse due aux conséquences de la pandémie de Covid-19. Le complexe minier de Moa Nickel S.A, situé dans la province d'Holguin (nord-est), "produit 35.000 tonnes par an de nickel, ainsi que du cobalt et l'objectif des investisseurs est d'augmenter cette production de 20% pour faire face à la

demande du marché", selon l'agence cubaine de presse, Prensa Latina.

Les prix du nickel ont connu une forte hausse en 2022 en raison de la forte demande pour la production de batteries électriques. Le prix sur le marché mondial dépasse les 28.000 dollars la tonne. Sherrit international possède également dans l'ouest de l'île une usine de production électrique à base de gaz, non loin de puits de pétrole. Le quotidien Granma souligne les potentiels de ces activités "malgré le renforcement de l'embarco américain" qui touche particulièrement les ventes du nickel cubain en limitant les importations sur son marché des produits contenant ce métal cubain.

VOLKSWAGEN

Une nouvelle usine à 2 milliards d'euros pour concurrencer Tesla

Le géant automobile allemand Volkswagen a annoncé vendredi un investissement de deux milliards d'euros pour construire une nouvelle usine de voitures électriques près de son siège historique de Wolfsburg, dans le cadre de son ambitieux virage électrique face au leader américain Tesla. Le site, dont la construction devrait commencer au printemps 2023 pour une ouverture en 2026, sera consacré au projet de berline «Trinity», future «figure de proue de la flotte électrique de Volkswagen» avec «plus de 700 kilomètres d'autonomie», selon un communiqué. L'usine sera située à proximité immédiate de celle de Wolfsburg, où Volkswagen est installé depuis 1938, quelques années après sa fondation. Sévèrement secoué par le scandale des moteurs diesel truqués, le deuxième groupe automobile mondial a résolument mis le cap sur l'électrique ces dernières années, moyennant des dizaines de milliards d'euros d'investissements dans la voiture du futur, connectée et à batterie. Trinity «représente la prochaine génération de voitures électriques de Volkswagen», selon un communiqué, le patron de la marque VW, Ralf Brandstätter, évoquant «une importante étape pour la transformation et l'avenir de Wolfsburg».

BRÉSIL

Le Brésil réalise une croissance de 4,6% en 2021

Le Brésil est sorti de la récession au dernier trimestre 2021 et a renoué avec la croissance avec une progression du PIB de 4,6% sur l'année, un net rebond après le plongeon de 3,9% en 2020, selon les chiffres officiels publiés vendredi.

Le PIB de la première économie d'Amérique Latine a progressé de 0,5% au quatrième trimestre, après des contractions de -0,3% au deuxième et de -0,4% au troisième, a annoncé l'Institut de statistiques IBGE dans un communiqué. La croissance annuelle de 4,6%, avec un PIB de 8,700 milliards de réals en 2021 (environ 1,570 milliards d'euros) est conforme aux attentes des spécialistes, qui l'attribuent notamment à la reprise de l'activité économique favorisée par la vaccination contre le Covid-19.

La croissance a surtout été tirée par les secteurs de l'industrie (+4,5%) et des services (+4,7%), dont le rebond était attendu après une année 2020 très affectée par la pandémie qui a fait plus de 650.000 morts au Brésil. Le secteur agricole, en revanche, a connu en 2021 un léger recul, en raison d'une baisse de production de la canne à sucre, du maïs et du café pour les cultures, de la viande bovine et du lait pour l'élevage, due notamment aux «conditions climatiques adverses», avec une sécheresse historique, selon l'IBGE.

APS

FMI-UKRAINE-RUSSIE

Le FMI alerte sur les conséquences économiques "dévastatrices" du conflit en Ukraine

Le Fonds monétaire international (FMI) a alerté samedi contre les conséquences économiques "dévastatrices" de la persistance du conflit en Ukraine. "Alors que la situation reste très fluide et que les perspectives sont soumises à une extraordinaire incertitude, les conséquences économiques sont déjà très graves", a indiqué le FMI dans un communiqué, soulignant que les cours de l'énergie et des matières premières, y compris le blé et d'autres céréales, ont bondi, "ce qui ajoute aux pressions inflationnistes résultant des perturbations de la chaîne d'approvisionnement et du rebond de la pandémie de Covid-19". Outre des sanctions sans précédent décrétées contre la Russie, l'escalade du conflit a également provoqué une vague de plus d'un million de réfugiés dans les pays voisins, a ajouté l'institution financière internationale. Dans son communiqué, le FMI a en annoncé qu'il prévoit de soumettre la demande de financement d'urgence de 1,4 milliard de dollars de l'Ukraine à son conseil d'administration dès la semaine prochaine et qu'il était en pourparlers sur les options de financement avec les autorités de la Moldavie voisine.

"Les autorités monétaires devront surveiller attentivement la répercussion de la hausse des prix internationaux sur l'inflation intérieure, afin de calibrer les réponses appropriées", recommande la même source. Evoquant la situation pour la Russie, le FMI souligne que les sanctions annoncées par les pays occidentaux contre la Banque centrale russe "restreindront sévèrement son accès aux réserves internationales pour soutenir sa monnaie et son système financier".

"Les sanctions internationales contre le système bancaire russe et l'exclusion d'un certain nombre de banques de SWIFT ont considérablement perturbé la capacité de la Russie à recevoir des paiements pour les exportations, à payer les importations et à effectuer des transactions financières transfrontalières", a-t-on ajouté.

Et le FMI de prévenir que "les pays qui entretiennent des liens économiques très étroits avec l'Ukraine et la Russie sont particulièrement exposés au risque de pénurie et de rupture d'approvisionnement et sont les plus touchés par l'afflux croissant de réfugiés".

AGRICULTURE

Record absolu pour le blé américain, dopé par la spéculation

Le prix du blé américain a atteint vendredi un record à la Bourse de Chicago (CME), emmené toujours plus haut par la crainte sur les exportations ukrainiennes et russes, qui attire les spéculateurs.

Le contrat à échéance la plus rapprochée, soit pour livraison en mars, est monté jusqu'à 13,4000 dollars le boisseau (environ 27 kg) pour le blé d'hiver de variété SRW (Soft Red Winter Wheat). L'ancien record remontait à février 2008.

Le principal contrat échangé est celui de mai, qui a lui atteint, dès l'ouverture, la limite réglementaire de variation sur une séance à la hausse ou à la baisse, fixée par le CME, soit 75 cents, sans quoi il serait vraisemblablement allé plus haut. «On continue à intégrer le fait que ni l'Ukraine ni la Russie ne peuvent exporter, et le poids de ces réserves (mondiales) réduites joue sur les prix», a commenté, dans un bulletin vidéo, Steve Freed, analyste d'ADM Investor Services. Sur le marché européen, la séance a été encore marquée vendredi par une extrême volatilité, avec des pics inédits du blé et du maïs à respectivement 426 et 420 euros la tonne sur l'échéance de mars, la plus rapprochée. Sur Euronext, le cours du maïs s'est finalement stabilisé à la clôture, en baisse de 29 euros, à 350 euros la tonne sur l'échéance de mars et en hausse de 17,5 euros sur celle de juin, à 329,5 euros la tonne. Le prix du blé tendre était lui en hausse de 14,50 euros à 393,75 euros la tonne sur l'échéance de mars et de 371,75 euros sur celle de mai.

EL BAYADH

Deux morts et trois blessés dans un accident de la circulation

Deux personnes ont trouvé la mort et trois autres ont été blessées dans un accident de la route survenu dans la commune d'El Khiter (wilaya d'El Bayadh), a-t-on appris, dimanche, du directeur de l'établissement public de santé de proximité "Ibn Sina" de cette collectivité locale.

M. Houbad Moulay a indiqué à l'APS que l'accident a eu lieu, samedi soir, sur la route nationale N 6 (RN6), à 12 km de la commune d'El Khiter, suite au renversement d'une voiture, causant la mort d'une femme et de son fils et faisant trois blessés (un homme et deux enfants).

Les dépouilles des deux victimes ont été déposées à la morgue de l'EPSP d'El Khiter, alors que les trois blessés ont été pris en charge au niveau du même établissement sanitaire.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents pour déterminer les circonstances de ce drame.

SÉTIF

Saisie de plus de 130 quintaux d'aliments de bétail et de volaille et près de 300 quintaux de maïs

Les éléments du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Sétif ont saisi courant de cette semaine plus de 130 quintaux d'aliments de bétail et de volaille et près de 300 qx de maïs destinés à la contrebande, a-t-on indiqué samedi dans un communiqué émanant de ce corps d'arme.

L'opération a été menée suite à l'exploitation de renseignements par les services du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Sétif, faisant état du transport dans trois camions des quantités d'aliments de bétail et de volaille et de maïs, a précisé le document.

Les éléments du groupement territorial de la Gendarmerie nationale, après avoir bien ficelé un plan pour contrecarrer toute tentative de trafic, ont intercepté les trois camions et saisi les produits destinés à la contrebande, a-t-on précisé de même source.

L'opération s'inscrit dans le cadre du plan de travail du commandement général de la Gendarmerie nationale, visant à lutter contre la spéculation et la contrebande d'aliments de bétail et de volaille.

Un dossier concernant cette affaire a été remis aux instances judiciaires concernées.

CONSTANTINE

Saisie de 1000 unités de lait pasteurisé impropres à la consommation

Au total, 1000 unités de lait pasteurisé impropres à la consommation ont été saisies dans la commune de Hamma Bouziane (nord de Constantine), par les services de la police, a-t-on appris samedi auprès des responsables de la sûreté de wilaya.

La saisie a été réalisée suite à l'organisation de patrouilles de contrôle par les services de la sûreté de daïra de Hamma Bouziane à travers leur territoire de compétence, a précisé la cellule de communication de ce corps de sécurité.

L'opération a permis l'arrestation de deux (2) personnes en train de transférer ces produits, se trouvant à l'intérieur d'un camion frigorifique, dans un petit camion ne répondant pas aux normes de transport et aux conditions d'hygiène et de conservation, a expliqué la même source.

La marchandise impropre à la consommation a été détruite par les services du bureau d'hygiène relevant de l'assemblée populaire communale (APC) de Hamma Bouziane, a affirmé la même source. Un dossier pénal a été établi à l'encontre des personnes impliquées dans cette affaire pour "transport de lait pasteurisé impropre à la consommation en l'absence de conditions d'hygiène et de conservation", a-t-on souligné.

SOCIÉTÉ CIVILE

L'ONSC en premières lignes des efforts d'édification d'un Etat fort

Le président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Abderrahmane Hamzaoui a affirmé, samedi à Alger, que l'Algérie poursuivait ses efforts pour l'édification d'un Etat fort et moderne, assurant que l'Observatoire serait en premières lignes de ce processus.

M. Hamzaoui qui a présidé la réunion des commissions permanentes de l'Observatoire a souligné que "l'Algérie poursuit aujourd'hui ses efforts pour l'édification d'un Etat fort et moderne par tous les moyens, la volonté de son peuple et de sa brave Armée et toutes les composantes de la scène nationale", précisant que la société civile, représentée par l'Observatoire, sera "en premières lignes de la locomotive pour contribuer à l'édification de l'Etat revendiqué par des générations tout entières".

Lors de la présentation des principaux axes du programme d'action de l'Observatoire au titre de l'année 2022, il a estimé que le travail des commissions permanentes issues de la 1ère session sera focalisé sur "l'aboutissement des axes du plan annuel de son instance à des mécanismes exécutifs et une vision claire dans le cadre d'une stratégie valable pour les 4 prochaines années".

Dans le cadre des missions qui lui sont confiées par la Constitution, l'ONSC œuvrera "à encadrer le mouvement associatif en Algérie et celui représentant la communauté nationale à l'étranger et ce dans le cadre du nouveau processus de réformes que connaît l'Algérie depuis l'élection de M. Tebboune à la tête de la Présidence de la République, a-t-il soutenu.

Il a ajouté que "le nationalisme et la volonté de changement et de réforme au service du pays, inspirés



du Hirk populaire continuent d'animer les jeunes et le peuple, notamment avec l'apparition des premiers résultats des réformes, à savoir le renouvellement de plusieurs institutions de l'Etat".

La société civile "cherche à s'ériger en partenaire fondamental dans le processus d'édification de l'Etat et dans la garantie de sa stabilité", a-t-il indiqué, alertant contre les ennemis du pays "dérangés par la stabilité de l'Algérie".

Se félicitant des exploits réalisés sur la scène nationale, le président de l'Observatoire a cité notamment le dégel des projets économiques, l'allocation chômage, la politique judiciaire en matière de gestion de la crise pandémique et la promotion du rôle de l'Algérie aux plans régional et international.

Sont prévues au titre de l'année en cours, plusieurs rencontres avec des associations et des organisations professionnelles et syndicales, ou encore des visites

sur le terrain, des séances de travail avec les secteurs collaborant avec les représentants de la société civile, en concrétisation de "l'approche participative" prévue dans le programme d'action de l'Observatoire.

L'ONSC œuvrera également à "développer son système d'information et de communication et mettre à exécution un système numérique et informatique interconnecté au profit du mouvement associatif", a souligné M. Hamzaoui.

L'Observatoire tend, par ailleurs, à concrétiser le véritable sens de la démocratie participative, de manière à devenir un vivier des projets dans le futur, il ambitionne de contribuer à l'élaboration des textes réglementaires, notamment ceux liés à la société civile avec la conception des politiques publiques y afférentes", a-t-il poursuivi.

Le plan d'action de l'Observatoire prévoit, en outre, "l'établissement d'un état des lieux sur l'action de la société civile et la mise en

place des canaux de dialogue et de communication avec les composantes de la société et la constitution des bases de données y afférant, notamment après la détermination des obstacles et des dysfonctionnements réglementaires et légaux".

L'Observatoire œuvrera également au renforcement de son système médiatique et de communication ainsi qu'à la mise en place d'un système numérique et de cadre de travail mais également à encadrer la communauté algérienne à l'étranger".

Concernant la démocratie participative de l'action de l'Observatoire, le même responsable a affirmé que son organe veillait à concrétiser cette démarche pour que la société civile "devienne un partenaire essentiel pour les organes publics qui soutiennent les projets de développement durable".

Parmi les grands axes du plan d'action de l'Observatoire cette année, il a cité les assises nationales sur la société civile prévues au niveau local, en prévision d'une conférence nationale sur laquelle l'Observatoire se basera dans l'élaboration de son rapport exhaustif qui sera soumis au président de la République à la fin de l'année. Lors de cette rencontre, la création du Prix du président de la République pour la société civile a été annoncée.

Ce Prix vise à encourager les associations à concrétiser des projets sérieux et efficaces au profit de la société.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

4 morts et 119 blessés ces dernières 24 heures

Quatre personnes ont trouvé la mort et 119 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique dimanche un communiqué de la Protection civile.

Par ailleurs, deux personnes sont mortes asphyxiées par le monoxyde de carbone.

Il s'agit d'un homme âgé de 63 ans ayant inhalé des gaz toxiques émanant

d'un chauffage au domicile familial à Bejaïa, et d'un enfant d'un an décédé à cause des gaz dégagés par un chauffe-bain à Oum el Bouaghi.

Sept (07) autres personnes inconnues par le monoxyde de carbone ont été, en revanche, secourues par les éléments de la Protection civile qui leur ont prodigué les soins de première urgence (Oum el Bouaghi 4, Bouira 2 et Batna 1).

Dans le cadre des activités de lutte

BATNA

Trafic difficile sur plusieurs axes routiers montagneux à cause de la neige

La neige enregistrée dans la wilaya de Batna a rendu le trafic automobile difficile au niveau de plusieurs axes routiers montagneux, apprend-on samedi auprès de la cellule de communication de la Protection civile. Les éléments de ce corps constitué sont intervenus, dans la nuit de vendredi à samedi, à travers ces zones, dont les communes d'Arris et Menaï, pour aider à débloquer les véhicules coincés par la neige et faciliter le trafic routier, a précisé la même source. La difficulté à circuler a été signalée sur la RN 31 dans la région d'Ain Tine, la RN 77 dans



la zone de Nafla et la RN 87 dans les régions de Theniet R'sas et Guerza, a-t-on fait savoir. La même situation a été constatée sur le chemin de wilaya 54-B sur les hauteurs de la région de Baâli, le chemin de wilaya 172 au lieu-dit Thizi Nethoura ainsi que la région de Ain Tine, a ajouté la même source.

Dans ce contexte, les services de la Protection civile ont lancé des appels à la prudence et au respect du code de la route en cette période d'intempéries, en direction des usagers de la route empruntant les axes montagneux.

BRÉSIL

Découverte du "plus ancien précurseur des dinosaures" en Amérique du Sud

Un groupe de chercheurs brésiliens a décrit, à partir d'un fémur trouvé dans un site fossilifère du sud du Brésil, âgé d'un peu plus de 237 millions d'années, "le précurseur des dinosaures les plus anciens trouvé jusqu'à présent en Amérique du Sud".

L'animal préhistorique qui peuplait la Terre avant les dinosaures a été décrit par des chercheurs de l'Université de Santa Maria (UFSM) dans un article publié dans la dernière édition de la revue scientifique internationale *Gondwana Research*.

Le spécimen a été trouvé dans des dépôts sédimentaires fouillés à Dona Francisca, une municipalité centrale du Rio Grande do Sul, un Etat du sud du Brésil bordant l'Argentine et l'Uruguay.

Les analyses ont permis de le classer comme *Dinosauroomorpha*, un groupe qui comprend les dinosaures et leurs ancêtres les plus proches, et de conclure que les précurseurs des dinosaures vivaient dans cette région du sud du Brésil au moins un million d'années plus tôt que prévu par les scientifiques.

"Le nouveau fossile appar-



tient à un animal d'un peu moins d'un mètre de long tel que calculé sur la base du fémur.

Cela révèle que les ancêtres des dinosaures ont traversé de nombreux défis pour devenir de grands animaux et dominer les écosystèmes au cours des périodes suivantes de l'histoire de la vie sur Terre", selon un communi-

qué de l'université. La description et la reconstruction de l'animal ont été réalisées à partir d'un fémur de 11 centimètres par le paléontologue Rodrigo Temp Müller, chercheur au Centre d'appui à la recherche paléontologique de l'Université fédérale de Santa Maria, et par Mauricio Silva Garcia, étudiant à la maîtrise au Postgraduate

Programme en biodiversité animale de la même université.

Le fossile brésilien est plus ancien que les autres dinosaures ancestraux, avec plus de 236 millions d'années, trouvé dans le nord-ouest de l'Argentine et correspondant à de petits animaux, d'un peu plus d'un mètre de long.

"Ces animaux aident à comprendre l'origine des dinosaures et les caractéristiques au début de l'évolution du groupe et lorsque les vrais dinosaures sont apparus", d'après la même source.

Selon le centre universitaire, d'autres précurseurs de dinosaures qui pourraient être plus anciens que le brésilien ont été trouvés en Tanzanie et en Zambie, mais leur description est actuellement en cours de révision en raison de la possibilité qu'ils soient plus récents, ce qui ferait du brésilien le plus ancien du monde.

INONDATIONS

L'est de l'Australie se prépare à de nouvelles intempéries

Les villes australiennes dévastées la semaine dernière par des inondations meurtrières se préparent dimanche à faire face à de nouvelles intempéries.

Le bureau météorologique australien a appelé à la vigilance en raison de violents orages et d'importantes inondations attendus dans l'Etat du Queensland (nord-est), où onze personnes sont décédées la semaine dernière dans les intempéries.

Une soudaine montée des eaux est attendue à Brisbane où vivent 2,6 millions de personnes.

De fortes pluies, de gros grêlons et des vents violents doivent également balayer l'Etat de Nouvelle-Galles du Sud, plus au sud, et notamment la ville

de Lismore, qui a enregistré la semaine dernière des inondations record, contraignant les secours à évacuer les habitants bloqués sur leurs toits.

Le bilan humain des inondations dans cet Etat s'élève à cinq, après la découverte samedi du corps d'un homme.

Les habitants de certaines régions dévastées par les intempéries se sont répandus sur les réseaux sociaux afin de dénoncer un manque de moyens humains pour aider à réparer les dégâts. A Lismore, Tom Wolff, qui dirige une organisation caritative locale, a expliqué avoir passé la journée de samedi à collecter des dons d'insuline, qui ont ensuite été livrés par un

hélicoptère affrété par des particuliers à des diabétiques vivant dans la ville voisine de Woodburn.

Le ministre de la Défense Peter Dutton a défendu dimanche le travail de son ministère, se disant "absolument satisfait de la réponse apportée".

"Nous sommes venus en force, et nous allons augmenter les effectifs de façon spectaculaire", a-t-il déclaré, promettant le déploiement de 5.000 soldats sur le terrain dans les prochains jours. L'Australie a été durement touchée ces dernières années par le changement climatique: les sécheresses, les feux de brousse meurtriers et les inondations y sont de plus en plus fréquents et intenses.

PAKISTAN

Six morts et 15 blessés dans un accident de la route au Pendjab

Six personnes ont été tuées et 15 autres blessées dans un accident de la route survenu dimanche dans la province orientale du Pendjab, au Pakistan, ont rapporté des médias locaux.

L'accident s'est produit lorsqu'une camionnette a percuté une voiture dans la région de Layyah, selon les rapports.

Six personnes à bord de la voiture, dont trois enfants et deux femmes, ont été tuées dans l'accident. Quinze personnes, dont

le conducteur de la camionnette, ont été blessées et transportées dans un hôpital voisin.

Le bilan risque de s'alourdir avec plusieurs blessés dans un état critique, selon la presse. Les accidents de la route sont fréquents au Pakistan en raison du mauvais entretien des routes, de la violation des règles de sécurité routière et de la conduite imprudente.

ENVIRONNEMENT

L'Angola disposé à s'associer à l'Afrique du Sud pour promouvoir la gestion des ressources marines

Le gouvernement angolais est disposé à s'associer à l'Afrique du Sud pour promouvoir la gestion des ressources marines, a indiqué samedi le ministre d'Etat chargée du secteur social, Carolina Cerqueira.

"L'Angola prévoit de travailler avec l'Afrique du Sud en vue d'échanger les expériences en matière de gestion des ressources marines, notamment à travers la mise en œuvre du projet courant de Benguela et son intégration avec l'Océan Indien", a déclaré Mme Cerqueira en marge d'une rencontre avec la ministre sud-africaine chargée de l'Environnement, Barbara Crewey.

Elle a ajouté que ce projet, qui vise à mettre en œuvre le 14ème Objectif de développement durable (conservation et utili-

sation durable des océans), devrait être présenté à la Conférence des Nations Unies sur les océans et la pollution marine, qui se tiendra en juin prochain à Lisbonne (Portugal).

Pour sa part, Mme Crewey a présenté une proposition visant à renforcer les capacités de l'Angola, en vue d'élaborer un programme de gestion des aires de conservation transfrontalières et de trouver des solutions pour atténuer les effets des conflits homme-animal.

Les deux parties ont également mis l'accent sur la nécessité de renforcer les liens de coopération dans ce domaine, ainsi que de travailler pour la mise en œuvre de la Convention du courant de Benguela (BCC). La BCC est une initiative intergouverne-

mentale multisectorielle lancée par l'Angola, la Namibie et l'Afrique du Sud afin de promouvoir la vision du grand écosystème marin du courant de Benguela (BCLME), qui soutient le bien-être humain et écosystémique à l'ouest de l'Afrique australe.

La BCLME est richement dotée de ressources naturelles, notamment des grandes réserves de pétrole et de gaz, des pêcheries abondantes, ainsi qu'un des paysages touristiques inégalés.

La Convention du courant de Benguela fournit ainsi un cadre adéquat aux pays de la région pour introduire une approche écosystémique de la gouvernance des océans et travailler ensemble pour gérer l'environnement marin.

GRÈCE

Saisie de sept millions de cigarettes de contrebande

Plus de sept millions de cigarettes de contrebande destinées à l'Union européenne et au Royaume-Uni ont été saisies en Grèce, a annoncé, samedi soir, le ministère grec du Transport maritime.

Les cigarettes ont été découvertes dans le port d'Igoumenitsa (ouest), dans un camion réfrigéré, cachées derrière des milliers de yaourts, et le chauffeur du camion, un étranger de 64 ans dont la nationalité n'a pas été précisée, arrêté.

Le ministère a précisé que les cigarettes étaient, "selon les informations dont nous disposons pour l'instant, destinées au marché illégal des cigarettes dans divers pays européens et en Grande-Bretagne".

Cette contrebande aurait représenté une perte de taxes pour ces pays totalisant plus d'un million et demi d'euros.

ETATS UNIS

Une tornade fait au moins 6 morts

Au moins six personnes (quatre adultes et deux enfants) ont été tuées samedi soir par une tornade dans l'Iowa, dans le centre des Etats-Unis, selon les services de secours.

La tornade a également fait au moins quatre blessés, et a causé "des dommages importants aux habitations et aux propriétés", a indiqué le directeur des services d'urgence du comté de Madison, Diogenes Ayala.

Le gouverneur de l'Iowa, Kim Reynolds, a décrété l'état de catastrophe naturelle pour le comté de Madison, situé dans le centre de l'Etat.

"Nos pensées vont à tous ceux qui ont été affectés par les tempêtes meurtrières qui ont ravagé notre Etat aujourd'hui", a-t-il écrit dans un communiqué.

En décembre, plusieurs dizaines de violentes tornades avaient ravagé cinq Etats du centre des Etats-Unis, principalement le Kentucky, et fait au moins 79 morts.

EQUATEUR

Alerte à une possible chute de cendres volcaniques

L'Institut géophysique (IG) de l'Equateur a mis en garde, samedi, contre la possibilité de chutes de cendres du volcan Sangay dans les provinces amazoniennes de Morona Santiago et la province andine de Chimborazo.

Dans un rapport publié sur ses réseaux sociaux, l'IG a rapporté qu'il a détecté, grâce à des images satellites, un nuage de cendres qui se dirigeait vers l'ouest du volcan.

"Par conséquent, il y a une possibilité de chute de cendres dans les provinces de Morona Santiago et Chimborazo", a-t-il dit.

Il a rappelé que ce phénomène a persisté au cours de la période éruptive actuelle qui a débuté en mai 2019, recommandant à la population de prendre les mesures appropriées et de privilégier les informations de sources officielles.

En février, une forte chute de cendres a été enregistrée dans la ville de Guamate, modérément à Colta et légèrement dans la paroisse de Cebadas, à Chimborazo, ainsi que dans trois autres provinces.

Situé dans la province amazonienne de Morona Santiago, le volcan Sangay, à 5 300 mètres d'altitude, fait partie de la cinquantaine de formations de ce type en Equateur, la plupart situées dans la soi-disant "Avenue des volcans", dans les Andes.

Il existe également plusieurs volcans dans la région amazonienne et dans l'archipel des Galapagos, situé dans l'Océan Pacifique, à environ un millier de kilomètres de la côte continentale équatorienne.

BECHAR

Des consultations médicales au profit des patients des zones d'ombre

Une soixantaine de consultations médicales et autres opérations chirurgicales ont été effectuées depuis vendredi au profit des patients issus des zones d'ombre et de plusieurs collectivités de la wilaya, à l'hôpital «Tourabi Boudjemâa» de Béchar au titre de la troisième caravane médicale bénévole, a-t-on appris samedi auprès des organisateurs.

Organisée à l'initiative du réseau algérien des jeunes, cette caravane, composée d'une trentaine de médecins spécialistes qui a été lancée depuis le siège de la wilaya en présence des autorités locales, vise essentiellement à «contribuer à l'amélioration de la santé des habitants de la wilaya notamment ceux des zones d'ombre, durant cette conjoncture sanitaire exceptionnelle marquée par la propagation du coronavirus Covid-19», a affirmé Moulay Abderrahmane, responsable à la direction du secteur de la santé, et de la population (DSP).

Le staff médicale de cette caravane assure gracieusement des consultations en médecine générale, cardiologie, diabétologie, gastrologie, maladies des reins et en pédiatrie, ainsi que des opérations chirurgicales, a-t-il ajouté.

Ces médecins s'emploieront également avec le soutien de la direction du secteur à assurer des examens et consultations médicales au profit des patients issus des chefs lieux des communes de Taghit, Abadla, Beni-Ounif, Kenadza ainsi que ceux des zones d'ombre de la wilaya à l'exemple de celle de Guetrani, a fait savoir la même source.

Des équipements médicaux nécessaires pour les besoins des consultations médicales et interventions chirurgicales ont été mobilisés par les différents établissements hospitaliers des mêmes collectivités pour assurer une meilleure prise en charge des patients, a-t-il expliqué.

Cette initiative médicale qui s'étale jusqu'au 7 mars, compte cibler le plus grand nombre possible des patients et citoyens avec l'objectif de fournir des soins médicaux au niveau des établissements hospitaliers spécialisés notamment pour les cas qui nécessitent un suivi, a précisé le même responsable à la DSP de Béchar.

Un centre d'hémodialyse en réalisation à Lahmar

Un nouveau centre d'hémodialyse est en réalisation au chef lieu de la daïra frontalière de Lahmar (50 km de Béchar), dans la perspective de la prise en charge adéquate des personnes atteintes de maladies rénales, a-t-on appris dimanche des services de la wilaya.

Réalisée pour un coût de plus de 7 millions DA puisés du budget de wilaya, la réalisation de cette structure vise à rapprocher ce type de structures médicales spécialisées des malades, notamment ceux habitant les zones éloignées des grandes structures hospitalières, a-t-on précisé.

Ce centre, qui couvrira les communes de Lahmar, Boukais et Mougheul, dépendant de la même daïra, a été récemment doté des équipements énergétiques pour l'alimentation de ses quatre (4) générateurs, pour un coût de plus de trois (3) millions dégagés également du budget de wilaya, a ajouté la source.

Le parc d'hémodialyse dans la wilaya de Béchar compte une cinquantaine de générateurs pour la prise en charge de plus de 200 malades, répartis à travers l'hôpital «Tourabi Boudjemâa» à Béchar (29 générateurs), et quatre générateurs dans chacune des communes d'Abadla et Béni-Ounif, tandis que les cliniques privées disposent de 14 générateurs, a-t-on expliqué.

Les malades présents en charge au niveau de ces centres médicaux spécialisés ont à leur disposition des moyens de transports et un suivi médical adapté à leurs besoins spécifiques, a-t-on fait savoir à la direction locale du secteur de la santé.

BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19

38 nouveaux cas, 37 guérisons et 2 décès

Trent-huit (38) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 37 guérisons et 2 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, indique dimanche le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 265.265, celui des décès à 6.855, alors que le nombre des patients guéris est

passé à 177.864 cas. Par ailleurs, 13 patients sont actuellement en soins intensifs, note la même source.

En outre, 36 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 11 autres ont enregistré de 1 à 9 cas et une seule wilaya plus de 10 cas.

Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exigeait de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le port du masque.

COVID-19

70 mises en demeure adressées à des établissements pharmaceutiques pour non-respect des dispositions des réquisitions

Un total de 70 mises en demeure ont été adressées à des établissements pharmaceutiques de distribution pour non-respect des dispositions des réquisitions visant à garantir l'approvisionnement continu en médicaments anti-Covid-19, a indiqué dimanche le ministère de l'Industrie pharmaceutique (MIPH) dans un communiqué.

«Les équipes d'inspection relevant de l'Inspection générale du MIPH et celles relevant des brigades mixtes ministère du Commerce-MIPH ont diligenté durant la période allant du 18 janvier 2022 au 02 mars 2022 plus de 80 inspections en directions d'établissements pharmaceutiques de production et de distribution dans le centre, l'est et l'ouest du pays», précise la même source.

Au cours de ces inspections, les équipes d'inspection «ont relevé plusieurs infractions notamment de la rétention et la ventes concomitantes», explique le ministè-



ère. En conséquence de ces infractions, «70 mises en demeure ont été notifiées aux établissements pharmaceutiques de distribution pour non-respect des dispositions des réquisitions ainsi que 2 mises en demeure aux établissements pharmaceutiques de production pour non-respect de l'obligation de communiquer les programmes prévisionnels de livraison, informe la tutelle. Aussi, deux établis-

sements ont fait l'objet de «fermetures provisoires», ajoute la même source.

Ces inspections entre «dans le cadre de la mise en exécution du programme d'inspection établi par le MIPH pour le suivi de l'application des réquisitions du 18 janvier 2022 en vue de garantir la disponibilité et l'approvisionnement continu des pharmacies d'officine en produits pharmaceutiques inscrits au

protocole thérapeutique Covid-19», rappelle le ministère.

Par ailleurs, «plus de 150 requêtes sont parvenues, par le biais de la boîte mail requetemedic@miph.gov.dz, aux services de l'inspection générale, durant la même période», a indiqué le communiqué, soulignant que le ministère «procède systématiquement à leurs prises en charge».

S'agissant du traitement des dossiers de demande d'agrément des différents établissements pharmaceutiques en vue de leur mise en conformité avec les dispositions du décret exécutif n 21-82 relatif aux établissements pharmaceutiques et les conditions de leurs agréments, le ministère fait état de 246 visites d'établissement pharmaceutique de distribution dont 151 au centre du pays, 63 à l'est et 32 à l'ouest effectuées, par les équipes d'inspection, durant la même période, selon le communiqué.

CONSTANTINE

202 consultations effectuées au profit des citoyens de la zone d'ombre El Hambli

Au total, 202 consultations médicales ont été effectuées au profit des citoyens de la zone d'ombre El Hambli de la commune de Benbadis (Constantine), dans le cadre d'une caravane médicale initiée par le bureau de wilaya de l'Association nationale Najda Humanitaire, a indiqué samedi la responsable de ce bureau. «Ces consultations ont touché des spécialités comme la pédiatrie, pneumologie, endocrinologie, dermatologie, gynécologie obstétrique, avec des échographies ainsi que des consultations de médecine générale», a précisé à l'APS Hadjer Boutalbi, soulignant également que 29 analyses médicales ont été effectuées au profit de malades et dont

les résultats seront transmis dimanche à l'établissement de santé d'El Hambli. Les dentistes faisant partie de l'équipe médicale qui s'est déplacée à El Hambli, installés au niveau de la salle de soins de cette localité, ont également assuré 42 consultations et offert aux enfants 100 brosses à dents et du dentifrice, a ajouté Mme Boutalbi, relevant également que 30 ordonnances de médicaments de diverses classes thérapeutiques ont été prises en charge par l'Association Najda Humanitaire. Cet élan de solidarité a été aussi marqué par une campagne de sensibilisation ciblant 200 habitants de cette région sur l'importance du diagnostic pré-

coce de maladies chroniques comme le diabète, l'hypertension artérielle (HTA) et l'asthme notamment, a-t-on noté. Inscrite au titre du programme annuel du secrétariat des affaires de santé de l'Association Najda Humanitaire, cette caravane médicale est la deuxième du genre ciblant cette zone d'ombre après une première, organisée en janvier 2021, a rappelé la responsable du bureau de wilaya de cette association caritative.

L'association Najda Humanitaire, dont le siège social est à Constantine, a été créée en octobre 2017 et compte actuellement près de 1000 praticiens dans diverses spécialités et dispose de bureaux à travers 20 wilayas.

JUMELAGE ENTRE HÔPITAUX

Plus de 50 interventions chirurgicales à El Bayadh

Plus de 50 interventions chirurgicales dans la wilaya d'El-Bayadh ont été effectuées le week-end dernier par une équipe médicale spécialisée de l'Etablissement hospitalo-universitaire «1er novembre 1954» d'Oran dans le cadre du jumelage entre hôpitaux, a-t-on appris samedi du directeur de la santé d'El Bayadh, Tahî Cherif.

Les interventions effectuées par l'équipe médicale, composée de près de 20 médecins spécialistes, ont concerné la chirurgie générale, la gynécologie obstétrique, la chirurgie des voies biliaires, a indiqué à l'APS M. Tahî, ajoutant que des



examens médicaux ont bénéficiés à des malades de l'Etablissement public hospitalier Mohamed Boudiaf du chef-lieu de la wilaya et de l'hôpital Djermani M'hamed, relevant de la wilaya déléguée de Labiodh Sidi Cheikh. Cette initiative,

qui épargne aux patients la peine de se déplacer vers les wilayas dans le nord du pays, a été une opportunité pour les staffs médicaux et paramédicaux d'El Bayadh de bénéficier d'une formation et d'échanger les expériences avec le staff médical hôte de

la wilaya, a indiqué la même source.

Des examens médicaux spécialisés et de s interventions chirurgicales sont également attendus courant de cette année dans le cadre du jumelage, a indiqué le directeur de la santé de la wilaya d'El Bayadh.

Le secteur de la santé de la wilaya organise, périodiquement, en coordination avec un certain nombre d'intervenants, des sorties et des caravanes médicales dans de nombreuses régions enclavées, pour y mener des examens médicaux spécialisés, en plus d'offrir des médicaments aux malades.

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

OMS

Près de 6 millions de décès dus à la COVID-19 dans le monde

Le nombre de décès dus à la COVID-19 dans le monde est proche de six millions, selon les dernières données de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

À l'échelle mondiale, 440.807.756 cas confirmés de COVID-19, dont 5.978.096 décès, ont été signalés au 4 mars à l'OMS depuis le début de la pandémie, selon le tableau de bord de l'organisme international de surveillance de la santé.

La région Europe est en tête de liste avec 181.275.264 cas confirmés, tandis que les Amériques arrivent en deuxième position avec 147.655.931 cas confirmés. Les États-Unis, l'Inde et le Brésil sont les trois pays qui comptent le plus grand nombre de cas confirmés, selon le tableau de bord.

L'OMS a également indiqué que près de 10,6 milliards de doses de vaccin avaient été administrées dans le monde au 27 février.

Malaisie Application du Programme de voyage vacciné avec la Thaïlande et le Cambodge Le Programme de voyage



vacciné Malaisie-Thaïlande-Cambodge Vaccinated Travel Lane (VTL) débutera à partir du 15 mars pour se préparer à la réouverture des frontières internationales. Le ministre malaisien des Transports, Wee Ka Siong, a annoncé, samedi, que les passagers vaccinés en provenance de Thaïlande et du Cambodge seront autorisés à entrer en Malaisie sans quarantaine. Quant à la

Thaïlande, les deux pays auront un maximum de 6 vols/jour entre Kuala Lumpur-Bangkok et 4 vols/jour pour la liaison Kuala Lumpur-Phuket, et d'autres liaisons pourront être ajoutées.

Pour le Cambodge, les deux pays auront un maximum de 2 vols/jour sur la liaison Kuala Lumpur-Phnom Penh et pourront déployer d'autres liaisons en fonction de la demande du marché.

CHINE

La partie continentale signale 175 nouveaux cas locaux

La partie continentale de la Chine a signalé samedi 175 cas de COVID-19 transmis localement, a déclaré dimanche la Commission nationale de la santé.

Parmi les nouvelles infections locales, 88 ont été signalées au Shandong, 25 au Jilin, 20 au Guangdong, quatorze au Hebei, neuf en Mongolie intérieure, cinq au Guangxi, quatre au Jiangsu, quatre au Yunnan, deux au Zhejiang, deux au Shaanxi, un au Shanxi et un au Henan, a indiqué la commission dans son rapport quotidien.

Au total, 154 cas de COVID-19 importés ont été rapportés samedi, a ajouté la commission. Deux nouveaux cas suspects, tous arrivant de l'extérieur de la partie continentale, ont été signalés à Shanghai, a précisé la commission.

Aucun décès lié à la COVID-19 n'a été signalé le même jour.

SINGAPOUR

Plus de 16.200 nouveaux cas de COVID-19

Singapour a signalé samedi 16.274 nouveaux cas de COVID-19, portant le total à 819.663.

Parmi les nouveaux cas, 2.204 ont été détectés par des tests PCR (réaction en chaîne par polymérase) et 14.070 par des tests TRA (tests rapides antigéniques), selon les statistiques publiées par le ministère de la Santé.

Parmi les cas détectés par des tests PCR, 2.167 étaient des transmissions locales et 37 étaient des cas importés, tandis que parmi les cas découverts par des tests TRA présentant des symptômes légers et évalués comme étant à faible risque, il y avait 13.953 transmissions locales et 117 cas importés.

Par ailleurs, 1.559 cas sont actuellement hospitalisés, dont 48 dans des unités de soins intensifs.

Enfin, a indiqué le ministère singapourien, 6 nouveaux patients sont décédés des complications dues à l'infection à la COVID-19, portant le nombre de morts à 1.073.

ARABIE SAOUDITE

Levée de la plupart des restrictions

L'Arabie saoudite a annoncé samedi la levée de la plupart des restrictions liées à la pandémie de Covid-19, en dispensant notamment les voyageurs vaccinés de quarantaine ou de tests de dépistage.

Cité par l'agence de presse officielle SPA, un responsable du ministère de l'Intérieur a affirmé que "dès samedi, le port du masque ne sera plus obligatoire à l'extérieur et la distanciation sociale ne sera plus exigée dans les espaces publics, y compris dans les mosquées".

Le port du masque reste toutefois obligatoire dans les lieux clos.

Le royaume saoudien, qui abrite les deux principaux lieux saints de l'islam, La Mecque et Médine, a également levé l'exigence de présenter un test de dépistage négatif aux voyageurs vaccinés, ainsi que l'obligation de s'isoler à leur arrivée.

Le pèlerinage annuel à La Mecque a été fortement marqué par la pandémie.

Seuls 60.000 Saoudiens et étrangers résidant dans le royaume et vaccinés avaient été autorisés à y participer en 2021, alors qu'ils étaient quelque 2,5 millions de fidèles à le faire en 2019, avant la pandémie.

Samedi, les autorités du royaume de 34 millions d'habitants ont annoncé avoir recensé 363 cas de contaminations, alors que le pays avait connu une forte hausse d'infections en janvier avec la propagation du variant Omicron. Depuis le début de la pandémie, l'Arabie saoudite a officiellement enregistré plus de 746.000 cas, dont plus de 9.005 décès.

APS

TUNISIE

5 décès et 1912 nouvelles contaminations en 24H

Cinq décès et 1912 nouvelles contaminations par la Covid-19 ont été enregistrés au cours de ces dernières 24 heures en Tunisie, sur un total de 9509 tests réalisés, soit un taux de positivité de 20,11 %, rapporte l'agence de presse TAP, citant un communiqué du ministère de la santé.

Dans son bilan quotidien sur l'évolution de la situation épidémique dans le pays, le ministère a indiqué que le

nombre total de contaminations s'est élevé depuis l'apparition de la pandémie en Tunisie en mars 2020 à un million 5167 mille cas dont 27 mille 922 sont morts.

D'après la même source, le nombre de personnes hospitalisées dans des établissements de santé des secteurs public et privé a atteint, le 05 mars, 704 malades dont 157 se trouvent en réanimation et 48 sont placés sous respirateurs artificiels.

INDONÉSIE

Lever de la quarantaine pour les voyageurs étrangers venant à Bali

Les autorités de l'île balnéaire de Bali (Indonésie) a décidé de mener un essai sur l'accueil des voyageurs internationaux sans quarantaine à partir du 7 mars, mais sous certaines conditions, soit une semaine plutôt que prévu.

Le gouverneur de Bali, Wayan Koster a annoncé, vendredi, que la politique d'accueil des voyageurs internationaux sans quarantaine sera appliqué pour les visiteurs

internationaux venant à Bali par voie aérienne et maritime. Les voyageurs internationaux qui souhaitent entrer à Bali devront avoir été doublement vaccinés, en plus d'effectuer des tests PCR après leur entrée et d'attendre des résultats dans leur hôtel, a-t-il indiqué.

Si les tests donnent des résultats négatifs, les voyageurs internationaux seront autorisés à faire leur voyage, a précisé le responsable

indonésien, ajoutant qu'ils devraient également effectuer à nouveau des tests PCR le troisième jour dans leur hôtel.

Bali a été choisie comme site du programme pilote car le taux de doubles vaccinés dans la province est plus élevé que dans les autres localités. Si l'essai à Bali réussit, le gouvernement étendra la politique de non-quarantaine à toute l'Indonésie à partir du 1er avril, ou plus tôt.

THAÏLANDE

La Thaïlande exhorte les personnes âgées à se faire vacciner avant le Nouvel An de Songkran

Le Département thaïlandais de contrôle des maladies (CDC) a exhorté plus de deux millions de personnes âgées à se faire vacciner contre la Covid-19 avant le Nouvel An de Songkran, le nombre de nouveaux cas risque d'augmenter pendant cette fête de l'eau.

Actuellement, 83 % des personnes âgées en Thaïlande, soit 10,54 millions de personnes, ont reçu au moins une dose de vaccins anti-Covid. Cependant, plus de deux millions ne sont toujours pas vaccinés.

Selon les statistiques du CDC, pour 100.000 per-

sonnes âgées de 60 à 69 ans dans le pays, 521 personnes sont infectées par la Covid-19, tandis que ce nombre chez les plus de 70 ans est de 444.

Ces deux groupes d'âge ont également le taux de mortalité le plus élevé, de 0,62% et 2,86%, respective-

ment. Le taux de mortalité des enfants de 0 à 9 ans n'est que de 0,01 % et dans le groupe d'âge 30-39 ans, de 0,03%.

Ces deux derniers mois, la Thaïlande a enregistré 928 décès parmi les personnes âgées, dont la plupart n'étaient pas vaccinées

NIGER

Baisse "constante" des nouvelles contaminations au Covid-19

Les nouvelles contaminations au Covid-19 au Niger sont en baisse constante, avec un taux de contamination hebdomadaire passant de 0,11 cas pour 100.000 habitants la semaine passée, à 0,05 cette semaine, a annoncé, vendredi soir, le gouvernement réuni en conseil des ministres à

Niamey. "La situation est toujours sous contrôle. Un total de 13 nouveaux cas a été notifié cette semaine contre 27 cas la semaine précédente", selon le communiqué du gouvernement.

Le Niger qui a enregistré son premier cas de Covid-19 le 19 mars 2020, comptait en date du 3 mars dernier,

8.760 cas confirmés positifs, 8.435 guérisons, et 307 décès.

La campagne de vaccination de la population nigérienne contre la Covid-19, dont la première phase a démarré depuis fin mars dernier, se poursuit sur l'ensemble du pays, assure-t-on de source officielle.

MALADIES DU COEUR

6 CHoses À SAVOIR SUR LE TEST D'EFFORT

L'électrocardiogramme d'effort permet de mesurer la réaction du cœur durant une activité physique soutenue. Il est prescrit aux sportifs qui mettent leur cœur à rude épreuve mais aussi pour la surveillance des troubles cardiovasculaires. Ce qu'il faut savoir si votre cardiologue vous a prescrit une épreuve d'effort.

Un électrocardiogramme d'effort (ou "épreuve d'effort") est l'enregistrement de l'activité électrique cardiaque au cours d'un exercice physique soutenu. Cet examen sert à analyser la réaction du cœur lors d'activités similaires à celles qui peuvent avoir lieu dans la vie courante. Il peut être prescrit aux personnes qui souffrent de douleurs thoraciques, d'épilepsies, ou pour surveiller le bon fonctionnement du cœur après un infarctus ou en cas de maladie cardiovasculaire.

1. L'ÉPREUVE COMPORTE PLUSIEURS ÉTAPES

Elle dure 10 à 20 minutes et comprend trois étapes : la marche tranquille sur le tapis roulant (ou doux pédalage sur le vélo) puis, pour augmenter l'effort et le rythme cardiaque, la vitesse et l'inclinaison du tapis sont amplifiées par paliers selon les capacités physiques de chacun. Si l'épreuve a lieu sur le vélo, un frein accroît la résistance au pédalage. Enfin, une fois le test terminé, la personne continue à marcher à son rythme (ou à pédaler tranquillement) pendant quelques minutes afin de faciliter la récupération, qui dure en moyenne 5 minutes.

L'épreuve peut être réalisée sur deux supports différents, selon les aptitudes : le tapis roulant inclinable pour les coureurs et le cyclo-ergomètre (vélo de course spécifique) pour tous les autres sportifs. Il existe toutefois quelques rares centres équipés d'un bassin pour les nageurs ou d'un rameur pour les avironniers.

2. AVANT L'EFFORT, ON DOIT MANGER MAIS PAS FUMER

Pour favoriser le bon déroulement de l'examen et éviter l'hypoglycémie, on va à l'estomac ni vide ni trop plein ! Idéalement, la dernière prise alimentaire doit avoir lieu deux heures avant



le début du test, en évitant les plats difficiles à digérer. Mais "le patient ne doit pas fumer au cours des 2 heures qui précèdent le test, ni au cours des 2 heures qui suivent, comme pour le sport en général" précise la Dre Aude Mignot, cardiologue.

3. LE PATIENT NE DOIT PAS PARLER PENDANT LE TEST

Pendant toute la durée de l'effort, le patient doit éviter de parler. Il peut néanmoins communiquer par des gestes définis au préalable. Et doit signaler tout symptôme anormal : inconfort, douleur, oppression, essoufflement, fatigue importante, battements anormaux du cœur, etc. Normalement, le test doit se poursuivre jusqu'à ce que l'épaisseur musculaire conduise à l'arrêt de l'effort. Selon l'âge et la condition physique du sportif, cet épaissement musculaire est plus ou moins précoce. Quoi qu'il en soit, il doit essayer de maintenir l'effort jusqu'à ce qu'il ne puisse plus tenir le

rythme. Toutefois, le patient peut interrompre l'épreuve s'il ne se sent pas bien, et le médecin aussi, s'il remarque une anomalie de la tension artérielle ou du rythme cardiaque, une souffrance du myocarde (muscle du cœur) révélée par l'enregistrement de l'activité électrique, une mauvaise tolérance de l'exercice, etc.

4. IL EXISTE DES CONTRE-INDICATIONS AU TEST D'EFFORT

Elles sont multiples : infarctus du myocarde, sténose valvulaire aortique serrée, accident vasculaire cérébral récent, embolie pulmonaire récente, hypertension artérielle sévère non contrôlée, toute douleur anormale dans la poitrine depuis 24 heures, tout essoufflement anormal, asthme décompensé, anémie sévère, artérite sévère, en cas d'incapacité à la marche ou à pédaler suffisamment, etc. Pour écarter toute contre-indication à l'examen, le cardiologue interroge le patient et

l'examine lors d'une consultation préalable. Ensuite, il l'informe précisément sur les différentes étapes de l'épreuve et recueille son consentement avant de débuter le test.

Certains patients peuvent être victimes de malaises, le plus souvent bénins (vagueux), plus rarement de troubles du rythme ou arrêt cardiaque. Mais ces incidents sont rarissimes. « Il y a plus de bénéfices à passer une épreuve d'effort qu'à ne pas la faire », souligne la Dre Aude Mignot.

5. POUR LES SPORTIFS, L'ÉPREUVE D'EFFORT PEUT AIDER À DÉFINIR UN ENTRAÎNEMENT

Le test d'effort avec mesure du VO2 max permet de connaître sa vitesse maximale aérobie (VMA) s'il est effectué sur tapis, ou sa puissance maximale aérobie (PMA) s'il est réalisé sur vélo, et les seuils « ventilatoires » (aérobie et anaérobie). La VMA est la vitesse plafond de course sur piste à laquelle le coureur utilise le maximum d'oxygène (VO2 max). C'est un bon moyen de connaître son niveau, ses capacités maximales et d'en déduire ses allures possibles sur un 10 km, un semi-marathon, un marathon, etc. Ces valeurs permettent de guider son entraînement pour une meilleure performance, de définir un planning sur huit semaines avant une compétition, avec des seuils à respecter, définis par des fréquences cardiaques cibles et via un cardiofréquencemètre.

6. LE TEST EST REMBOURSÉ PAR L'ASÉCU

Sur prescription médicale, un test d'effort simple coûte 77,01 € selon le tarif conventionnel. La Sécurité sociale en rembourse 70 % et les mutuelles complètent à hauteur de 30 %. Le prix du test avec la mesure du VO2 max (option) n'est pas pris en charge chez

le sportif indemne de cardiopathie. Il faut compter une cinquantaine d'euros en plus du prix du test d'effort, non remboursés par l'Assurance maladie, mais une partie peut l'être par le complémentaire.

LES IDÉES FAUSSES SUR LES ÉPREUVES D'EFFORT

Le test est obligatoire pour les sportifs après 40 ans. Faux. Il n'existe pas de consensus sur l'indication d'un test d'effort chez l'adulte sportif qui ne présente aucun symptôme anormal. Il est en revanche fortement recommandé chez les sportifs, au-delà de 35 ans pour les hommes et 45 ans pour les femmes, présentant au moins deux facteurs de risques cardiovasculaires ou des symptômes suspects : une hypercholestérolémie, du diabète, le tabac, une hypertension artérielle, des antécédents familiaux de maladie cardiaque chez des parents jeunes (moins de 60 ans), des palpitations, des malaises, des douleurs thoraciques, un essoufflement, une diminution de la performance à l'effort, etc. Le principal intérêt est de dépister la maladie coronaire.

On doit être hospitalisé... Non. Le test est réalisé en milieu hospitalier ou en clinique, en ambulatoire. Il se déroule dans une pièce fraîche (18 à 20 °C), non humide et bien ventilée, avec du matériel de réanimation et une infirmière qui accompagne le cardiologue dans son évaluation. Seuls les cardiologues peuvent le réaliser, dans des centres équipés, avec un service de réanimation ou de soins intensifs. Une seconde personne (une infirmière le plus souvent) assiste le praticien.

Nos experts : Dre Aude Mignot, cardiologue à la clinique du sport de Mérignac (33) et à l'hôpital Haut-Lévêque à Pessac (CHU de Bordeaux), membre du Club des cardiologues du sport.

ÉVALUEZ LA FORME DE VOTRE COEUR AVEC LE TEST DE L'ESCALIER

Envie de savoir où vous en êtes sur le plan cardiaque et physique ? Alors oubliez l'ascenseur et commencez à grimper des marches pour en savoir plus. Explications avec le cardiologue et médecin du sport François Carré.

Il n'est jamais facile, lorsqu'on n'escalade pas les scènes de sport, de connaître sa véritable capacité physique. Et il est donc tout aussi difficile de savoir si son cœur, mais aussi ses poumons et ses muscles, fonctionnent comme il le doit. "C'est pourquoi, lorsque j'ai un patient en face de moi qui ne sait pas trop ne dire où il en est, je lui suggère de faire le test de l'escalier", explique le professeur Carré. Très bien, mais de quoi s'agit-il ? **Pouvez-vous monter 4 étages sans**

être essouffé ?

"Attention, je tiens à préciser qu'il faut mettre "test" entre guillemets, poursuit l'expert. Il s'agit plutôt d'un système très grossier d'évaluation de votre état physique. Ce n'est pas validé scientifiquement." Le principe ? Il est très simple, puisqu'il s'agit simplement de gravir plusieurs étages d'un bon pas par les escaliers.

"Si vous êtes essouffé avant d'avoir monté deux étages, au point de ne plus pouvoir parler ou de devoir vous arrêter, vous avez une mauvaise capacité physique."

À partir de quatre étages, elle est bonne, et à partir de six, très bonne." En d'autres termes, votre cœur remplit efficacement sa mission. À savoir

propulser de l'oxygène dans vos vaisseaux. Et le reste de votre organisme est a priori au diapason.

Un risque cardiaque limité

Une étude espagnole, présentée à la conférence EuroEcho-Imaging 2018 en Italie le 6 décembre 2018, a confirmé l'importance l'activité physique pour une espérance de vie plus longue en bonne santé. Selon les chercheurs espagnols, les adultes d'âge moyen qui peuvent monter trois étages très rapidement sans s'arrêter ont une bonne fonction cardiaque.

"Si vous pouvez monter très rapidement trois étages d'escalier sans vous arrêter, ou monter quatre étages sans vous arrêter, vous avez une bonne capacité

fonctionnelle. Dans le cas contraire c'est un bon indicateur que vous avez besoin de faire de l'exercice", résumait le Dr Jesús Peteiro, chercheur principal de l'étude et cardiologue à l'hôpital universitaire de La Corogne en Espagne.

Pour les besoins de l'expérience, 12 615 participants atteints d'une coronaropathie connue ou soupçonnée ont subi une échocardiographie sur tapis roulant. Le test d'effort mené par l'équipe espagnole a consisté à demander aux adultes de marcher ou de courir, en augmentant progressivement l'intensité jusqu'à être épuisé. Le test généré en parallèle des images du cœur pour vérifier son fonctionnement. Les participants ont ensuite été suivis

pendant cinq ans.

Au terme de l'étude, les chercheurs ont constaté que le risque d'arrêt cardiaque était de 1,2% chez les volontaires les plus en forme, contre 3,2% dans le groupe inactif. Les participants actifs avaient 0,8% de risque de décéder d'un cancer, contre 1,5% pour les plus sédentaires.

"Nos résultats fournissent une preuve supplémentaire des avantages de l'activité physique sur la santé et la longévité. En plus de réduire le poids, l'activité physique a des effets positifs sur la tension artérielle et les lipides, réduit l'inflammation et améliore la réponse immunitaire du corps aux tumeurs".

**MARCHE À PIED :
5 BIENFAITS POUR
LA SANTÉ**

Selon l'OMS, il faudrait pratiquer entre 30 et 40 minutes d'activité physique par jour. Du diabète, cancer, maladie d'Alzheimer : la marche aurait des effets bénéfiques aussi nombreux qu'innombrables sur nos organismes. Les préconisations et conseils du Professeur François Carré, cardiologue et médecin du sport.

Pour comprendre les effets néfastes de la sédentarité, et tout particulièrement de la position assise toute la journée, l'OMS conseille de faire une activité physique pendant 30 à 40 minutes par jour. Une nouvelle recommandation qui s'appuie sur une étude publiée dans le British Journal of Sports Medicine.

Pandémie de coronavirus, confinement et télétravail obligent, force est de constater que 2020 n'a pas été placé, jusqu'ici, sous le signe des grandes balades. Difficile, il est vrai, d'avancer dans une France à l'arrêt. Seulement voilà, il va falloir se bouger pour se remettre (latéralement) en marche. Bonne nouvelle, même si votre attention de départ, certes, vous pouvez désormais vous promener pendant 30 à 40 km.

« Nous sommes programmés pour marcher » explique le Professeur François Carré, cardiologue et médecin du sport au CHU de Rennes. « D'abord parce que cela nous permet de brûler des calories, mais aussi parce que chaque pas que l'on fait est bénéfique pour notre santé. »

MARCHER, C'EST BON POUR LES GENÈS ET LES HORMONES !

Vous le savez, la marche est parfaite pour faire l'essai et se dégraisser les jambes. Mais ce n'est pas tout : « Nos gènes ne fonctionnent bien que si nous bougeons », explique le Professeur Carré. « La contraction des muscles permet de libérer des hormones qui vont agir sur différents systèmes de l'organisme. Ce sont ces hormones, notamment bloquées par les pesticides et les perturbateurs endocriniens, qui vont abaisser le stress oxydant. » Soit une agression des cellules qui favorise un certain nombre de maladies. Mais lesquelles ?

LA MARCHE PROTÈGE DES MALADIES CARDIOVASCULAIRES ET MÉTABOLIQUES

« C'est très simple, déclare François Carré, en marchant régulièrement, vous réduisez de 35 à 50% le risque d'infarctus du myocarde, mais vous diminuez aussi celui de faire un AVC. On constate que les gens qui bougent un peu moins que les autres ont plus de maladies. Mais la marche, qui permet également de maîtriser sa ligne, serait également une très bonne arme pour lutter contre le diabète de type 2. Cela qui, précise le Professeur Carré, est « non-génétique et lié au surpoids. Il a des effets délétères sur le cœur, les reins ou encore les yeux. Il est donc nécessaire de bouger... tout en faisant attention à ce que l'on mange, évidemment. »

SUS À ALZHEIMER

Le Professeur Carré est formel : « aucun médicament contre les maladies cérébrales comme Alzheimer n'est efficace aujourd'hui. Les études ont toujours été mal faites, et nous n'avons jamais eu de preuve formelle qu'il fonctionne. » Alors, quelle solution ? « Oui, la marche, ou mieux, marcher. » C'est le seul traitement dont nous disposons aujourd'hui pour les personnes âgées, et le meilleur de la prévention aussi.

Mais attention, pas question de faire bouger les jambes en oubliant la tête : « le mieux, c'est de marcher en groupe, et de discuter ou encore de réciter des poèmes de l'enfance. Il faut faire travailler son cerveau tout en avançant. »

« Ou même en chantant, d'ailleurs : » Les Chœurs de France ont ainsi obtenu, ils marchent à l'envers ? Parce que pour y arriver, il faut quand même beaucoup réfléchir (rires).

LA MARCHE CONTRE LE CANCER

Utilité pour prévenir les cancers (elle diminue de 10 à 30% le risque de souffrir), la marche serait également efficace pour s'en remettre. « Aujourd'hui, tous les cancérologues recommandent de l'associer aux autres méthodes plus modernes » explique le Professeur Carré. « Bien évidemment, cela ne remplace pas les médicaments, mais elle permet aux patients de mieux supporter la chimiothérapie, par exemple. »

Mieux encore, elle réduit les risques de rechutes après une opération. « Pour ce qui est des cancers du sein, nous avons observé qu'il y avait près de 50% de récidives en moins dans les groupes qui marchaient » annonce le Professeur Carré. « Ce sont des chiffres énormes. »

14 SIGNES QUI INDIQUENT QUE VOUS NE BOUGEZ PAS ASSEZ

Bouger c'est la santé ! On ne vous le répètera jamais assez. Voici 14 signes qui doivent vous alerter que vous ne bougez pas suffisamment.

Si vous vous êtes accoutumés à une vie sédentaire derrière votre écran TV ou votre ordinateur depuis le début de la crise sanitaire, voici venu le temps du changement !

Pratiquer une activité physique régulière améliore votre condition physique. Qu'est-ce que la condition physique ? Il s'agit d'un ensemble de qualités physiques comme l'endurance, la force, la vitesse, la souplesse et l'équilibre. Avoir une bonne condition physique vous permettra de réaliser toutes vos activités quotidiennes sans excès de fatigue et de faire du sport.

POURQUOI IL EST IMPORTANT DE BOUGER ?

Bouger permet d'entretenir le corps. Si vous pratiquez une activité physique régulière, vous serez plus endurant, vous aurez plus de force musculaire, vous serez plus résistant à l'effort et vous aurez une meilleure santé osseuse. Par ailleurs, le fait de bouger n'apporte pas que des bénéfices physiques. Voici d'autres raisons de se bouger :

Pour améliorer votre humeur : une activité physique quotidienne permet de réduire les états d'anxiété et de dépression.

Pour préserver votre santé : faire du sport sur le long terme sera bénéfique pour votre corps. En effet, le risque de développer certaines maladies (maladies cardiovasculaires, hypertension artérielle, cancers, diabète de type 2, ostéoporose...) se verra diminué tout comme le risque de surpoids et d'obésité. Pour lutter contre la sédentarité : être sédentaire, c'est rester trop longtemps assis ou allongé. Les mouvements sont alors réduits au strict minimum. Même si vous faites de l'exercice, il n'est pas bon pour votre santé de rester sans bouger sur une trop longue durée.

LES RECOMMANDATIONS

Dans l'idéal, il est recommandé d'avoir au moins 30 minutes d'activités physiques dynamiques par jour. Il ne s'agit pas nécessairement de faire du sport. Toutes les occasions sont bonnes à prendre pour bouger plus ! Privilégier les escaliers aux ascenseurs, se déplacer à pied ou à vélo plutôt qu'en voiture ou encore descendre un arrêt de métro avant le sien pour finir le reste de son trajet à pied, mais aussi marcher chaque jour. Bien sûr, vous pouvez aussi vous adonner à l'activité sportive de votre choix, c'est encore mieux.

Et pour encore plus de bienfaits sur votre santé, il est également recommandé de recourir 2 fois par semaine à des activités de renforcement musculaire, d'assouplissement et d'équilibre.

1/14 - Vous êtes constipé

Lorsque vous bougez, votre côlon bouge également et il est plus facile d'aller à la selle quotidiennement. Un bon tonus musculaire dans les abdominaux et le diaphragme est aussi essentiel à l'évacuation des déchets dans le tube digestif. Faire de



l'exercice régulier peut vous aider, surtout si vous prenez de l'âge.

2/14 - Vos articulations sont raides

Des articulations douloureuses et difficiles à bouger peuvent parfois être le signe de maladies inflammatoires comme l'arthrite ou une maladie auto-immune. Les articulations peuvent aussi se raidir lorsque vous ne les utilisez pas assez. Faites-les travailler pour éviter qu'elles ne se bloquent et vous fassent souffrir.

3/14 - Vous êtes toujours essouffé

Les muscles s'affaiblissent lorsque vous ne les utilisez pas, notamment les muscles qui aident vos poumons à entrer et sortir lorsque vous respirez. Ils perdent alors de leur force si vous ne les faites pas travailler régulièrement. Ainsi, moins vous faites d'activité, plus vous êtes essouffé. Et cela arrivera même lors de tâches quotidiennes faciles.

4/14 - Vous êtes d'humeur maussade

Un manque de mouvement ne nuit pas seulement à votre santé physique. Il peut également accroître les sentiments d'anxiété et de dépression. Faites régulièrement circuler votre sang. Des exercices cardio comme la marche, le vélo, la natation ou la course à pied stimuleront et stabiliseront votre humeur, et amélioreront même votre estime de soi.

5/14 - Vous avez peu d'énergie

Lorsque vous serez léthargique et fatigué vous le sentez dans le temps ? L'exercice physique permet d'apporter de l'oxygène et des nutriments à vos tissus. Si vous passez la plupart de votre temps assis, vos tissus ne reçoivent pas la quantité

suffisante de carburant dont ils ont besoin pour continuer à fonctionner.

6/14 - Votre métabolisme est plus lent

Les personnes dont le métabolisme est "rapide" ont juste à bouger davantage, même si ce mouvement se résume à quelques exercices. Plus vous êtes actif, plus vous brûlez de calories chaque fois que vous bougez. Alors n'attendez plus pour vous activer !

7/14 - Vous avez des insomnies

Si vous en avez assez de compter les moutons le soir, levez-vous et bougez pendant la journée. Lorsque vous faites régulièrement de l'exercice, vous vous endormez plus vite et vous dormez plus profondément une fois que vous vous êtes endormi.

8/14 - Vous oubliez des choses

L'exercice régulier incite votre corps à produire davantage de substances chimiques appelées facteurs de croissance. Ils stimulent la production de vaisseaux sanguins dans votre cerveau. Plus le sang arrive au cerveau, plus vous pouvez penser, vous souvenir et prendre des décisions.

9/14 - Votre tension artérielle augmente

Passer la plupart de son temps assis augmente le risque de maladie cardiaque. En effet, vous êtes plus susceptible de souffrir d'hypertension artérielle, un facteur de risque important pour les problèmes cardiaques tels que les maladies coronariennes et les crises cardiaques.

10/14 - Vous souffrez de prédiabète

Lorsque l'activité physique fait partie

intégrante de votre vie, votre organisme a plus de facilité à contrôler votre glycémie. Des taux de glycémie stables vous éloignent du risque de développer du diabète de type 2.

11/14 - Votre dos vous fait mal

Un manque d'activité affaiblit les muscles qui soutiennent votre dos. Faites des mouvements quotidiens afin de renforcer ces muscles. Vous pouvez vous tourner vers le pilate, le yoga ou d'autres exercices d'éirement.

12/14 - Vous avez toujours envie de grignoter

On croit souvent que l'on a davantage faim si on fait beaucoup d'exercice, mais c'est plutôt le contraire qui se produit. Faire du vélo, de la natation, de la marche ou encore de la course à pied permet de diminuer votre appétit. Ces différents sports modifient les niveaux de certaines hormones de la faim dans votre corps.

13/14 - Vous êtes souvent malade

Des études montrent que plus vous pratiquez une activité modérée, moins vous risquez d'attraper un rhume ou d'autres microbes. Inclure de l'exercice dans sa routine permet donc de renforcer votre système immunitaire.

14/14 - Votre peau est moins éclatante

Si votre peau semble plus terne que d'habitude, le manque d'activité physique peut en être la cause. Certaines études montrent que l'exercice modéré stimule la circulation sanguine et le système immunitaire, ce qui aide votre peau à conserver son éclat de jeunesse.

SAHARA OCCIDENTAL «La formation du premier Gouvernement sahraoui, consécration d'un rêve pour lequel les Sahraouis ont lutté des années durant»

Le Premier ministre sahraoui, Bouchraya Hamoudi Bayoun a affirmé que l'annonce par l'Etat de la formation d'un Gouvernement sahraoui n'était pas un fait isolé de son contexte historique, mais une réponse à une nécessité impérieuse dictée par la réalité, soit la concrétisation d'un rêve pour lequel des générations sahraouies avaient lutté des années durant.

Dans son allocution à l'occasion de la célébration de la journée nationale commémorant la formation du premier gouvernement sahraoui (5 mars), le Premier ministre sahraoui a souligné que cet événement, celui de la formation du premier gouvernement sahraoui, revêtait une grande symbolique dans la mémoire nationale, en ce sens qu'il a jeté les fondements d'une administration nationale sahraouie qui a joué un rôle important dans le processus de lutte nationale. En cette journée de l'année 1976, soit depuis 46 ans a été installé le premier gouvernement dans l'histoire moderne du peuple sahraoui, a rappelé le responsable sahraoui, soulignant que depuis cette date historique, les Sahraouis ont allié la lutte pour la libération du territoire sahraoui à la garantie des condi-



tions de sécurité aux citoyens victimes d'un génocide par les forces d'occupation marocaines. Cette date a également marqué le début du processus d'édification des institutions et structures administratives pour sou-

tenir la Révolution et atteindre l'objectif suprême, l'indépendance nationale, a-t-il soutenu. Le Premier ministre sahraoui a ajouté que la formation du Gouvernement sahraoui est intervenue dans des conditions

très difficiles avec peu de moyens et d'expérience, une expérience qui a évolué avec le temps pour permettre l'édification d'institutions capables de répondre aux besoins croissants de la lutte nationale.

MAROC

La communauté marocaine en France exige la libération de tous les prisonniers politiques et d'opinion

Des membres de la communauté marocaine en France ont organisé, samedi devant l'ambassade du Maroc à Paris, un rassemblement pour dénoncer les pratiques répressives du régime du Makhzen et exiger la libération de tous les détenus politiques et d'opinion dans le royaume.

Lors de ce rassemblement, organisé à l'appel d'une dizaine d'associations marocaines de défense des droits de l'Homme, les participants brandissaient des pancartes sur lesquelles étaient écrits: "Le journalisme n'est pas un crime", "Halte à la répression au Maroc", ou encore "Libérez les journalistes emprisonnés" dont Souleimane Raisouni et Omar Radi.

Ce dernier, journaliste d'investigation et militant des droits humains, a été condamné jeudi en appel à six ans de prison ferme, par la Cour d'appel de Casablanca.

Les manifestants ont également dénoncé les pratiques répressives du Makhzen, et exigé la libération de tous les détenus politiques se trouvant dans les geôles du royaume.

"Nous sommes ici pour exprimer notre solidarité avec tous ceux qui luttent au Maroc surtout les journalistes emprisonnés", a indiqué à la presse un des manifestants citant, entre autres, le procès inique dont font l'objet Omar Radi et Souleimane Rais-

souni "La diffamation est devenue le principal moyen de pression du pouvoir marocain pour faire taire la contestation", a dénoncé un autre manifestant avant de poursuivre: "Les libertés se rétrécissent de jour en jour au Maroc". "Nous dénonçons aussi la complicité du pouvoir français et des Occidentaux avec Rabat", a pour sa part, indiqué un autre participant à ce mouvement de solidarité avec les détenus politiques et d'opinion marocains.

Les associations marocaines de défense des droits de l'Homme activant en France ne cessent de dénoncer le "durcissement répressif spectaculaire" qui s'inscrit en droite ligne de la continuité de l'histoire d'un pouvoir autoritaire.

Pour ce collectif d'associations, au Maroc, "la seule réponse à toute expression critique ou revendication est la coercition".

"Les enlèvements, la torture, les arrestations arbitraires, les poursuites judiciaires, les condamnations à de lourdes peines de prison, sont autant de châtiments réservés notamment aux journalistes, Youtubers, activistes des droits humains, militants des mouvements sociaux et à tout citoyen exigeant la justice sociale".

"La liste des victimes de la brutalité répressive ne cesse de s'allonger", ont déploré ces associations tout en assurant la pour-

suite de leur mobilisation pour exiger la libération de tous les détenus politiques et d'opinion, notamment les journalistes Omar Radi, Souleimane Raisouni, Toufik Bouachrine, les prisonniers du Hirak du Rif, Nasser Zelfafi, Nabil Ahamjik, Said Ighid, Zakaria Adechour, Mohamed Jaloul, le militant Nouredine Aouaj et les citoyens activant sur les réseaux sociaux.

Le collectif d'associations est déterminé à rester mobilisé également pour "exiger que les droits fondamentaux soient respectés au Maroc, condamner les pratiques du régime marocain et de son appareil policier, dénoncer les décisions d'une justice aux ordres d'un pouvoir autocratique et surtout pour que le Maroc honore ses engagements internationaux".

L'appel au rassemblement de samedi a été lancé par le Comité de soutien aux prisonniers politiques et d'opinion au Maroc, l'Association des travailleurs maghrébins de France (ATMF), l'Association des Marocains en France (AMF), l'Association de défense des droits de l'Homme au Maroc (ASDHOM), l'Institut Mehdi-Ben Barka (Mémoire vivante), l'Association marocaine des droits humains (AMDH Paris/IDF), Justice et Liberté au Maroc et l'Association marocaine des droits humains (AMDH Nord/France).

TUNISIE

Premières condamnations pour les attaques terroristes de Ben Guerdane

La chambre criminelle spécialisée dans les affaires de terrorisme en Tunisie a prononcé les premières condamnations dont 16 à la peine capitale pour les attaques terroristes dans la localité de Ben Guerdane en 2016, ont annoncé samedi des médias officiels.

Au total 96 accusés ont comparu devant la chambre criminelle spécialisée dans les dossiers de terrorisme qui a prononcé 16 condamnations à la peine de mort, une sentence

lourde mais symbolique puisque la Tunisie observe un moratoire sur ces exécutions depuis 1991. Quinze autres prévenus ont écopé de la réclusion à perpétuité, deux ont été condamnés à 30 ans de prison, deux à 27 ans de prison, sept à 24 ans de prison et trois à 20 ans derrière les barreaux.

Pour les accusés restants, des peines de quatre à 15 ans de détention ont été décidées et quelques uns (nombre non précisé) ont bénéficié d'un

abandon des charges à leur encontre. Le parquet a annoncé qu'il faisait appel de l'ensemble de ces jugements.

Du 2 au 10 mars 2016, la région de Ben Guerdane (sud-est) avait été le théâtre de plusieurs attaques, attribuées à des éléments du groupe terroriste "Etat islamique" (EI/Daech).

Perpétrée le 7 mars 2016, l'attaque principale avait visé une caserne de l'armée, un poste de police et un poste de la garde nationale (gendarmérie) tuni-

siennes. Si 13 membres des forces de sécurité et sept civils avaient péri, cette offensive inédite s'était soldée par un échec et au moins 55 terroristes avaient été abattus et des dizaines arrêtés.

Les autorités tunisiennes affirment avoir réalisé des progrès significatifs dans la lutte contre le terrorisme, aucune attaque de l'ampleur de celle de Ben Guerdane n'ayant eu lieu depuis dans le pays.

APS

LIBYE Guterres s'entretient avec Debeibah

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a abordé, vendredi, au cours d'un appel téléphonique avec Abdelhamid Dbeibah, Premier ministre du gouvernement d'union nationale en Libye, les dernières évolutions de la situation dans le pays, a annoncé, samedi, le service de presse de M. Guterres.

Le SG de l'ONU insisté sur la nécessité pour tous les acteurs de préserver le calme et a réitéré le rejet ferme par les Nations Unies du recours à la violence, à l'intimidation et aux discours de haine, a indiqué son service de presse dans un communiqué.

Il a estimé que l'impasse actuelle nécessitait un dialogue urgent pour trouver une voie consensuelle et a réitéré son soutien total aux efforts de médiation tels que ceux menés par sa conseillère spéciale pour la Libye, Stephanie Williams.

La conseillère spéciale du secrétaire général des Nations unies pour la Libye, Stephanie Williams, a proposé vendredi la mise en place d'un comité réunissant des représentants de la Chambre des représentants et le Haut Conseil d'Etat, pour faciliter la tenue d'élections, affirmant que la solution à l'im passe politique dans le pays "ne réside pas dans des transitions perpétuelles".

Elle a proposé que ce comité se réunisse à partir du 15 mars pour se pencher "pendant 14 jours" sur ce cadre constitutionnel.

"Les Libyens doivent se mettre d'accord sur une voie consensuelle qui donne la priorité à la préservation de l'unité et de la stabilité du pays", a-t-elle insisté.

Elle a invité la Chambre des représentants et le Haut Conseil d'Etat à agir "de bonne foi" et à œuvrer de manière "constructive pour avancer vers des élections, dans l'intérêt des 2,8 millions de Libyens qui se sont inscrits pour voter".

CONGO-BRAZZAVILLE Consensus sur le renforcement de l'indépendance électorale

Les participants à la concertation politique d'Owando à 600 km au nord de Brazzaville, ont recommandé samedi le renforcement de l'indépendance de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), a indiqué une source officielle congolaise.

Un consensus général s'est dégagé à la fin des travaux de la concertation, selon la même source, citée par des médias locaux, ajoutant que les participants se sont accordés sur les 12 points inscrits à l'ordre du jour.

Sur les 12 recommandations à l'issue des travaux, les participants ont, entre autres, demandé au gouvernement congolais de renforcer l'indépendance de la CENI, notamment par la création d'une ligne budgétaire propre à cet organe et la fixation d'un mandat pour permettre le renouvellement à chaque échéance périodique des membres du bureau de la commission.

Le découpage électoral ne pouvant se faire avant les élections législatives et locales apaisées de juillet 2022, ils ont recommandé au gouvernement de s'y employer pour les futures élections, selon la même source.

Le Premier ministre congolais, Anatole Collinet Makosso, clôturant les travaux de cette concertation politique, a souligné que "travailler à la fiabilité de notre système électoral, c'est en d'autres termes s'investir dans la consolidation des fondations de la démocratie, c'est raffermir la paix au Congo". La concertation d'Owando a réuni plus de 100 acteurs politiques et de la société civile, autour du thème "Dans la paix et l'unité, œuvrons au renforcement de notre gouvernance électorale".

CRISE RUSSO-UKRAINIENNE

L'ONU appelle à une "pause humanitaire immédiate"

Le coordinateur des Nations Unies pour la crise en Ukraine, Amin Awad, a appelé samedi à une "pause humanitaire immédiate" dans le conflit russo-ukrainien, au moment où les fournitures d'aide de l'ONU arrivent dans ce pays d'Europe de l'Est.

Dans un communiqué, M. Awad a indiqué que son objectif immédiat était de "donner d'urgence la priorité aux zones géographiques et aux secourus où il existe des besoins humanitaires urgents afin d'intensifier la fourniture d'une aide vitale", dans des circonstances extrêmement difficiles.

Le coordinateur onusien se trouve dans le pays avec son équipe pour tenter de trouver des moyens d'intensifier les opérations humanitaires. Par ailleurs, M. Awad s'est félicité de l'issue de la deuxième série de pourparlers entre l'Ukraine et la Russie sur le cessez-le-feu, et a appelé à traduire d'urgence les lettres de l'accord en actions sur le terrain, afin que l'aide puisse être fournie aux millions de personnes piégées ou en déplacement et que les personnes puissent se mettre en sécurité.

Samedi, le premier lot de fournitures de l'Unicef est arrivé à Lviv, dans l'ouest de l'Ukraine. Il fait partie d'un convoi de six camions, contenant environ 62 tonnes de matériel, notamment des fournitures médicales telles que des médicaments, des kits de premiers secours, des kits pour sages-femmes et du matériel chirurgical, ainsi que des kits pour la petite enfance et des kits récréatifs.

Un lot supplémentaire de fournitures, dont 17.000 couvertures et vêtements d'hiver chauds pour les enfants, est également en route via la Pologne.



"Ces fournitures vont permettre d'apporter un soutien indispensable aux femmes, aux enfants et aux agents de santé", a déclaré le représentant de l'Unicef en Ukraine, Murat Sahin, expliquant que la situation des enfants et des familles en Ukraine est "de plus en plus désespérée". Mardi, un appel d'urgence pour lever 1,7 milliard de dollars a été lancé par l'ONU et ses organisations partenaires en vue d'apporter l'aide humanitaire dont l'Ukraine va avoir besoin. Cet appel est composé d'un premier plan consacré

à la situation à l'intérieur de l'Ukraine qui nécessite un montant de 1,1 milliards de dollars pour couvrir les besoins humanitaires croissants de plus de six millions de personnes touchées et déplacées par les opérations militaires au cours des trois prochains mois. Le deuxième plan, qui concerne les opérations humanitaires dans les pays voisins, prévoit un montant de 551 millions de dollars afin d'aider les Ukrainiens ayant fui les frontières, principalement vers la Pologne, la Hongrie, la Roumanie et la Moldavie.

Poutine accuse Kiev d'empêcher les évacuations humanitaires à Marioupol

Le président russe Vladimir Poutine a accusé les autorités ukrainiennes de mettre en échec les opérations d'évacuation humanitaire de Marioupol, grand port du sud-est de l'Ukraine, lors d'un entretien téléphonique avec son homologue français Emmanuel Macron di-

manche. Lors de cet entretien, M. Poutine "a attiré l'attention sur le fait que Kiev continue de ne pas respecter les accords trouvés sur ces questions humanitaires", ajoutant que "les nationalistes ukrainiens ont empêché l'évacuation" samedi de Marioupol et de Volnovakha,

une ville proche, a rapporté le Kremlin. Une deuxième tentative d'évacuation des habitants de Marioupol a été "interrompue", avait annoncé auparavant le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), qui avait ouvert un peu plus tôt le passage. Une précédente tenta-

tive d'évacuer les civils de cette ville d'environ 450.000 habitants avait échoué samedi, les belligérants s'accusant mutuellement de ne pas respecter leurs engagements. Le CICR demande aux parties de s'entendre sur les "termes particuliers" des accords d'évacuation.

Rencontre Blinken/Macron demain axée sur l'Ukraine

Le Secrétaire d'Etat américain Antony Blinken va rencontrer le président français Emmanuel Macron mardi, pour discuter de l'opération russe en Ukraine, a annoncé dimanche le département d'Etat.

M. Macron doit recevoir le chef de la diplomatie américaine mardi vers 18h00 (17h00 GMT), a précisé un porte-parole. Emmanuel Macron s'est à nouveau entretenu dimanche pen-

dant 1h45 avec Vladimir Poutine. Le chef de l'Etat français a déjà eu plusieurs entretiens téléphoniques avec son homologue russe depuis le lancement de l'opération russe en Ukraine.

M. Blinken se trouvait dimanche en Moldavie, au lendemain d'un entretien avec son homologue ukrainien ukrainien Dmytro Kouleba, à la frontière entre la Pologne et l'Ukraine.

Le 24 février à l'aube, la Russie a

lancé une opération militaire en Ukraine. Le conflit entre la Russie et l'Ukraine a éclaté dans un contexte de tensions croissantes avec les Occidentaux. La Russie, qui estime faire face à une menace "sérieuse" et "très grande" en Ukraine, réclame la fin de la politique d'expansion de l'Otan et le retrait des forces américaines stationnées en Europe de l'Est, des demandes rejetées par les Occidentaux.

ACCUEIL DES RÉFUGIÉS UKRAINIENS**La Moldavie demande aux Etats-Unis plus d'aide**

La Première ministre de Moldavie, Natalia Gavrilita, a appelé dimanche les Etats-Unis à fournir davantage d'assistance humanitaire pour aider son pays à accueillir les réfugiés fuyant le conflit en Ukraine, actuellement au nombre de 120.000 personnes.

C'est beaucoup pour ce petit pays de 2,6 millions d'habitants, l'un des plus pauvres d'Europe, a-t-elle fait valoir auprès du Secrétaire d'Etat américain Antony Blinken, en visite en Moldavie. "Au dernier dé-

compte, plus de 230.000 personnes venant d'Ukraine ont passé la frontière depuis le début de la guerre, et 120.000, dont près de 100.000 Ukrainiens, sont restés en Moldavie.

Pour un petit pays comme nous, proportionnellement, c'est un nombre très grand", lui a-t-elle déclaré.

"Tout le monde participe pour les accueillir, les abriter, leur donner à manger ou leur porter assistance.

Mais il nous faut de l'aide pour faire face à un tel afflux,

et nous en avons besoin très vite", a-t-elle ajouté. M. Blinken, dont Chisinau était la troisième étape d'un voyage en Europe, lui a assuré que son pays pouvait "compter sur notre soutien total".

"Nous admirons la générosité, l'hospitalité et la bonne volonté dont les gens font preuve envers ces personnes en détresse.

Et nous voulons faire tout notre possible pour vous aider à supporter ce fardeau", a-t-il ajouté. En Pologne samedi, M. Blinken avait annoncé que la Maison

Blanche avait demandé au Congrès de voter une aide humanitaire de 2,75 milliards de dollars (2,5 milliards d'euros) pour apporter un soutien aux gens fuyant l'Ukraine et aux pays qui les acceptent.

Environ 827.600 personnes ont fui l'Ukraine pour se réfugier en Pologne depuis le 24 février.

Les autres voisins occidentaux de l'Ukraine, la Hongrie, la Moldavie, la Roumanie et la Slovaquie, ont également accueilli de très nombreux réfugiés.

PALESTINE-ENTITÉ SIONISTE**Le MAE palestinien appelle la CPI à enquêter sur les crimes de l'occupation sioniste**

Le ministère des Affaires étrangères palestinien a appelé, dimanche, le Cour pénale internationale (CPI) à enquêter sur les crimes de l'occupation sioniste.

Dans un communiqué relayé par l'agence de presse palestinienne (WAFA), le ministère a indiqué que "le meurtre, dimanche, du jeune palestinien Jamal Qawasmî, âgé de 19 ans, s'inscrit dans le cadre de l'escalade sioniste menée dans la ville sainte d'El Qods".

Le ministère a exhorté le secrétaire général des Nations unies à "relancer le système de protection internationale (au profit du) peuple palestinien qui vit sous l'occupation". Il a appelé également la CPI à "enquêter immédiatement sur les crimes de l'occupation et ses colons contre les Palestiniens".

La diplomatie palestinienne a condamné, en outre, le silence de la communauté internationale face aux crimes quotidiens perpétrés contre les Palestiniens, soulignant qu'il s'agit de "crimes de guerre" et de "crimes contre l'humanité".

CHINE-ETATS UNIS**Le ministre chinois des AE s'entretient avec son homologue américain sur les relations bilatérales**

Le conseiller d'Etat et ministre des Affaires étrangères de Chine, Wang Yi, a eu samedi une conversation téléphonique avec le secrétaire d'Etat américain Antony Blinken au sujet des relations sino-américaines et de la question ukrainienne, à la demande de ce dernier, rapporte l'Agence Chine nouvelle.

Selon le chef de la diplomatie chinoise, "à l'heure actuelle, la priorité absolue dans les relations sino-américaines consiste toujours à faire progresser et mettre en œuvre les consensus atteints par les chefs d'Etat des deux pays, lors de leur réunion vidéo", ajoutant que "la Chine exprimait sa profonde inquiétude face aux récents propos et actes des Etats-Unis, qui vont à l'encontre du dudit objectif".

"Taiwan est une partie inaliénable du territoire chinois, et la question de Taiwan est une affaire intérieure de la Chine", a déclaré M. Wang, exhortant les Etats-Unis à "revenir au vrai sens du principe d'une seule Chine". Les deux ministres ont ensuite échangé des vues sur la question de l'Ukraine.

"La question ukrainienne est compliquée, et concerne non seulement les normes fondamentales des relations internationales, mais est également étroitement liée aux intérêts de sécurité de diverses parties", a souligné M. Wang, qui a appelé à "se concentrer non seulement sur la résolution de la crise actuelle, mais aussi sur le maintien à long terme de la stabilité de la région".

CORÉE DU NORD**La Corée du Nord déclare avoir réalisé un nouveau test de développement d'un satellite de reconnaissance**

La Corée du Nord a annoncé dimanche avoir procédé à un nouveau test pour le développement d'un satellite de reconnaissance. Le test a été réalisé samedi, a indiqué l'agence officielle nord-coréenne KCNA.

"La Direction nationale du développement aérospatial (NADA) de la RPDC (République populaire démocratique de Corée) et l'Académie des sciences de défense ont mené un autre test important samedi dans le but de développer un satellite de reconnaissance", a écrit KCNA dans sa dépêche.

"Avec ce test, la NADA a confirmé la fiabilité de la transmission de données et du système de réception du satellite, ainsi que de son système de commande et de divers systèmes de contrôle au sol", selon KCNA.

MUSIQUE

Clôture en musique du Grand Prix "El Hadj-El Hachemi-Guerouabi"

Un concert de musique chaâbi a marqué la cérémonie de clôture de la 7e Edition du grand Prix "El-Hadj-El Hachemi-Gerouabi", animée par Abdelkader Chaou et une pléiade d'interprètes du genre, devant une assistance venue en nombre.

Le nombreux public de l'Auditorium du Palais de la Culture Moufidi-Zakaria, venu assister, après deux soirées de compétitions, au moment solennel de l'annonce des lauréats du Grand Prix El Hadj-El-Hachemi-Guerouabi, a pu apprécier, près d'une heure et demie de temps, un concert de chansons chaâbi rendu par Le maître Abdelkader Chaou, Hamid Laidouli, Sid Ahmed Derradji et Mohamed Rebbah, accompagnés par l'Orchestre dirigé par Smail Ferkioui. D'abord Sid Ahmed Derradji, lauréat en 2014, de la première édition de ce grand prix, a occupé la place du "Cheikh" au devant de la scène, abandonnant celle de membre du jury qu'il était, après avoir mené à terme, avec d'autres collègues-artistes, la mission d'évaluation des jeunes chanteurs chaâbi en compétition.

Interprétant avec une voix présente et étoffée une pièce dans le genre "aroubi", Sid Ahmed Derradji a entamé, dans une ambiance de grands soirs, un qcid dans le mode Raml El Maya enchaîné à "Ya el werchane", "Twa-hach 'El Behdja ma n'tawwal 'chi naâmel dara" et "Amchi ya Rassoul". Au tour du président du jury, Hamid Laidouli de reprendre sa casquette de "Cheikh", sous un torrent d'applaudissements du public, entonnant dans le mode Zidène, avec un timbre vocal aux contours du maître El Hachemi Guerrouabi, la pièce, "Amir Loghram", relayée à "Koulou el yamna", puis à "El Herraz", pièce d'anthologie dans le patrimoine de la chanson chaâbi.

Mohamed Rebbah a, quant à lui, embarqué l'assistance dans les méandres de la poésie du melhoun, à travers une suite prolifique de pièces, avec notamment, "Ya gh'zel", "Saâdouni", "Qolo len'nass" et "El Khilâa taâdjebni", au bon plaisir des spectateurs.

Apportant de la joie dans ses notes, l'infatigable Mourad Zirouni à l'animation, a su créer, trois jours durant, des atmosphères

conviviales, nécessaires à la réussite de l'événement, impliquant le public et interagissant avec lui, en plus d'exploiter tous les moments d'interludes pour solliciter, les organisateurs, les membres du jury, ou même ceux de l'orchestre pour plus d'éclaircissements concernant différents aspect en lien avec la 7e édition de ce grand prix. Avec tact et professionnalisme, l'animateur-vedette annonce Abdelkader Chaou devant un public euphorique qui a accueilli son idole avec des applaudissements et des youyou qui ont duré un moment.

"Faraqouni ya tarahoum yardjioun", "Wallah la n'sitek ya lilt el bareh", "Ya Men Trid Q'tali, Ghirek Ma Yehlali".

"Youm el djemaâ", "El kesba wana wliid 'ha", sont, entre autres titres brillamment rendus par "le grand maître à la voix pure", dira Hakim

Rakis, un des admirateurs de première heure d'El Hadj El Hachemi Guerrouabi, qu'il a suivi durant plus de 40 ans.

Le public a savouré tous les moments de la soirée dans l'allégresse et la volupté, applaudissant longuement les artistes.

Par ailleurs, Chahira Guerouabi, a déclaré que l'association culturelle El-Hachemi-Guerouabi, qu'elle préside, "commémorera le 17 juillet prochain, le 16e anniversaire de la disparition du maître de la chanson chaâbi dans une manifestation intitulée "Corsan ighennem".

Elle s'est en outre, engagée à assurer "la promotion et le suivi régulier" de tous les participants au concours du grand prix El Hadj-El-Hachemi-Guerouabi, de leur assurer "des tournées nationales et à l'étranger", notamment en France et en Espagne, dans le cadre des



programmes qu'elle a initié, aux intitulés, "Passerelles culturelles" et "Naghmet El Djazair", respectivement.

Tenu du 3 au 5 mars à l'Auditorium du Palais de la Culture Moufidi-Zakaria, la 7e Edition du Grand Prix "El Hadj-El Hachemi-Guerouabi" a pris fin samedi, avec la victoire du jeune chanteur Faiz Ghemmati de cherchell.

Créé en 2014, ce prix baptisé du nom d'une grande figure de la musique chaâbi, vise à découvrir et promouvoir les jeunes talents, qui animeront la scène artistique de demain.

Faiz Ghemmati, lauréat du Grand Prix El-Hachemi-Guerouabi 2022

Le jeune chanteur chaâbi, Faiz Ghemmati de Cherchell a été consacré, samedi soir à Alger, lauréat de la 7e édition du Prix El-Hachemi-Guerouabi qui a mis en compétition douze finalistes. Lors de la cérémonie de clôture organisée à l'Auditorium du Palais de la Culture Moufidi-Zakaria, le jury, présidé par le chanteur chaâbi, Hamid Laidouli, a décerné le 1er Prix de ce concours à Faiz Ghemmati à la mandole.

Le jeune premier prix a intégré le monde artistique depuis une dizaine d'années seulement, essentiellement comme musicien dans trois grandes associations culturelles de musique andalouse à Cherchell. En 2014 d'abord, à "El Manara" alors qu'il était jeune

lycéen (17 ans), et où il apprit à jouer à la guitare et au Oud (luth), pour rejoindre deux années plus tard "Nassim Essabah" et s'intéresser à la kouitra, et de finir en 2020 jusqu'à ce jour encore, à "Er-rachidia". Le jeune Faiz Ghemmati a commis quelques enregistrements en studio, postés sur les réseaux sociaux. Le deuxième prix est revenu à Ghofrane Bouache (15 ans) de Cherchell qui, a choisi d'entrer en compétition avec, "Rachiq el qed" (inqileb), "A ch ma iberrred nirani" et "Wahd el ghoziel", extraits de "Noubet Djarka", qu'elle a brillamment rendu avec une voix cristalline.

En 2012, alors qu'elle n'avait que 7 ans, Ghofrane Bouache a adhéré à l'association Nassim Es-

sabah, et a été élue en 2021, "Meilleure voix féminine", lors de la 6e édition du Prix El-Hachemi-Guerouabi. Le jury a également consacré, Salim Sidi Dris d'Alger "3e Prix" de la 7e édition de ce concours, alors que le Prix d'encouragements du jury a été décerné au jeune Ould Rabah Mohamed Seddik de Tiaret. Après l'annonce des résultats, les lauréats se sont vu remettre le trophée honorifique et l'attestation de succès, en plus d'un "accompagnement financier", avec en plus, pour le Grand lauréat l'orchestration et l'enregistrement en studio de son premier CD.

La présidente de l'association culturelle El-Hachemi-Guerouabi, Chahira Guerouabi a déclaré à l'issue de la cérémonie de clôture que l'ensemble des finalistes, bénéficiait d'un "suivi de la part de l'association et de tournées artistiques". En présence de la ministre, de la Culture et des Arts Soraya Mouloudji, les membres du jury ont rappelé les critères d'évaluation retenus durant le travail d'appréciation de chaque rendu, pour départager les artistes finalistes du concours.

L'évaluation s'est faite essentiellement autour de: la maîtrise de la voix et de l'instrument, la diction, l'esthétique et les ornements vocaux, la maîtrise du texte, la cohérence dans l'enchaînement des thèmes (istikbar, qcid et final), le sens du rythme et la tenue sur scène.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BECHAR
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE BENI ABBES
DAIRA OULED KHODEIR
COMMUNE DE KSABI
NIF N:098408199039116 01

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

En application de l'article N° :65 alinéa 02 du décret présidentiel N°:15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public,

Le Président de l'Assemblée populaire communale de Ksabi informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimales N° : 01/2022

« ACQUISITION D'UN CHARGEUR »

Conformément aux critères fixés dans le cahier de charges le marché a été provisoirement attribué comme suit :

L'opération	L'Entreprise	N°:NIF	Montant Offre Financière EN T.T.C	Délais de Réalisation	Sélection Standard
ACQUISITION D'UN CHARGEUR	EURL Ben Hassi Vente des voitures, camions et engins des travaux avec service après vente	001201019002259	16.065.000,00DA	07 jours	Moins Disant

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°:15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires qui contestent cette attribution provisoire du marché, ont le pouvoir de présenter leurs recours auprès de la commission des marchés de la commune de Ksabi dans les dix (10) jours à compter de la première publication de cet avis au (BOMOP) et dans les organes de presse.

Aussi les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière sont invités de se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis d'attribution provisoire du marché.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION GÉNÉRAL DES IMPOTS
DIRECTION DES IMPOTS DE SÉTIF

Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/2022

FAX : 0368268 87 TÉL : 0368268 97
NIF N°/ 099119015041628

La Direction des impôts de la wilaya de Sétif annonce un **AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES** est lancée pour :

- **Acquisition, montage et installation du mobilier de bureau pour le centre de proximité des impôts (CPI) AIN AZEL wilaya DE SÉTIF**

* Les soumissionnaires possédant un registre de commerce en la spécialité, les fabricants, les importateurs et les grossistes peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la direction des impôts de Sétif

* Les dossiers de soumission sont à retirer auprès de la sous-Direction des moyens de la direction des impôts de la Wilaya de Sétif sise à : Rue Chéraga Laid Sétif, par le soumissionnaire ou son mandataire contre paiement de 2000,00 DA auprès de la recette du 08 mai 1945, contre présentation d'un ordre de versement au compte numéro 007201.

Les offres doivent être présentées dans des enveloppes étanches contenant les plis suivants : (dossier de candidature + offre technique + l'offre financière)

- le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de consultation ainsi que la mention - dossier de candidature - - offre technique - offre financière -

* Les offres doivent être déposés auprès de la Direction des impôts de Sétif dont l'adresse sus indiquée et doivent être présentées sous une enveloppe principale scellée et ne comportant aucune inscription autre que le numéro, objet de la consultation, le nom et l'adresse du maître de l'ouvrage et la mention Ne pas ouvrir (seulement que par commission d'ouverture et évaluation des offres + le numéro 01/2022 et l'objet de l'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉ MINIMALES).

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- 1- Une déclaration de candidature, dûment remplis et signée.
- 2- Déclaration de probité, dûment remplis et

signée.

3- Copie des documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

4- Copie du registre de commerce électronique

5- Copie d'identification fiscale.

6- Copie du NIS.

7- Extrait de rôle en cours de validité apuré ou avec échéancier et contient une phrase non inscrit dans la carte nationale des fraudeurs valable pendant l'ouverture.

8- Mise à jour CASNOS - CACOBATH

9- Copie de liste des moyens humains avec justification (CNAS)

10- Copie du statut de l'entreprise (pour les sociétés)

11- Bilans financiers des trois (03) dernières années d'exercice

12- Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour l'année 2020

L'offre technique contenant :

01- Déclaration à souscrire dûment remplie et signée.

02- Cahier des charges technique dûment rempli et signée

03- Fiche technique justificatif, dûment remplie et signée.

L'offre financière contenant :

1- La lettre de soumission dûment remplie et signée.

4- BPU dûment rempli et signée.

5- Le devis quantitatif et estimatif dûment rempli et signée.

• La date de préparation des offres est fixée à : (21 jours à partir de la 1ère parution)

• La date de dépôt des offres sera le dernier jour de la préparation des offres avant : 14h00, au siège de la direction des impôts de la Wilaya de Sétif.

• La validité de l'offre est limité (03 Mois+21 Jours).

• L'ouverture des plis en séance publique, est fixée le jour même correspondant à la date de dépôt des offres à : 14h00 au siège de la Direction des impôts de la wilaya de Sétif, 1 Rue Chéraga Laid Sétif

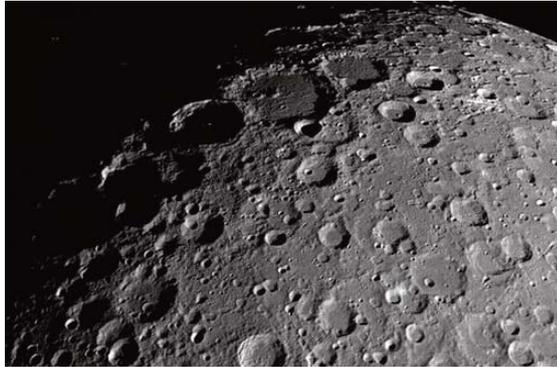
ESPACE

Les restes d'une fusée se sont écrasés sur la Lune

La Lune compte désormais un cratère de plus. Un étage de fusée en déshérence depuis des années s'est écrasé sur elle vendredi, selon les experts, mais l'événement n'ayant pu être observé directement, il faudra encore attendre pour en avoir la preuve en images. L'impact a eu lieu à 12H25 GMT sur la face cachée de la Lune, selon l'astronome Bill Gray, qui avait le premier identifié la collision à venir.

Fonçant à plus de 9.000 km/h, l'objet cylindrique devrait avoir creusé un cratère de «10 à 20 mètres de diamètre», a-t-il dit.

Sa trajectoire avait été calculée à l'aide d'observations réalisées par des télescopes sur Terre. «Nous avons énormément de données sur cet objet», a souligné Bill Gray. «Sauf s'il a été retiré par une main maléfique, il a percuté la Lune ce matin». L'identification de la fusée en question a fait débat, personne n'étant officiellement chargé de répertorier et suivre les déchets spatiaux dans l'espace lointain.



AÉROSPATIALE

SpaceX lance de nouveaux satellites Internet Starlink dans l'espace

La compagnie aérospatiale privée américaine SpaceX a mis en orbite avec succès 47 nouveaux satellites Internet Starlink ce jeudi.

Une fusée Falcon 9 a décollé à 09H25 heure de l'est des Etats-Unis du complexe de lancement 39A de la base aérospatiale de Cap Canaveral en Floride. SpaceX a confirmé que les satellites Starlink ont été déployés avec succès. Il s'agit du 11ème vol du premier

étage (étage auxiliaire) de Falcon 9 dans cette mission, selon SpaceX. Il s'agit également du 9e lancement de Falcon 9 au cours des neuf premières semaines de 2022, précise la compagnie.

Les satellites Starlink assureront une connexion Internet rapide et à bande large dans des zones où l'accès est peu fiable, onéreux, ou totalement indisponible, selon SpaceX.

ITALIE

Telecom Italia essuie une perte nette abyssale de 8,65 milliards d'euros en 2021

L'opérateur italien Telecom Italia (TIM), dont le principal actionnaire est le groupe français Vivendi, a essuyé en 2021 une perte nette abyssale de 8,65 milliards d'euros, en raison d'importantes dépréciations d'actifs.

Ce résultat est dû à une dépréciation d'actifs de 4,1 milliards d'euros et un effet fiscal négatif de 3,8 milliards d'euros, explique le groupe dans un communiqué.

En 2020, Telecom Italia avait affiché un bénéfice net de 7,22 milliards d'euros, gonflé par une aubaine fiscale qui avait contribué pour 5,9 milliards d'euros au résultat. Le régime fiscal a changé entre-temps.

Le résultat de 2021 est bien pire qu'attendu par les analystes qui tablaient sur un petit bénéfice de 85 millions d'euros, selon le consensus du fournisseur d'informations financières Factset Estimates. Au seul quatrième trimestre, TIM a subi une perte nette de 8,64 milliards d'euros, contre un bénéfice de 6,04 milliards sur la même période de 2020 réalisé grâce à l'intégration dans les comptes d'un effet fiscal positif.

TIM avait lancé trois avertissements sur résultats l'an dernier, liés aux revenus inférieurs aux attentes de son accord avec la plateforme DAZN, le «Netflix» du sport en direct, sur la retransmission des matches du championnat de football italien.

Le bénéfice d'exploitation (Ebitda) organique en Italie a chuté de 14,2% à 4,3 milliards d'euros, une baisse supérieure à celle prévue en octobre, lorsque le groupe avait pronostiqué «un recul à un chiffre». Le chiffre d'affaires annuel de l'opérateur a reculé de 3,1% à 15,3 milliards d'euros, légèrement en-dessous des attentes des analystes de Factset qui avaient prévu 15,5 milliards d'euros. L'endettement du groupe s'établissait fin 2021 à 17,57 milliards d'euros, en baisse de 5,5%, alors que l'opérateur avait prévu de le ramener à 16,5 milliards d'euros, selon son précédent plan stratégique 2021-23. Le conseil d'administration de Telecom Italia a approuvé mercredi le plan stratégique 2022-2024 de son nouveau PDG, Pietro Labriola, qui prévoit une scission entre le réseau de téléphonie fixe et les activités de services. Ce plan est perçu par les marchés comme une solution alternative à la proposition de rachat de 10,8 milliards d'euros soumise en novembre par le fonds d'investissement américain KKR, qui attend toujours une réponse du conseil d'administration de TIM.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU ET SECRITE HYDRIQUE
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA DE BLIDA
N.I.F : 0905954993700

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations des services publics, la DREW de Blida informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 029/S.A.E.P/D.R.E.W/2021 paru aux quotidiens nationaux الأيام – DK News en date du 22/11/2021 et le BOMOP N°1786 du 28 Novembre au 04 Décembre 2021, relatif à la Raccordement de la station de traitement Magtaa Lazreg avec les systèmes d'AEP existants-commune de Hammam Melouane, que le marché est attribué provisoirement au soumissionnaire suivant :

Projet	Entreprise retenue	Note technique /100	Montant de l'offre en TTC (DA)	Montant de l'offre corrigé en TTC (DA)	Délais (mois)	NIF entreprise	Observation
Raccordement de la station de traitement Magtaa Lazreg avec les systèmes d'AEP existants-commune de Hammam Melouane	ETHBTP KHIDER MOHAMED	70,33	32 467 738,00	36 416 380,00	06	17616100171832	Offre moins disante qualifiée techniquement

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de Monsieur le président de la commission des marchés publics de la wilaya de Blida dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution de présent avis dans la presse nationale, conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations des services publics.

DK NEWS

Anep : 2216004139 du 07/03/2022

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
IMMATRICULATION FISCALE : 099502019036622

AVIS DE MISE EN DEMEURE N°01

L'entreprise BOUCHIKHI AHMED LAMIN, titulaire de convention 01/2022 approuvée le 10/02/2022 et l'ordre de service n°01 en date du 10/02/2022 relatif à renouvellement des équipements scolaires au profit du cycle primaire (fourniture mobile de réfectoire) avec un montant de 5.878.600.00 DA est mise en demeure de livrer des mobiles dans un délai de 72 heures dès la première parution de la présente mise en demeure dans la presse nationale ou le BOMOP.

Dans le cas contraire, des mesures correctives seront prise a l'encontre de votre entreprise.

DK NEWS

Anep : 2216004068 du 07/03/2022

SPORTS DE COMBAT (MINI-OLYMPIADE UNIVERSITAIRE)

Quatre salles OMS retenus pour l'évènement

La direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya d'Oran mettra quatre salles omnisports à la disposition des organisateurs du mini-olympiade universitaire, prévu dans la capitale de l'Ouest du 20 au 27 mars courant, a-t-on appris dimanche des services de cette instance.

Il s'agit des salles de Gdyl, d'Essenia, de la LOFA (Essenia) ainsi que du Palais des sports "Hamou-Boutléis", a précisé la même source. Ces sites, qui viennent tous de faire l'objet de travaux de réaménagement en prévision des jeux méditerranéens de l'été prochain à Oran, vont abriter les épreuves des six sports retenus pour cette mini-olympiade, à savoir : karaté, judo, taekwondo, wushu, lutte et boxe, souligne-t-on encore de même source. Organisée sous l'égide du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et celui de la Jeunesse et



des sports, cette manifestation sportive réunira près de 650 étudiants et étudiants encadrés par environ 250 entraîneurs et administratifs. Dans une ré-

cente déclaration à l'APS, le président de la Fédération algérienne des sports universitaires (FASU), organisatrice de l'évènement, Saadi Ghedir, a précisé que

"le choix des six disciplines retenues est motivé par la nécessité de former les sélections nationales devant participer aux prochains jeux universitaires de Chine en juin prochain, et à la Coupe du monde des Arts martiaux en Russie en octobre prochain".

Cette mini-olympiade universitaire, programmée par le comité national chargé de la relance du sport universitaire et scolaire, représente, en outre, une étape importante pour le choix et la préparation des athlètes universitaires en prévision des Jeux méditerranéens-2022 d'Oran (25 juin-6 juillet 2022).

2ÈME ÉDITION DE LA BASKETBALL AFRICA LEAGUE

Dakar Université (Sénégal) battu par le Seydou Legacy Athlétique Club de Guinée 70-85

L'équipe sénégalaise Dakar Université club (DUC), a été battue, dimanche, par son homologue Seydou Legacy Athlétique Club de Guinée par 70-85, en match d'ouverture de la deuxième édition de la Basketball Africa League (BAL), qui se déroule dans la capitale du Sénégal, Dakar. La compétition, qui se poursuit jusqu'au 15 mars au complexe sportif, Dakar Arena à Diamniadio, située à 30 km de la capitale, connaît la participation outre de ces deux équipes de l'Association sportive de Salé du Maroc,

du Club Ferroviario da Beira (Mozambique), Energy Group (Rwanda), et de l'Union sportive monastérienne (Tunisie), finaliste malheureux de la dernière saison. Au total, 12 meilleures équipes de clubs de 12 pays africains sont engagées dans cette compétition. Après l'étape de Dakar, la BAL va faire des arrêts au Caire (Égypte) et à Kigali (Rwanda). Au total, 38 matchs seront disputés dans les trois villes durant trois mois. Pour ce second exercice de la BAL, les 12 équipes participantes sont divisées en deux conférences de

six équipes chacune. Quinze matchs se disputeront dans chaque conférence, chacune des équipes affrontant une fois ses autres adversaires de la division. Les quatre meilleures équipes de chaque conférence se qualifieront pour les éliminatoires de la BAL, qui comprendront un tournoi à élimination directe et des finales au Kigali Arena, prévu du 21 au 28 mai.

La première édition de la BAL, disputée en 2021, avait été remportée par le Zamalek d'Égypte aux dépens de l'US Monastir (76-63).

WATER-POLO/CHAMPIONNAT NATIONAL U20

Le club de Constantine remporte la 1ère phase

Le club de Constantine a remporté samedi la 1ère phase du championnat national de water-polo de la catégorie U20, organisée à la piscine olympique Chérif Benyahia de Constantine. Le club de Constantine s'est classé premier à la faveur de ses victoires durant les trois matchs joués, suivi en deuxième place par l'équipe Moustakbel El Eulma (Sétif), de Widad Sétif et de Djamaayet Sétif en troisième et quatrième places, a indiqué à l'APS Nadia Rouabeh, présidente de la Ligue de natation de Constantine.

Mme. Rouabeh a précisé que durant cette ultime journée de samedi, le club de Constantine a battu (6-3) Moustakbel El Eulma, tandis que le Widad Sétif s'est imposé (17-6) face à Djamaayet Sétif. Pour rappel, ce championnat a été

entamé, vendredi matin, avec deux matchs ayant opposé le club de Constantine au Widad Sétif (14-9) et Moustakbel El Eulma contre Djamaayet Sétif (9-6).

Dans l'après-midi de vendredi, deux autres matchs avaient mis aux prises Widad Sétif et Moustakbel El Eulma (8-8) et Djamaayet Sétif et le club de Constantine (5-20). Après deux années de suspension, le championnat national de water-polo a repris avec la participation de quatre clubs à la première phase, en l'occurrence le club de Constantine, Widad Sétif, Moustakbel El Eulma et Djamaayet Sétif.

La deuxième et dernière phase aura lieu en mai prochain à Constantine ou Sétif.

SÉTIF

Formation régionale au profit de 120 enseignants d'éducation physique du cycle primaire

La deuxième session de formation régionale a été ouverte samedi à l'École nationale des sports olympiques "El Bez" de Sétif au profit de 120 enseignants d'éducation physique et sportive exerçant au sein d'écoles primaires de 15 wilayas dans l'Est du pays. Cette formation de trois jours s'inscrit dans le cadre d'une série de sessions de formations régionales, programmées à travers le pays, intervenant après celle tenue en janvier passé à Alger (pour les wilayas du Centre) et avant les formations destinées aux wilayas dans l'Ouest et dans le Sud du pays "avant fin mars courant", a indiqué à l'APS l'inspecteur central au ministère de l'Éducation nationale, Absa Tidjani, en marge de la session de formation.

Ces stages viennent relancer la séance d'éducation physique en vertu des recommandations de la commission interministérielle visant à dynamiser le sport scolaire et universitaire par la tenue de formations au profit de 500 enseignants d'éducation phy-



sique et sportive de 500 écoles primaires "pilotes", a ajouté le même responsable. De son côté, Farid Meziane, membre du noyau national de relance de l'éducation physique et sportive au primaire, chargé de la circonscription Sétif-2, a affirmé que l'éducation physique dans le cycle primaire, à l'instar des autres matières, s'intéresse à la formation de l'enfant sur les plans corporel, mental et psychologique, en plus de former un professeur apte à préparer l'élève à passer au palier moyen avec de plus larges acquis cog-

nitifs. Les participants à ce stage recevront, trois jours durant, les principes fondamentaux dans ce domaine à travers des cours théoriques et seront appelés à repérer au sein des écoles de jeunes talents pour renforcer les différentes Ligues sportives, a-t-il ajouté. A noter que les professeurs d'éducation physique présents à cette formation viennent des wilayas d'El Tarf, Skikda, Mila, Guelma, Jijel, Souk Ahras, Khenchela, Annaba, Bejaia, Oum El Bouaghi, Constantine, Bordj, Bou Arreridj, Batna, Bouira et Sétif.

JM ORAN-2022-CYCLISME

Le circuit choisi apprécié par les coureurs de la sélection nationale

Les athlètes de l'équipe nationale de cyclisme ont exprimé leur satisfaction quant au circuit sur lequel se dérouleront les courses de leur discipline lors de la 19e édition des Jeux Méditerranéens (JM), prévus à Oran l'été prochain, après l'avoir testé à l'occasion du Grand Prix d'Oran qui s'est déroulé en fin de semaine. Le vainqueur au classement général de ce prix, qui est aussi la 3e étape de la Coupe d'Algérie, en l'occurrence, Hamza Amari (MC Alger), a déclaré à la presse à l'issue de la compétition que ses coéquipiers en sélection et lui ont "bien apprécié" le circuit choisi par le comité d'organisation des JM après l'avoir testé avec succès à l'occasion du Grand prix traditionnel de la ville d'Oran. Il a, en outre, ajouté que cette bonne impression dégagée par les athlètes de l'équipe nationale au sujet dudit circuit le pousse à être "optimiste" quant à décrocher une deuxième médaille de l'histoire du cyclisme algérien dans les JM lors de la prochaine édition de cette manifestation sportive. Même son de cloche chez le président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), Kheireddine Barbari, qui s'est exprimé sur le même sujet à l'issue de la course sur route, non sans "valider" le choix des organisateurs. Le même responsable a, au passage, salué les organisateurs du Grand Prix d'Oran qui ont "réussi le test", estimant que cette compétition représentait pour eux une opportunité de se préparer aux prochains JM. Le président de la FAC, également secrétaire général du comité olympique sportif algérien, s'est aussi dit "réjoui" par le degré des préparatifs atteint à Oran en vue d'accueillir la messe sportive méditerranéenne. Lors des JM, les participants seront invités à concourir dans deux étapes, à savoir, la course contre-la-montre et la course sur route. La cinquième route périphérique a été choisie comme circuit de la première étape, comme lors du Grand Prix d'Oran, tandis que la deuxième, qui concerne la course sur route, elle va se dérouler sur une distance de 146 km à partir d'Oran jusqu'à la ville de Hammam Bouhedjar dans la wilaya d'Aïn Témouchent puis le retour à Oran. A ce propos, l'APS a appris dimanche des organisateurs qu'il pourrait y avoir un "léger changement" dans ce circuit pendant les JM, et qui concerne le "point de départ et d'arrivée". Ce dernier, qui a été désigné, lors du Grand Prix de la ville d'Oran, au niveau du boulevard des lions (commune Bir El Djir), devrait être revu en prévision du rendez-vous méditerranéen. A souligner que la quatrième étape de la Coupe d'Algérie de Cyclisme se déroulera dans la ville de Sidi Bel Abbes du 9 au 12 mars, comme indiqué par la FAC, ce qui constitue, à nouveau, une aubaine pour les cyclistes de la sélection nationale afin de peaufiner davantage leur préparation en prévision des JM.

CYCLISME

Hamza Amari remporte le grand prix de la ville d'Oran

Le cycliste Hamza Amari du MC Alger a décroché le trophée du Grand Prix de la ville d'Oran de l'édition 2022 à l'issue de la deuxième étape tenue samedi et qui a été dédiée à la course sur route à laquelle ont pris part une centaine d'athlètes. Cette étape, sur une distance de 146 km, a couru Yacine Hamza de la Fédération Algérienne de Cyclisme (FAC), suivi de son coéquipier de la même équipe, Mohamed Nadjib Assel, tandis que la troisième place est revenue à Mohamed Amine Nahari d'Amel El Maleh (Oran).

Cette édition du grand prix de la ville d'Oran a été marquée notamment par l'annulation de la deuxième étape qui devait avoir lieu vendredi et qui était dédiée à la course sur circuit fermée. Cette annulation a été dictée par les conditions météorologiques difficiles qui y ont régné. La première étape, qui avait eu lieu jeudi (course contre la montre) a vu la domination du coureur du MCA, Hamza Amari, rappelle-t-on.

Classement de la deuxième étape / Séniors hommes :

- 1- Yacine Hamza (FAC) : 3h 29m 30 s
- 2- Mohamed Nadjib Assel (FAC) : même temps
- 3- Mohamed Amine Nahari (Amel Al-Maleh) : Même temps

Juniors garçons :

- 1- Achraf Amelal (O. Baraki) : 3h 29m 39s
- 2- Oussama Khellaf (Daily Ibrahim Club) : en même temps
- 3- Chenafi Bachir (US Guentra) : la même heure

Classement général / Séniors hommes :

- 1- Hamza Amari (MC Alger)
- 2- Yassine Hamza (FAC)
- 3- Abderrahmane Mansouri (FAC).

LIGUE 1 ALGÉRIENNE (20E JOURNÉE) Le Doyen nouveau dauphin, l'OM gagne après douze défaites consécutives

Le Mouloudia d'Alger s'est emparé de la deuxième place au classement de la Ligue 1 algérienne de football, en ramenant une précieuse victoire (2-0) de son déplacement chez la lanterne-rouge, le WA Tlemcen, en match disputé samedi après-midi, pour le compte de la 20e journée.

Un succès qui cependant s'est fait attendre, car "Le Doyen" avait considérablement souffert en première mi-temps, et ce n'est qu'à la 68e qu'il a fini par trouver le chemin des filets, grâce à Esso (1-0), avant que Frioui ne double la mise sur pénalty à la 87e.

Une importante victoire qui propulse les Vert et Rouge directement à la deuxième place, avec 36 points, alors que le Widad reste bon dernier, avec désormais cinq longueurs de retard sur le RC Relizane (avant-dernier).

Cette place de dauphin, le MCA aurait dû la partager, à égalité de points, avec son éternel rival, l'USM Alger, si ce dernier avait réussi à l'emporter à domicile contre la JS Saoura.

Mais les Rouge et Noir



ont été finalement tenus en échec (0-0), au stade Omar Hamadi, ce qui les relègue désormais au quatrième rang, avec 34 points, alors que la JSS pointe juste derrière (4e/33 pts), mais avec deux matchs en moins.

Autre fait marquant dans cette 20e journée, la victoire à l'extérieur de l'Olympique de Médéa, qui a dominé le MC Oran (0-1), grâce à un pénalty de Gagaâ à la 21e minute de jeu, mettant ainsi fin à une

série noire de treize matchs sans victoire, dont douze défaites consécutives. En effet, le dernier succès pour le club de Médéa remonte au 3 décembre dernier, lorsqu'il l'avait emporté (0-2) chez le WA Tlemcen. Depuis, l'OM a connu une vraie descente aux enfers, puisqu'il a fini par se retrouver dans une position de reléguable, lui qui quelques semaines auparavant trônait confortablement sur le podium.

Néanmoins, grâce à cette victoire à Oran, l'OM quitte l'avant-dernière place au classement général, et rejoint provisoirement l'HB Chelghoum-Laid et le NA Hussein-Dey au 14e rang, avec 17 points, mais avec un match en plus, car ses deux rivaux n'ont joué que 19 rencontres.

Quoique, l'HBCL aurait pu s'extirper de la zone rouge dès cette 20e journée, s'il avait réussi à l'emporter contre le RC Arbaâ.

Mais finalement, et bien que réduit à dix contre onze, ce dernier a réussi à lui imposer le nul à domicile (1-1). Certes, les choses avaient relativement bien commencé pour le club de Chelghoum-Laid, qui avait ou-

vert le score à la 57e par l'intermédiaire de Khaldi, mais bien que en infériorité numérique, les Bleu et Blanc ont réussi à niveler la marque (1-1), grâce à Aboubakr (68').

Un résultat qui permet au RCA de rester dans le milieu tableau (10e/25 pts), alors que le HBCL reste dans une position de reléguable, en attendant de disputer son match en retard, qui lui permettra peut-être de sortir la tête hors de l'eau en cas de victoire. Autre bon résultat à l'extérieur, celui de l'US Biskra, ayant réussi à ramener un nul (1-1) de son déplacement chez le RC Relizane. Les "Zibans" étaient même les premiers à trouver le chemin des filets, grâce à Lakhdari (15'), mais malheureusement pour eux, et à force d'insister, le RCR a réussi à arracher l'égalisation, grâce à Si-Ammar (31').

Un résultat qui, néanmoins, permet à l'USB de rejoindre provisoirement la JS Kabylie à la sixième place, avec 32 points pour chaque club, alors que le RCR recule à l'avant-dernière place au classement général, avec seulement quinze unités au compte.

Résultats

Samedi, 5 mars 2022 :

RC Relizane - US Biskra	1-1
HB Chelghoum-Laid - RC Arbaâ	1-1
MC Oran - Olympique de Médéa	0-1
WA Tlemcen - MC Alger	0-2
USM Alger - JS Saoura	0-0

MONDIAL-2022 (BARRAGES) CAMEROUN Matip (Liverpool) refuse de revenir en sélection pour affronter l'Algérie

Le défenseur international camerounais de Liverpool (Premier league anglaise de football) Joël Matip, a refusé de revenir en sélection camerounaise de football, déclinant la proposition faite par le nouveau sélectionneur Rigobert Song, en vue de la double confrontation face à l'Algérie, les 25 et 29 mars, comptant pour les barrages du Mondial 2022 au Qatar, rapporte dimanche le site Actu Cameroun.

Rigobert Song était accompagné du patron de la fédération camerounaise (Fécafoot), Samuel Eto'o en Allemagne où ils ont eu des discussions avec les parents de Matip.

Le défenseur central des "Reds" (30 ans), a été touché par ses parents et la délégation camerounaise, qui ont demandé son retour dans la tanière.

Le joueur né en Allemagne a campé sur sa décision initiale de ne plus retourner en équipe nationale, lui qui compte 27 sélections entre 2010 et 2015.

Rigobert Song, désigné au poste de sélectionneur lundi dernier, en remplacement du Portugais Toni Conceição, limogé, a entamé mercredi une tournée européenne, pour rencontrer les autres membres de son staff technique et aussi profiter pour s'entretenir avec quelques internationaux et attirer des jeunes pépites d'origine camerounaise.

L'ancien capitaine du Cameroun (45 ans), considéré comme une légende au Cameroun, dirigera ainsi les "Lions indomptables" lors des barrages du Mondial 2022, face à l'Algérie.

La première manche se jouera le vendredi 25 mars au stade Japoma à Douala (18h00), alors que le match retour aura lieu le mardi 29 mars au stade Mustapha-Tchaker de Blida (20h30).

Song (137 sélections), qui a participé à 4 Coupes du monde comme joueur, sera secondé par le Français Sébastien Migné, ancien sélectionneur du Kenya lors de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte.

La Fécafoot a décidé de limoger Toni Conceição malgré la troisième place décrochée à la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (reportée à 2022) au Cameroun.

Rétabli, Anguissa opérationnel face à l'Algérie

Le milieu de terrain international camerounais de Naples (Serie A italienne de football) Franck Zambo Anguissa, rétabli d'une blessure à l'adducteur gauche, est opérationnel en vue de la double confrontation face à l'Algérie, les 25 et 29 mars, comptant pour les barrages qualificatifs à la Coupe du monde 2022 au Qatar, a annoncé dimanche le site officiel de son club.

Remis de sa blessure plus tôt que prévu, Anguissa (26 ans) est convoqué par le coach napolitain Luciano Spalletti, pour le choc face à l'AC Milan, prévu ce dimanche soir à domicile (20h45), pour le compte de la 28e journée du championnat, selon la liste dévoilée par la formation napolitaine, au même titre que les deux internationaux algériens du Napoli : le milieu offensif, Adam Ounas et le défenseur Faouzi Ghoulam.

Anguissa, passé notamment par l'Olympique Marseille en France (2015-2018), s'est blessé lors du match en déplacement face au FC Barcelone (1-1), disputé le 17 février dernier, dans le cadre des barrages (aller) de la Ligue Europa.

Il a pris part à six rencontres avec le Cameroun, sur les 7 disputées lors de la dernière CAN 2021 (reportée à 2022).

L'équipe camerounaise a décroché la troisième place, après sa victoire en match de classement face au Burkina Faso (3-3, aux t.a.b : 5-3).

Prêt avec option d'achat à Naples par le club anglais de Fulham, Zambo Anguissa devrait être définitivement transféré à Naples à la fin de la saison.

Il réalise une belle saison avec le club du sud de l'Italie, où il détient 20 apparitions, toutes compétitions confondues.

L'Algérie se rendra au Cameroun pour défier les "Lions indomptables" à l'occasion de la première manche prévue le vendredi 25 mars au stade Japoma à Douala (18h00), alors que le match retour aura lieu le mardi 29 mars au stade Mustapha-Tchaker de Blida (20h30).

APS

JSK bat le NAHD (3-2) et monte sur le podium

La JS Kabylie s'est hissée provisoirement au podium, grâce à sa victoire décrochée dimanche face au NA Hussein-Dey 3-2 (mi-temps : 2-1) au stade du 1e-novembre de Tizi-Ouzou, en match décalé de la 20e journée du championnat de Ligue 1 de football.

Les "Canaris" ont ouvert le score par l'entremise de leur nouvelle recrue hivernale, le Burkinabé Mohamed Lamine Ouattara (18e), avant que le Nasria ne remette les pendules à l'heure, grâce à Mourad Benayad (41e). La JSK a repris l'avantage peu avant la pause par Dadi El-Hocine Mouaki (43e). En seconde période, la formation kabyle s'est définitivement mise à l'abri en maquant le troisième but par l'intermédiaire de l'autre recrue hivernale, le milieu de terrain Salim Boukhanouchouche sur penalty (57e). Le NAHD a réduit de nouveau la marque dans le temps additionnel par Benayad, qui signe un doublé (90e+4). Avec cette victoire, la JSK confirme ainsi son redressement en alignant un quatrième match sans défaite, et se hisse provisoirement à la troisième place au classement avec 35 points, à quatre longueurs du leader le CR Belouizdad. Pour sa part, le NAHD retombe dans ses travers, quelques jours après avoir renoué avec la victoire face au HB Chelghoum-Laid (2-1). Un revers qui fait scotcher les "Sang et Or" à la 14e place, en compagnie du HB Chelghoum-Laid et de l'Olympique Médéa, avec 17 points chacun. L'autre match décalé de cette 20e journée se joue entre l'ASO Chlef et l'ES Sétif (17h00). Au programme lundi, les deux dernières rencontres avec au menu le derby algérois CR Belouizdad-Paradou AC (14h30) et NC Magra-CS Constantine (14h30).

LIGUE 1 (CLASSEMENT DES BUTEURS) Frioui rejoint Benbouali et Hamidi à la deuxième place

L'attaquant du MC Alger, Samy Frioui, auteur d'un but lors de la victoire de son équipe samedi en déplacement face au WA Tlemcen (2-0), a rejoint Ahmed Nadir Benbouali (Paradou AC) et Belaïd Hamidi (JS Saoura) à la deuxième place au classement des buteurs du championnat de Ligue 1 de football.

Face au WAT pour le compte de la 20e journée, Frioui a inscrit son 9e but, confirmant son réveil, moins d'une semaine après avoir claqué un doublé lors du succès décroché

à domicile face au NC Magra (2-1), dans le cadre de la 19e journée.

Si Hamidi est resté muet lors du match nul décroché par la JS Saoura, samedi sur le terrain de l'USM Alger (0-0), Benbouali aura l'occasion de rejoindre l'actuel meilleur buteur du championnat Hicham Mokhtar (10 buts/ US Biskra), à l'occasion du derby face au CR Belouizdad, prévu lundi au stade du 20-août 1955 (14h30).

Le trio Frioui-Benbouali-Hamidi est talonné de près par deux joueurs : Youssi Bouzok (Paradou AC) et le

Bénoït Marcelin Koukpo (CS Constantine) qui comptent 8 buts chacun. Pour rappel, le titre du meilleur buteur de la Ligue 1 la saison dernière (2020-2021) est revenu au milieu offensif Amir Sayoud sous les couleurs du CR Belouizdad, avec 21 buts.

L'enfant de Guelma a refusé de prolonger son contrat avec le champion d'Algérie en titre, préférant tenter une nouvelle expérience à l'étranger avec le club saoudien Al-Ta'ee Hail (Div.1).

FAF Abdelkrim Bira annonce son retrait de la DEN

Le directeur des équipes nationales (DEN) de la Fédération algérienne de football (FAF), Abdelkrim Bira a annoncé dimanche sa décision de se retirer de son poste, moins d'un mois après sa désignation, pour "des raisons liées à ma conscience professionnelle".



"J'annonce mon retrait en tant que DEN pour des raisons liées à ma conscience professionnelle par rapport à mes convictions, prérogatives et enjeu du poste.

Par l'occasion je remercie le président de la FAF, Amara Charaf-Edine pour la confiance placée en ma personne tout en souhaitant bonne réussite à tout le monde", a-t-il déclaré à l'APS.

Abdelkrim Bira (60 ans) a été désigné en tant

que DEN le 13 février, au terme de la réunion du Bureau fédéral de la FAF. Le poste était vacant depuis le limogeage du Français Ludovic Batelli en octobre 2019, sous l'ère de l'ancien président de la FAF Kheireddine Zetchi. La désignation de Bira en tant que DEN entraine dans le cadre de la réorganisation décidée par l'instance fédérale, ayant également débouché sur le limogeage du

Directeur technique national (DTN), Ameur Chafik. La FAF a lancé un appel à candidature pour le poste de DTN. A la date butoir pour l'envoi des candidatures, fixée au 28 février, le secrétariat général de la FAF a reçu 26 postulants, dont une femme. "Ma décision de me retirer est irrévocable et a été mûrement réfléchie, je ne compte pas y revenir dessus. Je tiens à préciser que je n'ai signé aucun contrat avec la FAF", a conclu Bira.

CHAMPIONNAT DU PORTUGAL Slimani (Sporting Lisbonne) signe un doublé

L'attaquant international algérien, Islam Slimani, a inscrit deux buts décisifs lors de la victoire de son équipe Sporting Lisbonne face à Arouca (2-0), samedi soir pour le compte de la 25^e journée de la Liga Portugal de football. Titulaire sur le front de l'attaque face à Arouca, Slimani a ouvert le score en deuxième période sur une belle tête, marquant à l'occasion son deuxième but en championnat. Quelques minutes plus tard, l'international algérien réussit à aggraver la marque, suite à un superbe travail

collectif, ponctué d'un centre côté gauche pour Slimani qui n'aura plus qu'à utiliser son sens du but et son expérience pour conclure cette action d'un but qui conforte la victoire du Sporting à domicile. Une victoire qui met la pression sur son rival Porto qui se déplacera ce dimanche à Paços de Ferreira pour creuser de nouveau l'écart avec les coéquipiers d'un Slimani de nouveau en confiance. C'est de bon augure pour les Verts qui s'approprient à jouer les barrages à la fin du mois face au Cameroun.

CS CONSTANTINE Stage bloqué à Sétif avec le nouveau coach Kheireddine Madoui

Le CS Constantine effectué, depuis samedi, un stage bloqué à Sétif sous la houlette de son nouvel entraîneur, Kheireddine Madoui, pour préparer le match de lundi face NC Magra pour le compte de 20^{ème} journée du championnat national, a-t-il appris auprès de l'administration de ce club de ligue-1 professionnelle de football.

Le staff technique a rejoint samedi l'entraîneur Kheireddine Madoui qui se trouve depuis deux jours à Sétif, selon la même source qui a indiqué que le nouveau coach a signé son contrat avec le club constantinois à Alger immédiatement après son retour du Koweït.

Les Sanafir ont effectué, samedi après-midi, la séance de reprise après la défaite essuyée à domicile 1-2 devant le CR Belouizdad durant la 19^{ème} journée.

La direction du club a choisi de tenir ce regroupement préparatif loin de la pression des supporters qui ont manifesté leur indignation contre le

directeur général suite à la situation que traverse le club qui a perdu ses trois derniers matches dont le dernier à domicile devant le CR Belouizdad (1-2), en raison, selon eux, "du retard mis dans le recrutement d'un entraîneur depuis 22 jours et aussi de joueurs capables d'apporter un plus durant la période des transferts d'hiver".

Dans le même contexte, Madoui s'est mis d'accord avec l'analyste vidéo Fateh Brini pour travailler ensemble durant la période de son contrat alors qu'aucun contrat n'a été signé pour le poste d'entraîneur-adjoint après la démission, sous la pression des supporters, d'Abdelghani Ouamri, qui avait dirigé le club pendant un mois à la place de l'entraîneur démissionnaire Chérif Hadjar.

Avant la 20^e journée, le CSC comptabilise 29 points au classement général, loin de 10 longueurs du leader du championnat.

APS

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE WILAYA DE CHLEF DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 02/2022

Le numéro d'identification fiscale (NIF) : 40801500002066

Dans le cadre de l'opération : Entretien des chemins communaux (Tranche 2022) La Direction des Travaux Publics de la wilaya de Chlef, lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales, pour la réalisation des travaux :

LOT 01 : ENTRETIEN DU CG W 09 RELIANT CW 101 ET LAGHMONAT HADJER SUR UN LIGNAIRE DE 12 KMS - COMMUNE DE ZEBOUJA -

LOT 02 : ENTRETIEN DU CG W 03 RELIANT OULED FARES CENTRE ET BOCAAT EL HEGAF PASSANT PAR BOACAAT EL HEMAIMIA SUR UN LIGNAIRE DE 13,2 KMS - COMMUNE DE OULED FARES -

LOT 03 : ENTRETIEN DU CG W 01 RELIANT DAHRA CENTRE ET SIDI MOUSSA PASSANT PAR SOUK EL ARBIA, ATHAMNIA ET REDJAIMIA SUR UN LIGNAIRE DE 06 KMS - COMMUNE DE DAHRA -

LOT 04 : ENTRETIEN DU CG W 01 RELIANT CW44-MERDJA SUR UN LIGNAIRE DE 1,1 KMS - COMMUNE DE TALASSA -

Ne peuvent soumissionner, que les entreprises ou groupement d'entreprises ayant :

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ :

1- Capacités professionnelles :

Lot n°01 et Lot n°02

* Le certificat de qualification et de classification professionnelle de catégories Cinq (V) ou plus (Activité Principale travaux publics) en cours de validité.

Dans le cadre d'un groupement momentané d'entreprises, le service contractant tient compte des capacités du groupement dans sa globalité. A ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier de l'ensemble des capacités exigées du groupement dans le cahier des charges.

Lot n°03 et Lot 04

* Le certificat de qualification et de classification professionnelle de catégories quatre (IV) ou plus (Activité Principale travaux publics) en cours de validité.

Dans le cadre d'un groupement momentané d'entreprises, le service contractant tient compte des capacités du groupement dans sa globalité. A ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier de l'ensemble des capacités exigées du groupement dans le cahier des charges.

2- Capacités techniques :

* Disposant des moyens matériels, humains et références professionnelles suivants :

Moyens matériels

Lot n° 01, Lot n°02 et Lot 03

* Une station d'arrosage

* Un Finitionneur

Le Matériel doit être justifié par des cartes grises ainsi que leurs assurances en cours de validité ou facture ou acte notarié appuyés par un procès-verbal d'huissier de justice ou un expert (établie de moins d'une année à la date de l'ouverture des plis) ou contrat de location notarié.

Lot n° 04

* Une (01) Niveleuse

* Un (01) Camion

* Un (01) Chargeur ou Retro chargeur

Matériel doit être justifié par des cartes grises correspondantes ainsi que leurs assurances en cours de validité.

Moyens humains

Lot n° 01, Lot n°02, Lot n° 03 et Lot 04

Disposant d'un cadre Master ou Ingénieur (Travaux Publics ou Génie Civil), justifiés par des copies des diplômes et la déclaration d'affiliation à la CNAS (Moins de trois (03) mois) le jour d'ouverture des plis ou CASNOS (dans le cas de l'entrepreneur titulaire d'un diplôme) en cours de validité le jour de l'ouverture des plis.

Références professionnelles

Lot n° 01, Lot n°02 et Lot 03

Ayant réalisé un projet de route dont la quantité de béton bitumineux égale à 1000 T ou plus. Justifiés par attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrages publics.

Lot n° 04

Ayant réalisé un projet de route, Justifiés par attestations de bonnes exécutions délivrées par les maîtres d'ouvrages publics.

3- Capacités financières

Lot n° 01, Lot n°02 et Lot 03

- Ayant une moyenne du chiffre d'affaires réalisé pendant les trois (03) dernières années (2018 et/ou 2019 et/ou 2020) ≥ 20.000.000,00 DA.

Lot n° 04

- Ayant une moyenne du chiffre d'affaires réalisé pendant les trois (03) dernières années (2018 et/ou 2019 et/ou 2020) ≥ 7.000.000,00 DA.

Pour le cas d'un groupement il sera fait application à la moyenne des chiffres d'affaires (CA) de l'ensemble des membres constituant le groupement.

Les bilans doivent être visés par les services des impôts.

A. Dossier de candidature contient :

1- La déclaration de candidature, renseignée, datée et signée.

2- La déclaration de probité, renseignée, datée et signée.

3- La copie des statuts de la société, si soumissionnaire personne morale (E.U.R.L, S.A.R.L, S.N.C ou SPA).

4- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

6- tout document permettant d'évaluer des capacités des candidats, des soumissionnaires ou le cas échéant, des sous-traitants.

a) Capacités professionnelles :

* Lot n°01 et lot n°02

Le certificat de qualification et de classification professionnelle de catégories Cinq (V) ou plus (Activité Principale travaux publics) en cours de validité.

* Lot n°03 et lot n°04

Le certificat de qualification et de classification

professionnelle de catégories quatre (IV) ou plus (Activité Principale travaux publics) en cours de validité

b) Capacités financières :

Moyens financiers justifiés par Copies des bilans financiers des trois dernières années (2018-2019-2020). Les bilans doivent être visés par les services des impôts.

c) Capacités techniques :

Moyens humains et matériels et références professionnelles.

Moyens matériels

Le Matériel doit être justifié par des cartes grises ainsi que leurs assurances en cours de validité ou facture ou acte notarié appuyés par un procès-verbal d'huissier de justice ou un expert (établie de moins d'une année à la date de l'ouverture des plis) ou contrat de location notarié.

Moyens humains

Document contenant la liste d'encadrement clés à mobiliser pour le projet justifié par des copies des diplômes et déclaration d'affiliation à la CNAS (moins de 03 mois le jour d'ouverture des plis) ou CASNOS (dans le cas de l'entrepreneur titulaire d'un diplôme) en cours de validité le jour de l'ouverture des plis.

Référence professionnelle :

- Références professionnelles justifiées par attestations de bonnes exécutions délivrées par les maîtres d'ouvrages publics.

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 1^{ère} enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes :

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales
N°02
« Dossier de candidature »
- Dénomination du soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offres.

B. L'offre technique contenant :

* La déclaration à souscrire, renseignée, datée et signée.

* Un mémoire technique justificatif.

* Planning d'exécution

* Le présent cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite "lu et accepté".

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 2^{ème} enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes :

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales
N°02
« Offre technique »
Dénomination du soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offres.

C. L'offre financière :

* La lettre de soumission dûment remplie, datée et signée.

* Définition des prix.

* Bordereau des prix unitaires dûment remplie, datés et signée.

* Détail quantitatif et estimatif dûment remplie, datés et signée.

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 3^{ème} enveloppe, cachetée sur laquelle seront portées les mentions, ci-après :

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales
N°02
« Offre financière »
Dénomination du soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offres.

Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante :

SOUMISSION "à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales
N° : 02/2022.

Lot N° :
A Monsieur le Directeur des Travaux Publics de la Wilaya de CHLEF

Dénomination : Direction des travaux publics, Siège des Douze Directions,
Hay Meddahi - Chief
Le numéro d'identification fiscale (NIF) :
40801500002066

- La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres national avec exigence de capacité minimale dans la presse nationale en langue nationale et en langue française ou Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Publics (BOMOP).

- La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de la préparation des offres avant

14H00.

- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date retenue pour la remise des offres et l'ouverture des plis sera le premier jour ouvrable qui suit.

- La date d'ouverture candidature, technique et financière aura lieu à la date de dépôt des offres à 14H00.

- Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date du dépôt des offres.

NB : Les soumissionnaires sont invitées à la séance d'ouverture des plis au niveau de la direction des travaux publics de la wilaya de Chlef.

Le Directeur des Travaux Publics

PAULO DYBALA S'ÉLOIGNE DE LA JUVE...

Bientôt en fin de contrat, Paulo Dybala se rapproche doucement de la sortie.
Sous contrat avec la Juventus Turin jusqu'en juin 2022, Paulo Dybala pourrait bien quitter le club en fin de saison. Le nouveau contrat promis par les dirigeants Bianconeri ne semble pas avoir convaincu le joueur et ses représentants. Dans son édition du jour, Sportmediaset assure que la Juve lui a proposé un contrat à 10 millions d'euros (contre 7 millions actuellement). Mais cette somme est trop basse au goût de l'Argentin et le club italien n'ira pas plus haut. En interne, certains dirigeants seraient même plutôt « pour » un départ gratuit de Dybala cet été. Ils ne voudraient pas donner le meilleur salaire du club à un joueur miné par les blessures.



Marseille : Guendouzi a signé jusqu'en 2025

Cédé par Arsenal cette saison, Mattéo Guendouzi n'a pas mis longtemps à convaincre les dirigeants de l'OM. Et le milieu de terrain le reconnaît ce transfert fut le meilleur choix de sa carrière. « Ça a été un choix mûrement réfléchi. Il y a eu de très bonnes discussions avec le président, avec le coach et des personnes de ma famille. On a pris vraiment la meilleure décision tous ensemble. Pour moi, c'est le meilleur choix que j'ai fait depuis de nombreuses années. Je suis très heureux et très épanoui. » « Le président Longoria et le coach Sampaoli sont les personnes qui m'ont présenté le projet et qui m'ont donné envie de venir. On a parlé du projet de l'OM, ce que je pouvais apporter à l'équipe, comment j'allais pouvoir grandir. Je me suis retrouvé dans ce discours-là, je savais qu'en venant ici j'allais franchir des paliers et continuer à grandir, ce cela soit humainement ou footballistiquement » a reconnu Guendouzi pour RMC. Pour rappel, l'international français aurait déjà signé jusqu'en juin 2025 à la fin de la saison avec l'OM qui devra payer 11 millions d'euros aux Gunners, soit le montant de l'option d'achat.

BENZEMA RAFLE ENCORE DES RECORDS

Karim Benzema a vécu une soirée de rêve samedi soir lors du large succès du Real Madrid face à la Real Sociedad et il s'est offert une razzia de records.

Soirée de rêve pour Karim Benzema hier soir. Alors que le Real Madrid a battu la Real Sociedad 4 buts à 1, l'attaquant français et capitaine du club merengue a inscrit le troisième but de Madrid sur un penalty. Sa 20e réalisation de la saison en Liga, montrant qu'il est bouillant en vue du 8e de finale retour de la C1 mercredi soir face au PSG. Et avec cette réalisation contre la Real, Benzema a fait une razzia de records, devenant notamment le co-meilleur buteur français de l'histoire dans les cinq grands championnats européens avec Bernard Lacombe. Il compte désormais 255 buts. Mais il a aussi été passeur décisif, donnant un beau caviar à Luka Modric pour le but du 2 - 1. Avec cette passe, Benzema a offert sa 100e offrande en Liga et il est devenu le troisième joueur au 21e siècle à comptabiliser au moins 100 passes décisives dans le championnat d'Espagne, derrière Lionel Messi avec 192 passes et Daniel Alves avec 103 passes. Autre record pour l'attaquant français hier soir grâce à son 20e but puisqu'il est devenu le plus vieux joueur français de l'histoire à atteindre la barre des 20 buts lors d'une saison dans les 5 grands championnats européens, alors qu'il est âgé de 34 ans et 76 jours. Autant dire que Benzema continue d'empiler de superbes records dans une saison incroyable. Paris est prévenu !

BERNARDO SILVA N'EXCLUT PAS UN DÉPART EN FIN DE SAISON

Dans une interview accordée au Times, Bernardo Silva sous contrat jusqu'en juin 2025 avec Manchester City, a laissé planer le doute sur son futur.

Bernardo Silva portera-t-il toujours le maillot de Manchester City la saison prochaine ? Arrivé en Angleterre en 2017 après avoir remporté le championnat de France avec l'AS Monaco, le Portugais pourrait se laisser tenter par un nouveau challenge. Dans une interview accordée au Times, le milieu de terrain a laissé planer le doute sur son futur. « A la fin de la saison, je vais m'asseoir avec City et voir ce qui est le mieux pour les deux parties. Nous sommes au milieu de la saison et nous voulons gagner beaucoup de trophées importants. Ce n'est pas le bon moment pour parler », a indiqué l'ancien Monégasque dans les colonnes du Times.



WIJNALDUM, LA STAT' QUI FAIT MAL

L'aventure de Georginio Wijnaldum (31 ans, 29 matchs et 3 buts toutes compétitions cette saison) au Paris Saint-Germain vire au cauchemar. Pointé du doigt depuis son arrivée, le milieu néerlandais a été fantomatique à Nice (1-0), samedi en Ligue 1. En effet, l'ancien joueur de Liverpool n'a touché que 28 ballons en 90 minutes. C'est le pire total pour un joueur du club de la capitale puisque même Keylor Navas a touché plus de fois le ballon que le Batave (34). A titre de comparaison, ses deux partenaires de l'entrejeu, Marco Verratti et Danilo Pereira, ont respectivement touché 139 et 66 ballons. C'est dire l'écart abyssal entre Wijnaldum et les autres.

Liverpool : Fabinho jure fidélité

Fabinho (28 ans, 31 matchs et 6 buts toutes compétitions cette saison) et Liverpool, c'est une affaire qui roule. Récemment prolongé jusqu'en juin 2026, le milieu de terrain brésilien a de nouveau juré fidélité aux Reds. "Liverpool est un club spécial. Il n'y a pas de meilleur endroit pour jouer au football. Je ne sais pas quelle sera ma situation dans quatre ans, mais, en ce moment, je ne pense qu'à Liverpool. Je ne pense pas à partir dans un autre club ou un autre pays, parce que je suis très heureux ici. C'est un club spécial et, le plus important, un club qui se bat pour tous les trophées. Ce que je veux pour ma carrière, c'est faire partie d'une équipe compétitive et gagner autant que possible. Le meilleur endroit pour le faire, c'est vraiment Liverpool", a indiqué l'ancien joueur de Monaco pour FourFourTwo.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général,
responsable de la publication
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction

A. CHERBAL

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00»
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

ALGÉRIE-JORDANIE

Lamamra en visite de travail au Royaume hachémite de Jordanie

Le ministre des Affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra a effectué, dimanche, une visite de travail au Royaume hachémite de Jordanie dans le cadre des efforts visant à consolider les relations de fraternité et de coopération entre les deux pays et renforcer la cadence de concertation bilatérale autour des questions régionales et internationales d'intérêt commun", indique un communiqué du ministère.

"En sa qualité d'Envoiyé spécial du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre des Affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra a effectué une visite de travail au Royaume hachémite jordanien frère dans le cadre des efforts visant à consolider les relations de fraternité et de coopération entre les deux pays et promouvoir le rythme de concertation autour des questions régionales et internationales d'intérêt commun".

A cette occasion, "M. Lamamra a été reçu à Basman Palace par le souverain jordanien, Abdallah II Ibn Al-Husseïn à qui il a remis un message du président de la République, Abdelmadjid Tebboune et lui transmis ses salutations fraternelles et ses vœux les meilleurs à l'occasion



du centenaire du Royaume hachémite jordanien frère".

Le souverain jordanien Abdallah II a chargé, à son tour, M. Lamamra de transmettre ses sincères salutations et vœux de santé à son frère le président Abdelmadjid Tebboune et au peuple algérien, davantage de progrès et de prospérité", précise le communiqué.

"La rencontre a constitué une opportunité pour passer en revue les relations fraternelles séculaires entre les deux pays et

aux relations de coopération entre les deux pays à la lumière des prochaines échéances bilatérales notamment la 9^e session de la Commission mixte de coopération économique".

Les deux ministres ont convenu de "l'importance de mener une évaluation globale de l'ensemble des conventions bilatérales et étudier la possibilité de renforcer et d'adapter le cadre juridique afin d'encourager les échanges commerciaux et les investissements entre les deux pays". Sur le plan international et régional, les deux parties ont mis l'accent sur la nécessité de renforcer la cadence de concertation et de coordination politique entre les diplomates des deux pays, et convenu de la nécessité d'un texte juridique à ce sujet qui sera signé prochainement", conclut la même source.

ALGÉRIE-QATAR

Une délégation d'hommes d'affaires qataris prochainement à Alger (CACI)

Une délégation d'hommes d'affaires qataris de haut niveau effectuera prochainement une visite en Algérie afin de discuter avec des entreprises algériennes des projets de partenariats, a indiqué samedi la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) dans un communiqué.

Cette visite a été décidée lors de la rencontre des deux co-présidents du Conseil d'affaires algéro-qatari, Kamel Moula et Cheikh Faysel Ben Kacem Al-Thani, tenue jeudi à Doha, en présence de l'ambassadeur d'Algérie au Qatar, Mostefa Boutoura.

Lors de cette rencontre, "il a été convenu de la visite en Algérie, proposée pour mai prochain, d'une délégation d'hommes d'affaires qataris de haut niveau à l'effet de concrétiser des partenariats avec des entreprises algériennes", est-il indiqué dans le communiqué. Les deux co-présidents du Conseil d'affaires algéro-qatari se sont félicités de "la nouvelle impulsion des relations entre l'Algérie et le Qatar" suite à la dernière visite d'Etat au Qatar effectuée par

le président de la République, Abdelmadjid Tebboune en février dernier. Les deux parties ont évoqué les opportunités d'investissement, principalement dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie agroalimentaire et dans le tourisme, selon la même source.

Ils ont également mis en avant "la nécessité d'intensifier les échanges commerciaux entre les deux pays". La CACI estime dans son communiqué qu'à l'issue de la visite d'Etat effectuée le 19 février dernier par le président Tebboune au Qatar à l'invitation de l'Emir Cheikh Tamim Ben Hamad Al-Thani, "des signaux forts ont été donnés par les deux chefs d'Etat pour le renforcement de la coopération économique entre les deux pays et le rapprochement des communautés d'affaires". C'est dans ce cadre, souligne le communiqué, que les deux co-présidents du conseil d'affaires algéro-qatari, se sont rencontrés afin de s'entretenir sur les perspectives de partenariat entre les entreprises algériennes et qataris.

TAMANRASSET

Large affluence du public aux journées d'information sur la Garde républicaine

Les journées d'information sur la Garde républicaine, ouvertes dimanche à la Maison de la Culture de Tamanrasset, ont drainé une large affluence du public, notamment des jeunes. Devant se poursuivre jusqu'au 10 du mois de mars en cours, ces journées d'information comportent des expositions mettant en exergue les différentes missions de ce corps relevant de l'Armée nationale populaire (ANP), dont la fanfare, la cavalerie, la protection et l'intervention, ainsi que les voies d'enrôlement des jeunes dans ses rangs.

Cette manifestation d'infor-

mation offre un cadre de contact et de rapprochement du citoyen pour lui faire connaître de plus près les différentes missions de ce corps militaire ainsi que ses domaines d'action et ses moyens, a affirmé le lieutenant-colonel Hachoud Rachedi, chef du bureau de communication et des relations publiques du service de communication du commandement de la Garde républicaine, dans une allocution prononcée au nom du commandant de la Garde républicaine.

Elle constitue aussi une occasion pour les jeunes de s'enquérir des différentes

spécialités de formation assurées par ce corps et des modalités d'adhésion dans ses rangs, a-t-il ajouté. De son côté, le commandant de l'Air de la 6^{ème} Région militaire (6^è-RM/Tamanrasset), le général-major Zoubir Ghouila, a indiqué, dans une intervention au nom du commandant de la 6^{ème} RM, que cette activité d'information contribue au raffermissement de la relation Armée-Nation. Des citoyens approchés par l'APS ont salué cette initiative qui leur offre "l'opportunité de mieux connaître la Garde républicaine et ses diverses missions".

ALGÉRIE-ARABIE SAOUDITE

Le ministre de la Justice en visite au Royaume d'Arabie saoudite

Le ministre de la Justice, garde des sceaux, Abderrachid Tabi entame dimanche une visite au Royaume d'Arabie Saoudite pour le renforcement des moyens de coopération bilatérale et l'échange d'expertises.

"Le ministre de la Justice effectuera les 6, 7 et 8 mars 2022, une visite au Royaume d'Arabie Saoudite, à l'invitation du procureur général du Royaume, Saoud Ben Abdallah Al-Muajab, pour le renforcement des moyens de coopération bilatérale et l'échange d'expertises, en prévision de la signature d'un mémorandum d'entente sur la coopération judiciaire entre les deux pays", indique un communiqué du ministère. M. Tabi aura également "des entretiens avec le ministre de la Justice saoudien, Dr. Walid Al Samani", ajoute la même source. Le mémorandum d'entente "vient compléter le cadre d'accords signés entre les deux pays, notamment la Convention de Ryadh relative à la coopération judiciaire de 1983 et la Convention relative à l'extradition des criminels et des condamnés signée en 2013".

Le ministre de la Justice effectuera les 6, 7 et 8 mars 2022, une visite au Royaume d'Arabie Saoudite, à l'invitation du procureur général du Royaume, Saoud Ben Abdallah Al-Muajab, pour le renforcement des moyens de coopération bilatérale et l'échange d'expertises, en prévision de la signature d'un mémorandum d'entente sur la coopération judiciaire entre les deux pays", indique un communiqué du ministère. M. Tabi aura également "des entretiens avec le ministre de la Justice saoudien, Dr. Walid Al Samani", ajoute la même source. Le mémorandum d'entente "vient compléter le cadre d'accords signés entre les deux pays, notamment la Convention de Ryadh relative à la coopération judiciaire de 1983 et la Convention relative à l'extradition des criminels et des condamnés signée en 2013".

M. Beldjoud effectue une visite officielle au Royaume d'Arabie Saoudite

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire Kamal Beldjoud, effectue une visite officielle de trois jours au Royaume d'Arabie saoudite, dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale, a indiqué dimanche, un communiqué du ministère. "M. Kamal Beldjoud, ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, effectue une visite officielle de trois (03) jours au

Royaume d'Arabie Saoudite, à l'invitation de son homologue saoudien, l'Emir Abdelaziz ben Saoud ben Nayef ben Abdelaziz Al-Saoud. Les moyens de renforcer la coopération bilatérale concernant les questions d'intérêt commun seront abordés lors de cette visite", précise la même source. "M. Beldjoud visitera, à cette occasion, le Salon mondial de la défense (Le Word defense show), organisé dans la capitale saoudienne Riyad", conclut le communiqué.

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

Kamal Laggoune installé chargé de gestion du CNDPI

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a procédé, dimanche à Alger, à l'installation de M. Kamel Laggoune, au poste de chargé de gestion du Centre national de documentation, de presse, d'imagerie et d'information (CNDPI), a indiqué un communiqué du ministère.

S'exprimant lors de la cérémonie d'installation - qui s'est déroulée au siège du ministère -, le ministre a affirmé que le CNDPI est "un espace important dans le paysage médiatique en Algérie, de par son rôle dans la préservation du patrimoine écrit, photographique et audiovisuel de notre pays".

M. Bouslimani a également insisté, à l'occasion, sur l'impérative conjugaison des efforts de tous les cadres du Centre afin d'être au diapason des nouvelles technologies imposées par la conjoncture. "Cadre au sein du CNDPI, M. Laggoune a les qualifications et l'expérience suffisantes pour diriger ce centre", a ajouté la même source.

INTEMPÉRIES

La Sûreté nationale appelle les conducteurs à la vigilance et à la prudence

La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a appelé, dimanche dans un communiqué, les conducteurs et les usagers de la voie publique, à davantage de vigilance et de prudence au volant, suite aux intempéries que connaissent certaines wilayas du pays.

La DGSN rappelle également aux conducteurs et aux transporteurs des voyageurs et des marchandises, les règles de la sécurité routière, dans ces mauvaises conditions météorologiques, à l'instar du "respect strict de la vitesse autorisée en temps de pluie, de la distance de sécurité entre les véhicules et des panneaux de signalisation à l'intérieur des agglomérations et près des établissements d'enseignement", ajoute la même source. La DGSN met à la disposition des citoyens le numéro vert (15-48), celui des secours (17), ainsi que le site électronique et les plateformes numériques de communication de la Sûreté nationale, conclut le communiqué.